

2018

metropole.nantes.fr

Le rapport **d'Activité**



Le rapport d'activité 2018

Édito

- **Dialogue citoyen**
- **Transition écologique**
- **Le projet managérial**
- **Relation aux usagers**
- **Sports**
- **Vie associative**
- **Adolescence-Jeunesse**
- **Petite enfance**
- **Éducation**
- **Culture**
- **Citoyenneté, vie sociale et territoires**
- **Prévention et solidarités**
- **Solidarités - Inclusion sociale**
- **Solidarités - Parcours de vie des aînés**
- **Santé publique**
- **Égalité réelle**
- **Coopération et solidarité internationales**
- **Espaces verts et environnement**
- **Développement urbain**
- **Sécurité et tranquillité publique**

Édito

Nantes a maintenu son cap en 2018 : celui d'une ville en mouvement qui se renouvelle. Se renouveler pour offrir un espace de solutions et de bien-vivre à chaque habitant·e de nos 11 quartiers. Se moderniser pour édifier la ville du futur, celle qui fait de la proximité son cœur de bataille pour répondre ensemble aux défis de demain. Parce que notre capacité à ouvrir des chemins nouveaux, qui conjuguent dynamisme économique, transition écologique, égalité et bien-être, se fonde sur un dialogue permanent. Une écoute de tous les instants pour permettre à chacun·e de vivre pleinement sa ville au gré de tous ses projets et à tout âge de la vie. Cette constance a prévalu dans l'ensemble de nos actions.

Par l'éducation, notre grande priorité, nous continuons d'agir résolument pour une égalité de faits. Outre l'adoption en 2018 d'un schéma directeur des écoles visant à répondre aux nouveaux défis éducatifs et démographiques, nous anticipons activement l'avenir. Cela passe par notre grand plan pour les écoles nantaises, qui prévoit d'ici 2025 la construction de 5 nouvelles écoles et l'extension de 15 autres. Cette lutte pour l'égalité s'est également traduite en 2018 par de nouveaux raccordements internet qui assurent désormais une couverture de toutes les écoles en haut-débit. Il s'agit de prendre acte de l'importance cruciale du numérique dans nos sociétés. Et puisque nous bâtissons une ville pour toutes les générations, la petite enfance est également directement concernée. En 2018, nous avons créé 82 places de crèches et construit les nouveaux multi-accueils "Jour 2 crèches" (Désiré-Colombe) et "Cosmos" (Port-Boyer). Fruit d'un travail collectif de 18 mois, nous avons mis au point et signé la charte qualité d'accueil des tout-petits, avec à la clé 47 engagements concrets pour améliorer l'accueil des jeunes enfants de 0 à 3 ans.

Les seniors font aussi l'objet de toutes nos préoccupations. À l'heure où les plus de 65 ans s'apprêtent à former l'un des groupes majeurs de la population nantaise, la Ville de Nantes s'efforce plus que jamais de favoriser leur autonomie et leur épanouissement. Une nouvelle résidence a notamment vu le jour à Pirmil au bord de la Sèvre pour nos aînés en perte d'autonomie, tandis que se profile le troisième grand débat métropolitain autour de la longévité. L'enjeu est d'expérimenter de nouvelles solutions pour relever le défi de l'allongement de la vie. C'est une façon dans le même temps de renverser les représentations sur l'avancée en âge, non pas forcément synonyme de maladie ou de dépendance mais propice au développement de nouvelles coopérations entre générations.

Ces liens qui nourrissent notre manière de dessiner et de penser l'espace public, nous les perpétons en outre à travers notre soutien à la vie associative de notre ville, toujours plus riche et foisonnante. Pour consolider ce tissu d'échange et de partage, nous avons finalisé en 2018 le projet Désiré-Colombe qui abrite désormais deux grands pôles associatifs sur 4 500 m². De quoi générer un rayonnement culturel et social à la mesure de la métropole nantaise, au même titre que la Fabrique des Dervallières fraîchement réouverte. Cette pépinière de projets artistiques accueille 14 associations culturelles au croisement de multiples disciplines, des arts plastiques au hip-hop.

Notre capacité à fédérer notre tissu associatif, à répondre aux besoins des écoles et des associations, passe aussi par le sport. C'est pourquoi nous investissons dans des grands équipements de proximité, à l'image de la halle de tennis de la Durantière adaptée handisport ou du nouveau complexe sportif de Bellevue dont le chantier a débuté. Notre ambition d'accueillir le sport pour tous et le sport professionnel s'est également traduite en 2018 par la finalisation de la première phase des travaux du nouveau Palais des sports de Beaulieu, avec trois nouvelles extensions et la réhabilitation de la salle 5 000. C'est la promesse d'une éducation des jeunes par le sport toujours plus performante et avec toujours plus de compétitions de haut-niveau. À travers le sport, pour ses valeurs émancipatrices et son rôle essentiel de cohésion sociale, nous contribuons à lutter contre l'échec scolaire et les inégalités culturelles tout en favorisant la santé.

Par la culture, garante de notre singularité et pourvoyeuse de nos nouvelles représentations du monde, nous continuons d'innover pour mieux réfléchir hors des cadres traditionnels. C'est dans cette optique que nous avons inauguré en 2018 des ateliers d'artistes et que nous nous apprêtons à bâtir "Libre Usine", nouvel équipement entièrement dédié à la fabrique et à la création du spectacle vivant. Cette même ambition irrigue les parcours d'éducation artistique et culturelle au sein des écoles de la Ville. En effet, l'art et la culture, notre héritage, doivent sans cesse être cultivés pour que Nantes reste cet espace bouillonnant toujours à même d'inventer un regard décalé, surprenant et original. Construisons une identité culturelle tournée vers le futur, capable de renforcer notre rayonnement et notre attractivité.

Tous ces projets et toutes ces actions, nous les avons élaborés en lien avec les habitant·e·s, pour permettre à chacun·e d'imaginer et de fabriquer collectivement le service au public. Parce que les compétences et la créativité de toutes et tous sont d'un apport à nul autre pareil pour s'emparer des transformations numériques ou écologiques, nous avons par exemple renouvelé cette exigence en juin à l'occasion de la votation citoyenne de "15 lieux à réinventer". Cette démarche participative a permis aux Nantais·es de

choisir 14 projets telle une cantine solidaire ou une coopérative de quartier. La volonté de laisser la possibilité aux habitant·e·s de co-construire et d'enrichir nos politiques publiques s'est aussi affirmée avec le lancement de la concertation pour redessiner la place de la Petite-Hollande. Ce fut l'occasion d'un atelier citoyen pour se saisir de la question de la nature en ville, pour réinventer la rive droite de la Loire dans le cadre du programme "Loire à cœur". Nous construisons collectivement une ville intégrant les enjeux écologiques et numériques, un espace de proximité au service de tous et du bien vivre ensemble.

Johanna ROLLAND
Maire de Nantes
Présidente de Nantes métropole

Dialogue citoyen

Dans le cadre de sa volonté de co-construire ses projets et d'instaurer à Nantes une gouvernance renouvelée et participative, fondée sur un dialogue constant entre les élus et les habitants, de nombreuses politiques publiques et d'importants projets ont été partagés avec les nantais-es. Pour répondre à cette ambition, le dialogue citoyen se déploie, s'adapte, se renouvelle, expérimente.

Des nouvelles formes d'implication des citoyens

A compter de mars 2018, **une commission citoyenne** composée de 12 personnes volontaires a été mise en place sur la base d'un appel à volontariat et d'un tirage au sort pour appuyer les élus sur le scénario à retenir pour le devenir du site « CAP 44 - Les grands Moulins de Loire ». Les points de vue des nantais concernant ce lieu étaient en effet très contrastés. Aussi, pour soutenir sa réflexion, cette commission a pu recueillir l'avis d'experts à travers des conférences publiques ouvertes à tous mais également traiter et analyser les contributions citoyennes (individuelles et/ou collectives) sollicitées via une plateforme internet. Cette commission citoyenne indépendante a produit un avis citoyen prenant en compte les divers points de vue exprimés, éclairant la décision politique.

En juin 2018, les Nantais ont été invités à participer à **une votation citoyenne** afin de choisir les projets qui seront mis en œuvre concrètement sur 14 lieux de la ville de Nantes (démarche « 15 Lieux à réinventer »). Cette implication des citoyens dans la décision finale a été l'occasion d'organiser et tester un processus numérique de votation en lieu et place d'un votation par bulletin papier. Toutefois, afin de favoriser la participation de tous, un accompagnement sous forme de médiation de proximité a été organisé sur l'espace public et dans les mairies de quartiers. En organisant cette votation citoyenne numérique, la collectivité a permis à 7 015 personnes (59 % de femmes et 41 % d'hommes / 60 % des votants ont entre 18 et 40 ans) de participer au vote (34 328 choix exprimés, soit près de 5 par personne).

Les ateliers citoyens sur les équipements dialogués

Avec les « équipements dialogués », la volonté d'impliquer les usagers dans la conduite de projets d'investissements ou d'aménagements publics s'est poursuivie en 2018. En proposant aux Nantais-es de participer à la co-construction de nouveaux équipements structurants (équipement sportif sur le quartier Bellevue ; maison de quartier ressource sur le quartier de la Halvêque-Beaujoire), la Ville de Nantes poursuit les expérimentations en cours sur une autre manière de concevoir les équipements de proximité. L'enjeu est de mener une conduite de projet participative très intégrée, dès en amont de la programmation et d'associer très étroitement les futurs usagers (qu'ils soient habitants, agents de proximité, membres d'associations utilisatrices...) aux différentes étapes du projet.

Une plate-forme numérique au service du dialogue citoyen

En 2018, un travail de réflexion sur les échanges numériques dans le cadre du dialogue citoyen a été engagé. Cela a abouti à la proposition de créer une nouvelle plate-forme de dialogue citoyen qui prendra la suite de nantesco.fr à compter de 2019. Cette plate-forme rassemblera pour la première fois sur un même espace numérique toutes les démarches participatives de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole. L'outil est le résultat de l'expérience des dispositifs participatifs numériques précédents et répond aux souhaits exprimés par les citoyens lors d'ateliers. De nombreuses démarches de dialogue seront ainsi accessibles

tans concernant les projets nantais que métropolitains. A noter : lors de sa sortie prévue en juin 2019, cet espace fera le récit d'une centaine de projets participatifs en cours ou passés.

Connectée au site institutionnel et aux réseaux sociaux Nantes et Nantes Métropole, la plate-forme permettra à chacun, en toute transparence, de mieux connaître le déroulé des projets et les modalités pour y contribuer, participer à la co-construction et être informé de l'impact de la concertation sur la décision finale.

Les possibilités offertes pour s'impliquer sont multiples (candidater à un atelier, répondre à un questionnaire, déposer une proposition argumentée, analyser un texte...). Elles permettent à différents profils de citoyens de participer quel que soit le temps dont ils disposent et selon leurs centres d'intérêt et lieux de vie.

Complètement Nantes : un zoom sur le dialogue citoyen

En avril 2018, une exposition sur le Nantes de demain a permis aux Nantais et Métropolitains de découvrir les modalités d'association des citoyens à la fabrique de la ville. L'événement a donné lieu à de nombreux ateliers citoyens, plénières de conseils nantais, temps forts de démarches, réunions professionnelles explicitant concrètement la prise en compte du « Dialogue citoyen » dans le projet municipal.

La transition écologique

Agir pour la transition écologique, c'est agir sur nos modes de vie : déplacements, consommation, alimentation, factures énergétiques, ou encore maillage des services publics dans les quartiers. La Ville de Nantes déploie ses politiques publiques en développant une collaboration active entre les différents acteurs, dans une logique de proximité sur chacun des 11 quartiers. Depuis 2004, le plan d'actions développement durable de la Ville de Nantes a constitué la feuille de route de cette politique publique transversale. Le grand enjeu de l'année 2018, c'est la transition énergétique.

L'environnement et la transition énergétique au cœur du projet nantais

La feuille de route métropolitaine adoptée en février 2018 a posé trois principes clés pour l'action : une transition énergétique 100 % citoyenne et qui augmente le pouvoir d'agir des habitants, une transition énergétique au bénéfice de 100 % des habitants, une transition énergétique qui valorise 100 % des ressources. La Ville de Nantes s'est fixée de nouveaux objectifs pour décliner ces principes à son échelle afin d'accélérer les réalisations et de franchir un nouveau cap dans le changement de modèle, en agissant sur la rénovation énergétique des logements, la promotion et le soutien de l'économie circulaire ou encore le développement d'un projet alimentaire de territoire pour une alimentation locale, durable et de qualité pour chacune et chacun.

Une illustration : la lutte contre la précarité énergétique

L'association nantaise d'aides familiales (ANAF) met en œuvre sur Nantes (et l'ensemble des communes de la Métropole) des visites de diagnostic socio-énergétique au domicile des personnes. Parallèlement, le barème d'éligibilité de l'aide du fonds de solidarité pour le logement (FSL) est passé du seuil du RSA à celui de plus de 1 400 € pour une personne seule. Pour lutter contre la précarité énergétique, l'ambition est de proposer des parcours d'accompagnement global. Les visites à domicile proposent aux ménages un diagnostic des modes de consommation de l'eau, du gaz, de l'électricité et un accompagnement social et budgétaire pour lutter contre la précarité énergétique et ses effets. Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Nantes a accompagné 150 ménages sur l'année, à hauteur de 3 visites par an par ménage.

La participation citoyenne, avec les bureaux des projets

Composés d'élus et d'habitants volontaires dans chaque quartier, les bureaux des projets sont mis en place dans chacun des quartiers depuis janvier 2016. Leur objectif : apporter un soutien aux projets d'initiative citoyenne portant sur le cadre de vie, l'environnement et les nouvelles pratiques sociales et collaboratives.

30 projets soutenus par les bureaux des projets s'inscrivent en 2018 dans une démarche de transition énergétique, sur les thématiques suivantes : sensibiliser et agir pour la transition, réemployer, rénover, composter, jardiner, animer et embellir l'espace public. Les comités d'animation sont également de plus en plus vigilants à ce que les animations de quartier intègrent cette préoccupation.

Écopôle : un réseau et des ressources

Écopôle accompagne des projets de développement contribuant à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et l'animation de certains volets de la politique publique de développement durable de la Ville de Nantes. Espace ressource, son centre de documentation et d'information est ouvert au

public et se décline également dans plusieurs lieux dédiés et décentralisés à Nantes : Foyer de Jeunes Travailleurs Embarcadère, GRETA Industrie, Foyer de Jeunes Travailleurs Chénaie, École des Mines de Nantes.

La Ville soutient Ecopôle autour de plusieurs objectifs parmi lesquels le soutien aux actions citoyennes et au pouvoir d'agir des habitants (par exemple le lieu de réemploi le 60B situé dans le quartier Doulon Bottière), l'implication des particuliers dans la construction d'une trame verte et bleue « privée », de nombreux ateliers de science participative...

Le Réseau nantais de la société civile verte en actions

En 2018, 4 axes sont poursuivis par le Réseau société civile verte au plus près des préoccupations des habitants :

- nouvel atelier citoyen autour des contenus numériques sur la transition énergétique et écologique dans le cadre de la refonte des sites internet de la collectivité ;
- financement des premières « places et squares de quartiers » autour d'initiatives citoyennes écologiques de proximité (composteur multifonctions, construction d'un programme d'animation multi-thématique) ;
- poursuite de CartoQuartiers.fr, carte collaborative des services de proximité et des initiatives citoyennes ; prix du jury du trophée Open Data 2017, ce site se tourne en 2018 vers de nouveaux objectifs : partenariats sur l'actualisation de données avec des acteurs de la transition écologique et énergétique et animation d'une communauté des contributeurs.
- déploiement de l'éco-responsabilité d'événements nantais.

Pour plus d'informations, comme chaque année, le rapport développement durable, présenté au conseil municipal en fin d'année, donne à voir des réalisations concrètes de la Ville et de ses partenaires. Il se décline en version numérique sur la page www.nantes.fr/transitionecologique.

L'exemple de la commande publique au service d'une métropole durable

La Ville de Nantes, au même titre que la Métropole, poursuit la démarche dans laquelle elle est engagée depuis près de 15 ans en mettant la commande publique au service de la construction d'un territoire durable et en confortant son exemplarité en matière d'achats durables.

Le déploiement de cette démarche, bien ancrée dans plusieurs catégories d'achats telles que les denrées alimentaires, les fournitures de bureau, les produits d'entretien ou encore les véhicules, se structure autour de la mission commande publique durable.

Ces achats répondent aux grandes cibles du développement durable que sont : l'insertion, le handicap, la lutte contre les discriminations, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), l'environnement, l'énergie, le climat. La réponse à ces préoccupations se met en œuvre au travers de dispositifs dédiés et spécifiques.

Plusieurs priorités ont guidé les actions menées en 2018 en faveur d'une commande publique responsable :

- La mise en œuvre du Schéma de Promotion des Achats Responsable (SPAR), adopté en mars 2017 par le conseil municipal et le conseil métropolitain. Il s'agit de renforcer le rôle de levier et l'exigence d'exemplarité de la commande publique, en soutien et en cohérence avec les objectifs de construction d'une métropole durable. Ce dispositif se décline au sein des directions opérationnelles avec une prise en compte « achat responsable » au moment de la programmation annuelle des marchés.

- Transition énergétique, plan alimentaire territorial (PAT), économie circulaire. La Ville intègre les trois feuilles de route (adoptées fin 2018 par le Conseil Municipal) dans ses marchés publics.

L'impact énergétique est un axe prioritaire dans les marchés dont les consommations en fluides constituent un élément important (parc véhicules, patrimoine bâti, éclairage public, matériel informatique en particulier). L'objectif de réduction de ces consommations est intégré de manière systématique dans les exigences techniques des appels d'offres, notamment via des labels écoresponsables. L'achat d'électricité renouvelable fait l'objet d'un lot spécifique.

Les denrées alimentaires sont également au cœur des préoccupations avec des enjeux tant en termes de santé, de protection de l'environnement que de développement local et d'autonomie alimentaire (PAT). Si la restauration scolaire est particulièrement concernée, la thématique touche aussi la petite enfance et l'action sociale.

Un travail important est également mené sur les questions de la réduction du gaspillage alimentaire et du compostage des déchets de cuisine, un des grands axes d'action déclinés dans la feuille de route de l'économie circulaire.

Le projet managérial

Une signature : « Nous réinventons le service public »

Le projet managérial place le citoyen-usager au cœur du service public. Il a vocation à faire évoluer notre modèle de management et les pratiques professionnelles des cadres et des agents pour :

- mettre en œuvre le projet de territoire à l'échelle de Nantes Métropole et la Ville de Nantes ;
- améliorer et adapter notre service public ;
- être exemplaire en matière de responsabilité sociétale (qualité de vie au travail, empreinte environnementale, loyauté des pratiques...).

Il s'agit notamment de :

- maintenir l'exigence de qualité et de sobriété du service public ;
- intégrer davantage la dimension partenariale dans la conduite des projets ;
- développer les pratiques d'écoute et de co-construction avec les usagers, les citoyens, les partenaires, les agents ;
- favoriser l'autonomie, l'initiative, l'innovation au sein des équipes ;
- anticiper et accompagner les transitions énergétique, numérique...

La nouvelle signature « Nous réinventons le service public », présentée lors des vœux 2018 aux agents, traduit cette ambition.

Des actions concrètes mises en œuvre en 2018

- Le vote de la feuille de route transition énergétique en février 2018 a été l'occasion pour la collectivité de réaffirmer ses engagements en matière d'exemplarité. La volonté d'accélérer la réduction de l'empreinte environnementale des bâtiments de la collectivité se concrétise par le vote d'une enveloppe de 775 k€ de travaux de rénovation et d'isolation thermique. Le rythme de la mutation de la flotte interne de véhicule s'accélère avec notamment dès 2018 un renouvellement de tous les véhicules légers de transport de personnes en motorisation GNV (gaz naturel) ou 100 % électriques ou en motorisation hybride de préférence rechargeable. Les mesures en faveur des déplacements durables des agents sont renforcées par la mise en place d'une indemnité trajet vélo et par l'expérimentation du télétravail. Un réseau d'éco-activateurs permet par ailleurs de diffuser les bonnes pratiques au plus près des équipes.

- La réflexion prospective se structure avec la création d'ateliers prospectifs auprès de la direction générale et par le biais d'un réseau de veilleurs internes.
- En matière de gestion des ressources humaines, les actions en faveur de la qualité de vie au travail et de l'égalité réelle se poursuivent :
 - la démarche de prévention des risques psycho-sociaux (RPS) se décline auprès des directions. Chaque encadrant et chaque agent bénéficiera d'une formation sur ce thème en 2019 ;
 - les actions de formation ou de sensibilisation aux discriminations ont concerné respectivement 264 et 460 agents. L'accent a été mis notamment sur la prévention contre les discriminations envers les personnes LGBT. À noter que le conseil consultatif interne égalité-diversité-mixité a été renouvelé ;
 - un dispositif de soutien aux équipes et aux agents a été mis en place suite aux émeutes de l'été dans les quartiers ;
 - la démarche sur les conditions d'emploi des agents non titulaires non permanents, laquelle vise à résorber la précarité de cette population d'agents, a abouti à des premières mesures appliquées depuis le 1er janvier 2018 ;
 - le dispositif « Rebondir à Nantes » permet aux agents en repositionnement de retrouver une activité professionnelle en bénéficiant de formations adaptées.
- En matière de numérique, la stratégie Data est en-cours de définition et le projet d'amélioration des équipements et outils collaboratifs internes est lancé.
- La démarche d'innovation interne, articulée autour d'un dispositif de recueil et d'instruction d'idées innovantes exprimées par les agents et d'un réseau interne de 50 ambassadeurs, a reçu le Trophée de l'innovation participative (décerné par Innov'acteurs).
- La deuxième édition de la semaine de l'innovation, ouverte à l'ensemble des agents, a proposé 88 ateliers dans 31 lieux différents. Des temps d'acculturation à des techniques créatives, baptisés « heures créatives » sont également accessibles aux agents sur le temps du déjeuner.
- Le dispositif de sensibilisation et de soutien à l'évolution des pratiques professionnelles se renforce :
 - les conférences « Rencontres du management et de l'innovation » organisées mensuellement sont désormais ouvertes à l'ensemble des agents ;
 - les parcours de formation de l'encadrement sont relancés avec une priorité donnée à l'encadrement de proximité ;
 - l'offre de formation au dialogue citoyen est mise en place ;
 - une offre de conseil ponctuel dédiée aux encadrants de proximité sur des problématiques de management opérationnel vient compléter l'offre de services proposée (Direction Organisation et Management).

Relation aux usagers

Présente sur l'ensemble du territoire nantais et en lien direct avec le public, la direction de la relation aux usagers (DRU) a vocation à accueillir des habitants et répondre à leurs questionnements et besoins exprimés via différents canaux.

Les équipes d'accueil s'appuient sur une base de connaissances développée au sein de la direction pour apporter les réponses les plus pertinentes aux citoyens.

Les équipes de la DRU assurent notamment :

- l'instruction et la délivrance d'actes d'état civil et de pièces administratives (cartes d'identité, passeports...), et prennent en charge l'organisation des mariages et des PACS ;
- la conservation et la restitution des objets trouvés aux usagers ;
- le pilotage des opérations citoyennes en organisant les élections ainsi que le recensement de la population nantaise ;
- la gestion des cimetières des quartiers nantais et le suivi des opérations funéraires ;
- la réception, l'enregistrement, l'acheminement des courriers parvenant à la Ville.

En 2018, la DRU s'est associée aux groupes de travail dans l'ambitieux projet porté par la Collectivité et mené par la DGIRC « Réinventons ensemble les services au public ». Ce projet va fortement impacter les services rendus dans les prochaines années.

Au titre de l'année 2018, quelques points sont également à souligner.

Ouverture de la mairie de quartier de Nantes Sud

La nouvelle mairie de quartier a été inaugurée le 8 février 2018. Elle fait suite à une phase d'échanges menée en 2016 avec les usagers, les élus et les agents pour définir le programme, et des travaux amorcés en juillet 2017.

Cet équipement se caractérise par la présence sur le même site de l'équipe de la mairie de quartier et de l'équipe de quartier. Cela permettra d'offrir un meilleur niveau de service et d'information aux habitants.

Des adaptations de l'accueil au vu des circonstances et la refonte de la mairie centrale

Les tensions dans différents quartiers de la Ville en juillet 2018 ont affecté trois mairies annexes pour lesquelles des solutions ont été progressivement trouvées : la Mairie de quartier Nantes Nord a réemménagé dès la mi-septembre ; la mairie de Bellevue a été rouverte au rez-de-chaussée le 6 novembre ; celle des Dervallières, totalement détruite, s'est installée dans de nouveaux locaux le 19 février 2019.

Côté Mairie Centrale, des travaux ont commencé début septembre. Ils permettront la réalisation d'un nouveau plateau d'accueil pour offrir aux agents et aux usagers un lieu plus moderne et fonctionnel, avec une livraison programmée en avril 2019.

Expérimentation de nouveaux horaires en mairie centrale

Cette expérimentation offre aux usagers une amplitude élargie le lundi de 8h00 à 19h00 tandis que les autres jours les horaires d'ouverture sont de 9h00 à 17h30. Ces nouvelles modalités d'accueil feront l'objet d'une évaluation.

AlloNantes en progression

Le nombre d'appels continue sa progression (+ 7 %) avec une moyenne de 1 535 appels par jour.

Sont en augmentation : les appels relatifs à la Maison de la Tranquillité Publique, ceux liés aux problématiques de propreté publique et ceux destinés à la prise de rendez-vous pour les titres d'identité.

Pour ces derniers, un outil a été acquis permettant aux agents de prendre rendez-vous dans les différentes mairies de quartier. En 2019, il sera accessible directement aux usagers.

Les actions du secteur « élections »

Le service a pu organiser le 4 juin une cérémonie de citoyenneté destinée à remettre officiellement aux jeunes citoyens leur carte électorale. 144 d'entre eux étaient présents pour cette première.

L'année 2018, exceptionnellement sans scrutin, a permis de s'atteler à différentes activités tels que :

- l'ajustement du découpage électoral intégrant les évolutions démographiques des quartiers nantais ;
- la préparation liée à la mise en place par l'INSEE du Répertoire Électoral Unique ;
- l'organisation des dernières commissions administratives électorales (au profit d'une commission de contrôle composée de 5 élus).

Le nombre d'électeurs est de 189 649 au 1^{er} mars 2018.

État civil, des évolutions

2018 fut la première année pleine de prise en charge des PACS avec 1 810 dossiers enregistrés, suite au transfert par l'État.

Afin de tenir compte du volume d'actes traités et de renforcer la sécurité juridique, les missions d'État Civil effectuées dans les Mairies de quartier de Doulon et de Chantenay ainsi que les registres ont été transférés en mairie centrale.

Démarrage de la 1^{ère} phase du système de transmission électronique des actes d'État Civil (COMEDec) entre collectivités (pour faciliter le suivi des déménagements). Les demandes formulées par les notaires interviendront en 2019 (déjà 200 demandes par jour en décembre).

Recensement 2018

Le recensement de la population effectué début 2018 a donné lieu à un taux de recensement par Internet de 75,1 %. En la matière, Nantes fait partie des bons élèves parmi les villes de taille comparable.

Par ailleurs, le travail de vérification des adresses accompli tout au long de l'année (Répertoire des Immeubles Localisés) a permis à l'Insee d'établir de façon fiable le nouveau chiffre de population municipale (306 694 habitants au 1^{er} janvier 2019).

Chiffres clés 2018

- 394 244 appels reçus sur la plateforme AlloNantes avec un taux d'efficacité de 91 % (nombre d'appels pris / nombre d'appels reçus) et 77 % d'appels répondus en moins de 3 sonneries .
- 2 669 invitations envoyées pour la soirée d'accueil des nouveaux Nantais (442 participants).
- 259 719 documents reçus (courriers et journaux), 601 375 courriers affranchis et 82 976 messages électroniques reçus sur la boîte contact.
- 26 178 cartes nationales d'identité et 25 278 passeports délivrés.
- 96 686 actes d'état civil demandés par e-démarche, soit une baisse de 8 % (liée en partie à la mise en place de COMEDDEC et donc à un passage des demandes par un autre canal, de collectivité à collectivité).
- 45 988 dossiers de titres de transports solidaires et 7 999 pass Carte Blanche délivrés (+ 33 %).
- 958 mariages dont 16 de nuit, 1810 PACS et 86 parrainages civils célébrés.
- 8 910 naissances déclarées et 3820 décès enregistrés.
- 306 694 habitants à Nantes au 1^{er} janvier 2019 (source Insee).
- 189 649 Nantais inscrits sur les listes électorales au 1^{er} mars 2018.
- 96 personnes ayant acquis la nationalité française ont assisté avec leur famille à la cérémonie du 14 juillet.
- 1 149 concessions acquises ou renouvelées dans les cimetières et 3 399 dossiers d'inhumation ou de crémation enregistrés.
- 96,8 % : c'est le taux de réponse atteint pour le recensement partiel de la population 2018 (dont 75,1 % par internet).
- Nombre de courriers reçus en baisse (-6%) ; nombre d'affranchissement stable au dessus de 600 000.

Sports

La politique sportive la Ville vise à renforcer l'offre dans les quartiers pour répondre aux attentes des Nantais et à développer l'attractivité du territoire et du vivre-ensemble.

« Nantes Terrain de jeux » : les pratiques sportives libres dans l'espace public

À l'écoute des besoins des Nantais, la Ville a initié en 2016 la démarche « Nantes Terrain de Jeux » (NTJ), qui vise à bâtir avec les habitants une politique publique des pratiques sportives libres. Il s'agit aussi d'organiser des événements réguliers (festival NTJ), d'expérimenter l'accès à certains équipements sportifs ou des initiatives (prévention santé), de communiquer via des outils numériques et de créer du lien.

Principal événement 2018 : le festival NTJ, lequel a rassemblé 8 000 personnes en 3 jours à la carrière Miséry (Chantenay) dans le cadre de « Complètement Nantes ».

Côté équipements, soulignons :

- l'ouverture du street workout du Breil à la rentrée 2018 ;
- l'ouverture du terrain multisport du Perray, à proximité immédiate du centre socio-culturel et du centre commercial Paridis ;
- l'installation d'un agrès de musculation de plein air au square Augustin Fresnel (quartier Pin Sec).

La suite se construit avec :

- l'étude et diagnostic partagé de la Vallée du Cens ;
- la co-élaboration de l'expérimentation éclairage nocturne au skatepark Vincent Gâche ;
- la gestion de la piste de danse NTJ.

Soutenir la pratique par des actions spécifiques et des partenariats ciblés

La Ville promeut des partenariats au travers de plans et dispositifs de subventions, participe à la structuration de fond de la pratique, selon les disciplines. Cela passe par le pilotage, la mise en œuvre et le suivi des plans football, des plans handball et de la pratique du futsal. Au total, 28 clubs sont ainsi suivis : 16 côté foot, 6 côté hand et 6 dédiés au futsal.

Concernant les disciplines handisport et sport adapté, soulignons un plan de suivi dédié, avec à la clé une aide à la définition de la stratégie de développement. Ce travail mené en partenariat avec les acteurs assure le suivi de 21 clubs/sections.

S'agissant des plans nautiques, on doit noter une aide à la stratégie de développement des sports nautiques et des conventions d'objectifs. 8 clubs sont suivis (1 Kayak, 3 Aviron, 4 Voile).

Focus : le modèle exemplaire du football

Tournoi cité foot 2018 : un événement qui s'inscrit dans le plan Cité foot 2015-2018 et regroupe 16 clubs formateurs. Un temps fort sous le signe des valeurs citoyennes : respect, fair-play, solidarité, partage... Le tournoi rassemble 250 jeunes footballeurs (U10/U11) dans le mythique stade Saupin.

Le partenariat Ville/FC Nantes : il se traduit par des actions partenariales pour les clubs du plan, avec à la clé des entraînements avec les pros, une visite de la Beaujoire, la présentation des clubs en lever de rideau lors des matchs de championnat, ou encore l'entraînement délocalisé (exemple : celui de Don Bosco, à l'Éraudière a rassemblé plus de 700 personnes le 24 avril 2018).

Équipe Ambassadrice (EA) cité foot : ce projet initié en 2017 permet aux enfants (U14/U15) des clubs Cité foot de participer à des matchs de prestige et de se confronter au FC Nantes au stade Saupin. À noter que cette promotion U14/U15 s'est classée 14ème au Mondial de la Saint Pierre, derrière les équipes nationales.

L'Animation sportive, sur le terrain avec les enfants

L'animation sportive est un pilier de l'action municipale, avec 33 éducateurs de terrain, notamment sur le secteur scolaire. Une action également péri et extra-scolaire dont voici les principaux chiffres et manifestations :

- L'École municipale des sports : 20 disciplines, 1 335 inscrits sur l'ensemble du territoire Nantais.
- Les animations pendant les vacances scolaires (hors été) : 23 634 passages.
- Les animations durant l'été 2018 (hors « Bouge ton été ») : 11 854 passages au total sur les 4 secteurs.
- Bouge ton été 2018 : 10 588 participants (en augmentation de 4 243 passages en trois ans, soit +40 %).
- « Handball'toi » : 606 inscrits ;
- « Sportez bien les filles » : 500 inscrites ;
- « Sports en fête (Dervallières) : 900 inscrits ;
- la compétition de sprint « Golden blocks » : 250 inscrits.

Plus de 50 manifestations, sorties, et actions ont ainsi eu lieu en 2018 pour faire de l'animation sportive l'un des grands moteurs de la proximité, au service des enfants nantais.

L'envol de la pratique sportive avec la Carte Blanche

La Ville de Nantes a mis en place depuis le 1er juillet 2017 une aide à la pratique sportive. Ce dispositif permet de compléter l'offre existante (animation sportive municipale, école municipale des sports...) et de contribuer à lever le frein financier qui peut exister pour les Nantais disposant de faibles ressources.

Au 31 décembre 2018, ce sont ainsi plus de 2 250 aides à la pratique sportive qui ont été attribuées aux Nantais titulaires de la « Carte blanche » pour un budget de 270 000 €.

Ces aides contribuent à développer la pratique sportive pour tous. À noter que près de la moitié de ces aides concernent le public féminin, tandis que 40 % des bénéficiaires habitent dans les quartiers prioritaires de la ville.

Des offres sportives sont proposées aux associations de médiation ou aux porteurs de la carte blanche. Il s'agit notamment de places proposées par le FCN (2 000 places), ou pour des événements sportifs majeurs (Euro de Hand féminin, spectacle de l'équipe de France de patinage sur glace...).

Soutenir le sport de haut niveau

La performance et l'excellence sportive constituent un enjeu fort pour la Ville de Nantes. En parallèle à Nantes Métropole et ses clubs de haut niveau en sports collectifs, la Ville maintient une attention sur les disciplines amateurs via les plans nautiques, handball et foot, handisport. Nombre de clubs nantais soutenus par la Ville comptent parmi l'élite sportive nationale : aviron, escrime, athlétisme, hockey sur gazon, voile...

À titre d'exemple pour les résultats 2018, citons :

- Emma Brentel (RCN) et Clément Tabur (SNUC), médaillés aux Jeux Olympiques de la jeunesse à l'été 2018 ;
- la montée du SNUC tennis dans l'élite du tennis national en interclubs ;
- la participation de Maxence Orange aux championnats d'Europe de Natation.

L'évolution de l'usage du complexe Mangin-Beaulieu, emblématique de la Ville, est à souligner :

- La réouverture de la salle principale du Palais des Sports de Beaulieu, à l'été 2018, a entraîné une relocalisation de l'activité de 5 clubs professionnels. Les clubs féminins de handball et de volleyball sont les nouveaux clubs résidents du complexe sportif Mangin-Beaulieu.
- Il est composé de 2 équipements sportifs extérieurs et de 5 équipements couverts - dont une salle omnisports de 2500 spectateurs – le complexe a atteint un volume de fréquentation de 35 235 heures en 2018.

Des manifestations illustrant le dynamisme nantais

Au niveau national :

- Finales coupe nationale de Gym à Bonne Garde ;
- 1er Open de Drones à Lecointre ;
- Naoned Cup Foot U9 à Saupin (Sporting club de Nantes) ;
- Course Elite Cyclisme (NDVS) à Nantes Est.

Sport Féminin :

- « Sportez bien les filles » (Jardin Fonderies) ;
- « Nantes Derby Girls » ;
- « Dé'filles Hand » à PJ de la Durantière.

Handi - Sport Adapté :

- Championnat régional Athlé Sport Adapté à Lecointre ;
- Casquettes et crampons à ExpoNantes ;
- Courses « Special Olympics » au Parc Dervallières.

Au niveau « Régional-Départemental-Local » :

- Duathlon du TCN au Grand-Blottereau ;
- Tournoi des Ecoles Hockey/gazon (Petit Port) ;
- Fête du Mini basket et Petits Princes du hand (Beaujoire) ;
- Ryder cup Golf Tour (Parc des Chantiers) ;
- « Sentez-Vous Sport » (CDOS Site des Chantiers) ;
- « Ruée vers le Sport » (OMS/Bouffay-Feydeau) ;
- « Color Me Rad » (ExpoNantes) ;
- Foulées du Tram, Trail Urbain de Chantenay, Cross Chantrerie, Corrida Beaujoire.

Chiffres clés

- 164 installations sportives réparties sur le territoire nantais, dont 59 couvertes et 105 en plein air (6 piscines, 11 stades, 1 street workout, 1 parkour, 3 bases nautiques, 1 pôle cycle...)
- 929 980 entrées enregistrées en 2018 dans les 6 piscines de la Ville, tous publics confondus ; 2 739 pratiquants réguliers ont fréquenté la base nautique municipale en 2018.
- 320 associations subventionnées par la Ville en 2018 au titre de sa politique sportive : 226 clubs sportifs (dont 27 clubs omnisports) et 94 associations scolaires. 11 emplois aidés, dans 9 clubs différents, bénéficient du soutien de la Ville.
- 19 clubs proposant 25 disciplines œuvraient dans le champ du handisport et du sport adapté en 2018. 60 123 € consacrés au handisport nantais : 25 843 € pour le fonctionnement courant, 10 480 € pour le programme Handisport/Sport adapté, 10 000 € pour les équipements, 13 800 € pour les manifestations.

- 320 événements sportifs coordonnés par la Ville dont un tiers de haut niveau, 8 manifestations handisport/sport adapté et 1 événement parkour organisé par « Art in Motion ».
- 10 600 passages d'enfants recensés lors de "Bouge ton Été".
- 480 000 spectateurs au FC Nantes et 125 000 au HBCN sur la saison 2017-2018.

Vie associative

Le soutien de la Ville aux nombreuses associations nantaises repose sur les valeurs que la collectivité s'attache à promouvoir : la démocratie ou l'engagement associatif comme élément constitutif de la citoyenneté ; la liberté ou la reconnaissance de l'autonomie et de la liberté associatives ; la cohésion sociale, un soutien accentué étant apporté aux projets associatifs menés sur des territoires en difficulté ou à l'intention des publics fragiles.

Le territoire nantais compte près de 6 000 associations et environ 90 000 bénévoles. Ces associations agissent et coexistent autour d'activités diverses. Multiples, leurs modes d'organisation s'adaptent pour apporter des réponses innovantes aux enjeux des territoires.

La démarche « Agir ensemble »

Les associations font face actuellement à de forts changements : évolution des motivations et des formes d'engagement, professionnalisation, complexité de la gestion associative, baisse des financements publics, diminution des emplois aidés... Afin de valoriser le dynamisme et l'utilité sociale des associations, la Ville leur a proposé de construire de nouvelles relations et de nouveaux projets à travers la démarche « Agir ensemble ». En 2018, la Ville s'est attachée à pérenniser la démarche en poursuivant les travaux engagés, que ce soit : la charte d'engagements mutuels, la conférence de la vie associative nantaise, l'observatoire de la vie associative, la plateforme collaborative et interactive et les RDV des associations, 2ème édition.

- La **charte d'engagements** mutuels est un projet ambitieux qui affirme et précise les modalités de coopération entre la Ville de Nantes et les associations nantaises. Approuvée par le conseil municipal de la Ville de Nantes et le conseil d'administration du CCAS en décembre 2017, elle porte 5 enjeux (mutualisation, promotion, simplification, reconnaissance, communication) déclinés en 17 engagements pour la Ville et 15 engagements pour les associations. Référencée dans l'ensemble des documents administratifs, elle sera évaluée tous les 3 ans au sein de la conférence de la vie associative par un groupe de travail mixte Ville – associations.
- La **conférence de la vie associative** est le nouvel espace de dialogue entre la Ville et les associations. En 2018, dans le cadre de « Complètement Nantes » et suite à un temps d'installation, une première conférence a été organisée en novembre. À cette occasion, a eu lieu la restitution des travaux de l'**observatoire de la vie associative** portant sur « les apports des associations au territoire nantais », d'un point de vue social, économique, environnemental, territorial.
- La **plateforme collaborative et interactive de la vie associative** doit être un outil favorisant les coopérations au service des associations nantaises et des Nantais. Outil d'échanges entre les associations, elle permet de valoriser leurs projets en mettant en lumière les services proposés par la Ville de Nantes. En 2019, la plateforme sera intégrée au nouveau portail "metropole.nantes.fr" et sera accessible à tout moment via un onglet « associations » en page d'accueil.

Pour ce faire, les différents chantiers relatifs à la plateforme ont été programmés comme suit :

- mars 2019 : démarrage du guichet unique. Il s'agit d'un ensemble de fiches d'information thématiques et d'outils organisés en rubriques et sous-rubriques à destination des associations et du grand public ;
- juin 2019 : refonte de l'annuaire des associations avec une version grand public (recherche par activité) et une version expert axée sur la recherche d'une association ;

- septembre 2019 : réservations des salles en ligne selon 2 fonctionnalités : l'annuaire des salles (via le guichet unique) et le moteur de réservation des salles (pré-réservation en fonction de la date et de l'heure) ;
- 2020 : inscriptions aux alertes. Ce service permettra à l'internaute de recevoir des alertes personnalisées (événement, formation, appel à projets...) ; un formulaire de contact sera à disposition des associations pour poser tout type de questions ;
- 2021 : demande de subvention en ligne, un e-service dématérialisé accessible via le guichet unique.

Création du fonds d'accompagnement spécifique

Pour faire face à la diminution des emplois aidés annoncée par l'État en août 2017, la Ville de Nantes a créé le Fonds d'Accompagnement Spécifique (FAS) lors du conseil municipal d'avril 2018, dotée d'une enveloppe financière annuelle de 400 000 €. Ce Fonds poursuit 3 objectifs :

- soutenir les associations impactées par la diminution ou la non reconduction des contrats aidés de type CAE et emploi d'avenir ;
- apporter un soutien financier aux projets associatifs, aux associations mises en difficultés, notamment au sein des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) ;
- proposer une offre d'accompagnement répondant aux besoins des associations ;

Le FAS permet à une association d'avoir une subvention exceptionnelle et complémentaire (montant maxi : 12 000 €).

En 2018, **47 associations** ont été soutenues dans le cadre de ce dispositif, 60 % d'entre elles œuvrant en QPV. La moyenne des financements attribués par association est de 11 000 € avec un financement se répartissant comme suit : 60 % FAS - 40 % directions pilotes.

Le Fonds a été utilisé à hauteur de 308 653 €. Ces crédits s'ajoutent aux 210 350 € attribués par les directions pilotes. Au total, ce sont 519 003 € versés au bénéfice des associations nantaises fragilisées par la fin des emplois aidés.

Un nouvel équipement dans le quartier Nantes-Erdre programmé

À Nantes Erdre, dans le secteur **Halvêque-Beaujoire**, la Ville a entrepris de bâtir un nouvel équipement structurant pour la vie associative et citoyenne. Celui-ci a vocation à devenir un lieu de centralité sur le quartier. Situé à l'angle de l'avenue de la gare de Saint-Joseph et du boulevard de la Beaujoire, sa livraison est prévue pour 2021, avec un démarrage des travaux début 2020.

Dès en amont, la Ville de Nantes a décidé de co-construire ce projet avec les futurs usagers afin qu'il réponde au mieux aux besoins et aux envies de tous. Fin 2016, une démarche participative visant à croiser les visions et les attentes de chacun (habitants, usagers des équipements du quartier ou non, associations, professionnels...) a été lancée. Cette phase d'immersion a permis, lors de plusieurs rencontres, de recueillir les idées et préconisations de nombreux habitants et acteurs locaux. Enfin, un atelier de prototypage a permis de modéliser les grandes lignes du projet et le fonctionnement de l'équipement.

Ce travail, comme les contributions des habitants, viendra alimenter la dynamique du projet, lequel vise à :

- dynamiser la vie associative du secteur Halvêque-Beaujoire dans un contexte où les associations émergentes sont encore fragiles ;
- encourager l'implication des habitants dans la vie sociale du quartier ;

- proposer une nouvelle offre adaptée aux usages attendus, en remplacement des équipements actuels, vieillissants ou hors normes ;
- donner l'opportunité à des associations nantaises impliquées dans le quartier de bénéficier d'un ancrage territorial ;
- préserver une offre de services diversifiée et accessible à tous, y compris aux populations les plus fragiles ;
- répondre à des besoins nouveaux, non identifiés, qui favorisent la vie sociale du quartier.

Réouverture après réhabilitation de la Fabrique aux Dervallières

Rendue nécessaire par la vétusté des locaux, la réhabilitation de la Fabrique des Dervallières a débuté à l'été 2017 pour une réouverture en octobre 2018 (1,7 M€). La Ville de Nantes réaffirme ainsi son souhait de conforter ce lieu ressource au cœur du quartier des Dervallières qui accueille 13 associations permanentes et 80 compagnies et collectifs d'artistes.

Construction et ouverture du pôle associatif Désiré-Colombe

En plein cœur du centre ville et à deux pas du Musée Dobrée, les travaux d'aménagement du site Désiré-Colombe se sont achevés fin 2018 pour une ouverture officielle début 2019. Le Pôle associatif offre une quinzaine de salles et accueille plus d'une cinquantaine d'associations sur 5 000 m². En lien avec cet espace, le nouveau salon Mauduit permet d'accueillir des conférences, des spectacles et autres thés dansants (350 personnes assises et 600 debout).

Mouvements dans le patrimoine associatif

L'année 2018 a été dense en matière de relogement d'associations. Plus de 80 associations ont été concernées par des relogements, que ce soit :

- dans le cadre des projets «15 lieux à réinventer » : relogement des associations de Baco pour installer le projet de la coopérative « L'Ouvre-Boîtes » ; relogement des associations de la salle Bretagne pour accueillir le projet de « BigCityLife » ; aménagement de la Dulcie Galerie pour le projet « zéro déchets » ; aménagement de la Cocotte en verre pour le projet de la « Cocotte Solidaire » et de la chapelle du Martray pour le projet du « Champignon Urbain » ;
- pour faire face aux besoins de locaux scolaires supplémentaires sur les quartiers du Breil, Clos Toreau, Nantes Nord, Coudray ;
- ou encore suite aux violences urbaines de juillet 2018 sur les quartiers Dervallières, Malakoff et Bellevue.

Convention Ville – Accoord : nouvelles modalités d'animation du partenariat

À Nantes, l'association Accoord a pour objet de développer l'action éducative, sociale et culturelle pendant le temps libre. Par le biais d'une convention renouvelée en 2016 pour 5 ans et dans le cadre des politiques publiques, la Ville soutient les actions de cette association.

En 2018, l'accent a été porté sur l'organisation du partenariat et pour une meilleure visibilité des actions mises en œuvre par l'Accoord : présentation dans les 11 Commissions Locales de Quartier ; organisation en centre-ville d'une manifestation présentant toutes les activités développées dans les 19 centres sociaux (« Un dimanche avec l'Accoord »).

Convention Ville - CAF : formalisation des partenariats pour l'Animation sociale et culturelle et les Espaces de Vie Sociale (EVS)

En 2018, la Ville et la CAF ont reconduit leur convention pour soutenir les structures intervenant dans le domaine de l'animation de la vie sociale.

Dans ce cadre, celles-ci se sont engagées avec chacune des associations dont l'agrément Espaces de Vie Sociale (EVS) a été consolidé (engagements tripartites). Par suite, les 2 partenaires ont organisé la première rencontre entre les 11 associations nantaises agréées EVS.

On doit noter que la Ville participe activement aux groupes de travail visant à favoriser « le pouvoir d'agir des jeunes » (dans le cadre du Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale et des EVS).

L'Accoord a quant à elle mis en œuvre les premiers lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) et développé la mise à disposition de points d'accès numériques.

Chiffres clés

- 6 737 781 € de subventions ont été versés aux associations en 2018 sur l'ensemble des programmes de la Direction Vie Associative et Jeunesse.
- La DVAJ gère 210 équipements à destination des associations, d'une surface totale de 102 092 m².
- 173 salles de réunion ou d'activité, d'une capacité de 10 à 900 places, sont proposées à la location.
- 570 associations bénéficient de créneaux gratuits dans les équipements associatifs municipaux.
- 316 associations sont logées par la Ville, dont 81 à titre gratuit et 235 à titre payant.
- 5 848 associations figurent dans l'annuaire associatif de la Ville, parmi lesquelles 3 944 sont visibles sur Nantes.fr.
- 612 associations (+73 % par rapport à 2017) ou porteurs de projet ont été reçus en entretien en 2018 au CADRAN de la Ville de Nantes (Centre pour Accompagner et Développer les Ressources pour les Associations Nantaises), lieu d'information, d'orientation et de ressources ; 86 personnes ont suivi les formations CADRAN (comptabilité notamment).
- 35 projets innovants ou expérimentaux ont été soutenus par le fonds d'accompagnement aux projets émergents en 2018, principalement dans les domaines de la culture, de la solidarité, de la citoyenneté, de l'action socio-culturelle et du développement durable.
- 58 emplois aidés (PEC – Adultes relais) ont été soutenus par la Ville en 2018, pour un montant total de subventions de 181 646 €.
- 47 associations ont été soutenues par le Fonds d'Accompagnement Spécifique (dont 28 en QPV) pour un montant total de 308 653 €.
- 462 organisations de manifestations sur la voie publique ont été pilotées par la DVAJ en 2018.
- 4,080 M€ de dépenses d'investissement en 2018 pour financer les équipements : pôle associatif D. Colombe, MQ Halvèque, Fabrique des Dervallières, création pôle associatif dans les locaux de l'ex-

ESBANM...) dont 375 K€ pour travaux d'urgence suite aux incendies de plusieurs équipements (MHC, MQ Haubans, Atelier Bricolage Dervallières).

- Une enveloppe de 345 000 € a été utilisée en 2018 pour rénover et améliorer le patrimoine associatif de la Ville.
- 82 400 € ont été consacrés à l'achat de mobiliers et matériels destinés aux équipements associatifs.
- 850 000 € ont été dépensés au titre de l'entretien durable du patrimoine associatif.

Adolescence - Jeunesse

La politique mise en œuvre par la Ville en faveur de l'adolescence et de la jeunesse vise à répondre aux besoins de construction des adolescents et d'émancipation des jeunes (16/25 ans) avec pour fil conducteur la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité des chances. Il s'agit également de favoriser, d'encourager leur participation à la vie publique et citoyenne et de soutenir leurs initiatives.

Agir ensemble pour l'émancipation des jeunes

Afin d'amplifier sa mobilisation en faveur de la jeunesse, la ville de Nantes associée à Orvault, Rezé, Saint-Herblain et à 8 partenaires jeunesse, a été retenue dans le cadre de l'appel à projets « Projets innovants en faveur de la jeunesse ». Pilotée par l'Anru dans le cadre du **programme d'investissements d'avenir (PIA)**, cette action collective a pour objectif de favoriser, sur un territoire donné, l'émergence de politiques de jeunesse globales et intégrées.

L'année 2018 a vu le lancement de plusieurs actions. Les Villes sus-citées ont notamment lancé en décembre 2018 un appel à projets à destination des jeunes « Bouge la Ville » pour soutenir leurs envies d'agir sur l'espace public. Ces projets se réaliseront lors du deuxième semestre 2019.

Développer des actions diversifiées de situations de travail et de prise de responsabilités : les chantiers découverte et remobilisation

Les « **chantiers découverte et remobilisation** » constituent un des supports visant à entrer en relation avec des jeunes éloignés des dispositifs d'insertion et d'accompagnement de droit commun existants. L'objectif est de les remobiliser autour d'un parcours d'accès à la formation et à l'emploi.

Pour ce faire, le dispositif repose sur :

- la réalisation par les jeunes de missions de travail rémunérées ;
- la mise en œuvre d'un accompagnement socio-éducatif individuel et collectif renforcé ;
- la mise en relation avec les structures d'accompagnement de droit commun.

À compter de fin 2018, ce projet a été étendu aux 4 Ville partenaires dans le cadre du PIA. 28 jeunes ont bénéficié de ce dispositif au travers de 4 chantiers en 2018.

Soutenir les initiatives et les projets des jeunes

La politique jeunesse dédiée aux plus de 16 ans vise, entre autres, à encourager l'engagement et la participation des jeunes par l'expérience, l'expression et la coopération.

Cela s'illustre par l'accompagnement (avec les pépinières jeunesse), le soutien aux projets (CLAP), la valorisation et la reconnaissance des actions mises en œuvre. La Ville de Nantes déploie une démarche complète de soutien aux projets et initiatives de tous les jeunes.

■ Les pépinières initiatives jeunesses

Piliers de l'action publique municipale à l'attention des jeunes nantais-es, les pépinières d'initiatives jeunesse incarnent la volonté de la Ville d'accompagner les jeunes dans leur diversité et leurs parcours respectifs. Elles organisent leurs activités autour de 3 fonctions structurantes :

- accueillir les jeunes de manière attentive ;
- informer, orienter et outiller les jeunes ;
- accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de leurs projets et initiatives.

Ces pépinières sont implantées dans les quartiers politique de la Ville.

À noter, le lancement au printemps 2019 de deux nouvelles pépinières : sur les quartiers Breil - Barberie / Dervallières - Zola et sur le quartier Bellevue - Chantenay - Sainte-Anne. Une réflexion est menée en co-construction pour la création d'une pépinière sur le centre sud.

■ Développer le soutien aux initiatives : CLAPS

L'accompagnement des projets et des initiatives tout comme la promotion de la citoyenneté suppose reconnaissance et mise en valeur. Cette volonté a présidé à la création du Comité Local d'Aide aux Projets des Jeunes. Ainsi, le CLAP est un dispositif partenarial, associatif et institutionnel dans lequel Nantes se positionne comme un véritable interlocuteur pour accompagner et stimuler les initiatives des jeunes. En 2018, ce dispositif a été simplifié.

Bilan de l'année :

- 92 demandes différentes enregistrées (contre 87 en 2017, 78 en 2016) ;
- 64 projets déposés, 13 sont portés par des jeunes en quartier prioritaires ;
- 269 jeunes impliqués ;
- 12 jurys organisés (dont 4 organisés sur les quartiers de Malakoff, Nantes Nord, Île de Nantes et Nantes Est) ;
- 59 485 € d'aides financières distribuées ;
- en moyenne 882€ par projet financé soit 72 % de leurs demandes initiales.

Le CLAP accompagne essentiellement des projets à visée culturelle avec 46 projets sur 64 présentés devant le jury. Ce sont essentiellement des projets musicaux ou portant sur les thématiques vidéo, arts plastiques...

Le réseau Léo Lagrange, à travers le TriptiC et l'EclectiC, pépinières d'initiative jeunesse, accompagne 20 projets sur 64.

Ce soutien s'incarne en outre par le biais d'événements tels : « Spot » depuis plus de 10 ans, Clap dans les Bars (2ème édition en 2018) ou bien des dispositifs spécifiques :

- la formation CADRAN destinée aux jeunes porteurs de projets associatifs ;
- le forum des jeunes porteurs de projets européens Nantes Creative Generations.

Être au plus près des enjeux territoriaux

Malgré certaines difficultés comme les heurts de juillet 2018, l'action de la Ville auprès des jeunes des quartiers populaires est constante. À ce titre, plusieurs démarches structurantes ont été initiées en 2018 :

- démarrage d'une concertation auprès des adolescents et professionnels de Nantes Nord autour de l'offre du territoire ;
- mise en place d'un dialogue sur les besoins des Jeunes à Malakoff ;

- ouverture de deux pépinières sur Nantes Ouest dans une démarche co-construite avec les acteurs jeunesse ;
- développement des chantiers découvertes et citoyenneté sur Nantes Est.

Nantado : le passeport découverte pour l'entrée en 6^e et... en 5^e

Sur l'année scolaire 2017-2018, 368 élèves ont participé aux 52 rendez-vous proposés par les partenaires dans le cadre de Nantado. Ces rendez-vous rythment l'année singulière que représente l'entrée au collège. L'objectif : accompagner les prémices de l'autonomie, l'appropriation d'un espace plus large, la découverte d'événements et de lieux emblématiques...

À travers cette action, la Ville se veut attentive aux adolescents en devenir. Une réflexion est aussi menée par les opérateurs culturels et les acteurs éducatifs pour améliorer leurs offres de services à destination de ce public particulier.

Des actions de médiation ont été menées afin que Nantado profite à l'ensemble des adolescents du territoire. À noter, la proportion d'élèves scolarisés dans des collèges prioritaires bénéficiaires augmente (10,8 % désormais).

Depuis la rentrée scolaire 2017, le dispositif a été étendu aux 5^e avec renforcement des actions de médiation.

Chiffres clés

- 36 % de la population nantaise a moins de 25 ans.
- 55 000 étudiants sont accueillis à Nantes chaque année.
- Nant'Arctique a reçu 32 591 visiteurs au cours de l'édition 2018.
- 46 projets ont été sélectionnés et accompagnés dans le cadre de l'édition 2018 de Spot. Le festival des jeunes talents nantais a accueilli 8 000 spectateurs.
- 28 jeunes ont participé aux 4 chantiers « découverte et remobilisation » organisés en 2018.
- 108 élèves ont été accueillis dans les services municipaux pour leur stage de 3^e dans le cadre du partenariat avec 9 collèges sur l'année 2017/2018.
- 52 jeunes mobilisés dans les chantiers découverte et citoyenneté, en 2017/2018.

Petite enfance

La Ville de Nantes mène une politique engagée et volontariste en faveur de l'accueil de la petite enfance et de l'accompagnement des familles. Le soutien à la parentalité et la conciliation vie professionnelle / vie familiale sont des enjeux importants de cette politique publique. Celle-ci a pour objectifs de simplifier le parcours des parents en recherche d'un mode d'accueil et d'accompagner le développement d'une offre d'accueil qui réponde au mieux aux besoins et aux attentes des familles, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.

Développer l'offre d'accueil proposée aux familles

La Ville continue de favoriser et d'accompagner le développement de places nouvelles afin que les familles puissent trouver des solutions d'accueil individuel ou collectif qui leur conviennent. Ainsi :

- 82 nouvelles places en accueil collectif ont été ouvertes à Nantes en 2018 (crèches associatives, micro-crèche et crèches privées inter-entreprises), dont 22 sont financées par la Ville (crèche Fluffy).
- L'offre de service de certains multi-accueils (accueil régulier, occasionnel, d'urgence) a été adaptée pour répondre plus efficacement aux demandes et aux contraintes des familles (Sully, Beaulieu...).
- Des partenariats relevant de la solidarité intercommunale ont été poursuivis avec des communes limitrophes pour permettre l'accueil de jeunes enfants nantais sur leur territoire et réciproquement.
- En partenariat avec la CAF, l'accompagnement économique et social proposé aux crèches associatives et effectué par un cabinet extérieur s'est poursuivi en 2018, avec un objectif de professionnalisation et de pérennisation de ces structures. Il s'agit principalement de séances collectives de formation-action sur les budgets, la gestion de l'activité et la gouvernance. La Ville assure un suivi de l'activité et de la santé des crèches associatives sur la base de l'analyse conduite par ce cabinet.
- La convention avec Habitat et Humanisme a été renouvelée : elle permet l'accueil, au sein de sa micro-crèche, d'enfants de familles en insertion sociale et professionnelle accompagnées par l'association.
- La 5^e édition du forum de l'accueil des tout-petits a été organisée en juin 2018 pour informer et renseigner les familles sur la garde individuelle : assistante maternelle agréée, garde à domicile, garde partagée... Ce forum a été organisé en lien avec la maison de l'emploi et les services à la personne.

Garantir un accueil de qualité à tous les jeunes enfants

Afin de favoriser le bien-être et garantir la sécurité des jeunes enfants, la Ville met l'accent sur la qualité de leur accueil autant dans les structures collectives qu'à domicile.

- En 2018, 18 sites ont bénéficié d'opérations d'amélioration, d'entretien durable et de sécurisation pour un montant de près de 650 000 € :
 - réfection des peintures intérieures au multi-accueil municipal Pilotière.
 - restructuration des unités du rez-de-chaussée du multi-accueil municipal JJV.

- remplacement des menuiseries extérieures, ravalement de façade, accessibilité au LAEP La Perdriole.
- réfection de la chaufferie du multi-accueil municipal Brin de Malice.
- Plus de 134 000 € d'investissement ont permis de remplacer en partie les mobiliers et matériels existants dans les structures d'accueil de la petite enfance (matériel éducatif, électroménager, lits, transats, tables de change...).
- La qualité de l'environnement, de l'air et des repas des enfants dans les structures d'accueil municipales fait l'objet d'une attention particulière de la Ville. De plus en plus d'aliments issus de l'agriculture biologique sont notamment introduits dans les menus des tout-petits.
- Des conférences, des temps de travail et des moments d'échanges ont été organisés pour soutenir la professionnalisation des assistant.e.s maternel.le.s, en partenariat avec la CAF et la PMI.
- L'année 2018 aura été celle de la finalisation de la Charte qualité pour l'accueil des tout-petits. Cette démarche partenariale, entreprise en 2017 avec tous les acteurs de la petite enfance (familles, professionnels, partenaires, experts) a permis non seulement de co-construire une charte qualité mais également de formaliser un avis citoyen sur la base duquel la Ville s'est engagée à réaliser un certain nombre d'actions concrètes. La convention tripartite signée avec le CD44 et la PMI fixe, quant à elle, le cadre de mise en œuvre d'actions partenariales.

Favoriser la réussite des enfants dès leur plus jeune âge

Plusieurs actions autour de l'accueil des jeunes enfants sont poursuivies afin de contribuer à l'égalité des chances pour tous, dès les premières années de la vie.

- Une 6^e campagne de dépistage des troubles visuels a été menée durant l'année scolaire 2017-2018 au sein des établissements municipaux, dans le cadre du partenariat avec le CHU. Cette démarche fait l'objet d'améliorations continues, notamment au niveau de l'accompagnement des parents (communication, lien avec les ophtalmologues libéraux...).
- Le dispositif « parler avec les tout-petits », sur la prévention des troubles du langage, s'est poursuivi en 2018 avec l'arrivée d'un 5^e établissement municipal dans le dispositif. Cette démarche consiste à proposer aux enfants un environnement stimulant au niveau du langage, en accordant une attention particulière aux « petits parleurs ». Le comité éthique du « parler avec les tout-petits » permet d'en évaluer régulièrement la pertinence.
- Le travail avec la CAF et la PMI s'est poursuivi afin d'améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap. À noter, ces enfants ne sont pas encore reconnus comme personnes en situation de handicap par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH 44).
- Dans le cadre des dispositifs Passerelles, le travail partenarial entre la Ville, le Conseil départemental, la CAF et l'Éducation nationale s'est poursuivi en 2018. Ces actions se concentrent prioritairement sur l'accompagnement des enfants qui seront accueillis dans les écoles situées dans les quartiers relevant de la politique de la Ville. Ces passerelles facilitent l'adaptation progressive des enfants à l'école maternelle et les aident dans leur réussite future. Elles favorisent aussi, chez les parents, un rapport « positif » à l'école visant à les associer davantage, dans une perspective de co-éducation.

- L'offre de service dans les trois lieux d'accueil enfants-parents municipaux continue d'être ajustée afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Le fonctionnement des LAEP repose sur une quinzaine de professionnel.le.s de la petite enfance.

Chiffres clés

- En 2018, on recensait à Nantes :
 - 22 multi-accueils municipaux, soit 1 293 places, et 42 places au sein de l'accueil familial municipal assuré par 14 assistantes maternelles.
 - 43 multi-accueils non municipaux financés par la Ville (1 625 places), parmi lesquels 36 multi-accueils associatifs (1 336 places).
 - 126 places d'accueil d'urgence dans les structures municipales.
 - 5 relais accueil petite enfance ayant notamment traité 882 demandes d'accueil d'urgence.
- 502 enfants ont été admis en multi-accueil municipal en septembre 2018 (commissions d'admission d'avril et de juin 2018).

Éducation

Faire des écoles de Nantes des lieux de vie, d'épanouissement et de réussite pour tous les enfants, en assurant les meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves : telle est l'ambition de la Ville, qui s'appuie notamment sur un Projet Éducatif de Territoire.

Ce projet prend également en compte le dynamisme de la démographie scolaire nantaise. En effet, 300 nouveaux élèves ont été accueillis à la rentrée scolaire 2018, ce qui porte à 19 800 élèves le nombre d'inscrits dans les écoles publiques nantaises. A la rentrée 2018, ce sont 55 classes supplémentaires qui ont été ouvertes, dont 45 liées à la mesure du ministère consistant à doubler les classes de CP en REP et REP+ et CE1 en REP+.

Investir pour un accueil de qualité

La Ville de Nantes poursuit la concrétisation de son schéma directeur des écoles. Créé début 2018 ce plan de développement prévoit de consacrer 200 M€ d'ici à 2022 pour la réalisation de 6 nouvelles écoles et l'extension et réhabilitation de 21 écoles.

Dans ce cadre, certains projets sont d'ores et déjà actés et lancés : Champ-de-Manœuvre, Mellinet, Doulon-Gohards et Île de Nantes. Et, comme chaque année, la Ville de Nantes met en œuvre un programme d'entretien durable des groupes scolaires du 1^{er} degré (remplacement des menuiseries extérieures, réfection des peintures intérieures, ravalement de façades, rénovation des couvertures, des cours, des clôtures...). D'autres interventions ont été menées pour permettre des économies d'énergie (rénovation des chaufferies, mise en place de plafonds isolants ou d'une isolation par l'extérieur pour améliorer la qualité thermique des bâtiments). Ces travaux prennent en compte les espaces dédiés aux usages périscolaires et extrascolaires dans les écoles publiques. Cet été, 41 écoles ont ainsi bénéficié de travaux d'entretien durable et de sécurité, pour un montant de 5,42 M€.

Principaux chantiers et études 2018 :

- École Ampère (1,5 M€ TTC) : les travaux d'extension de la restauration scolaire sur la parcelle jouxtant l'école ont été réalisés pour une mise en service à la rentrée 2018. L'opération inclut par ailleurs des travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité de la maternelle.
- École Louise-Michel (1 M€ TTC) : démarrage des travaux d'extension de la maternelle pour accompagner la forte poussée démographique dans le secteur Beaulieu. Sont notamment prévus la création de deux nouvelles classes, d'un dortoir supplémentaire, d'un local mutualisé pour l'accueil sur les temps scolaire et périscolaire, de nouveaux sanitaires, la reprise ponctuelle du restaurant et la remise à niveau des réseaux informatiques. Livraison à la rentrée 2018.
- École Jacques-Tati (2,5 M€) : démarrage des études pour la 2^e phase d'extension de l'école avec la création de 3 classes supplémentaires, l'extension de la restauration, la création d'une nouvelle cuisine et l'amélioration du fonctionnement global de l'école. Livraison à l'été 2019.
- Écoles Champ-de-Manœuvre (15 M€) et Mellinet (15 M€) : lancement des concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de ces deux groupes scolaires de 16 classes chacun. Livraison en 2021.

- A noter, dans l'attente d'extensions pérennes prévues dans le cadre du schéma directeur des écoles, des bâtiments modulaires ont été implantés dans 5 écoles pour un montant de 3,3 M€ (Mutualité, Châtagniers, Plantes, Henri Bergson, Urbain Le Verrier).

Léo Lagrange Ouest, nouvel opérateur de l'accueil périscolaire

En juin dernier, la Ville de Nantes choisissait de faire appel à l'association Léo Lagrange Ouest pour assurer le service d'accueil périscolaire. Sa mission a démarré à la rentrée scolaire 2018. Il s'agit de poursuivre la mise en œuvre du projet éducatif de territoire « Bien grandir à Nantes ». Pour les familles, l'organisation est identique à celle proposée auparavant. De surcroît, sur le volet éducatif, Léo Lagrange Ouest prévoit d'associer les parents au projet éducatif des accueils périscolaires et notamment d'organiser des temps de rencontres.

Une restauration saine et durable

À Nantes, la restauration scolaire est assurée par une cuisine centrale municipale qui élabore et livre chaque jour entre 15 000 et 16 000 repas aux 87 restaurants scolaires publics et aux 27 centres de loisirs.

- Adaptation de la cuisine centrale : des travaux d'agrandissement et de modernisation de la cuisine centrale ont été réalisés. A l'été 2017, une première phase de travaux a été réalisée (3.3 M€). Cette rénovation-extension a permis la création de locaux pour une réserve sèche, des bureaux de réception et l'amélioration du fonctionnement du quai « déchets ». Une deuxième phase est engagée depuis juillet 2018 consiste en la transformation des chambres froides, l'agrandissement de la cuisine dédiée aux repas allergiques et le réaménagement d'une zone vestiaire et lingerie (livraison en avril 2019).

Durant ces 8 mois, la cuisine centrale a été délocalisée sur le site du PMA (Pôle maintenance et ateliers) de Nantes Métropole. Les produits livrés sur ce site (plate-forme logistique) y étaient stockés, allotés puis acheminés vers les restaurants scolaires.

- Bio, circuits courts, produits frais. Des repas de qualité : depuis 2008, la Ville de Nantes développe les initiatives pour intégrer dans les menus une part de produits issus de l'agriculture biologique ou des circuits courts (gros sel de Guérande, tomme de Campbon, yaourt de Saint-Omer-de-Blain, poulet fermier d'Ancenis, pâtes, céréales bio et saucisses...). Les dépenses engagées en 2018 sont de 700 000 €, soit 19 % des achats alimentaires dont 16 % pour le bio et 3 % pour des produits labellisés.
- Une réflexion est engagée pour trouver des alternatives à l'usage du plastique : la Ville porte une attention particulière à la qualité des contenants utilisés dans ses restaurants scolaires. Elle a engagé depuis 2 ans une démarche pour explorer des alternatives à l'utilisation des contenants plastiques. Aussi, les services municipaux participent à des groupes de travail nationaux de restauration collective territoriale pour aborder le sujet dans toutes ses dimensions et en mesurer tous les impacts : refonte des processus, travail avec tous les fournisseurs, conséquences sur les équipes de restauration, question du recyclage... Pour avancer ensemble sur les solutions, la Ville a également créé un groupe de travail local associant entre autres les fédérations de parents d'élèves et différents collectifs, étant entendu qu'il n'y a pas de substitut simple.
- Un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire : afin de réduire de manière significative la part des déchets alimentaires de la production à l'assiette, un plan d'actions a été élaboré par la Ville impliquant l'ensemble de la communauté éducative : les services municipaux, les familles, les personnels enseignant et d'animation mais aussi les enfants. Au-delà de la simple question environnementale, la dimension éducative est primordiale pour favoriser les bonnes pratiques. Aussi, un travail étroit est

mené entre la Ville et Léo Lagrange Ouest pour sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge. Les 19 actions du plan doivent permettre de contribuer à l'objectif national de réduction de 10 % de la production globale de déchets d'ici à 2020.

- Des cantines ouvertes à tous : la Ville a fait le choix de faciliter l'accès à ses cantines au plus grand nombre avec une politique tarifaire adaptée aux situations familiales. Le prix à payer par les familles en 2018 varie de 0,82 € à 5,91 € selon le quotient familial, sachant qu'un repas moyen coûte au total 14,83 € (denrées alimentaires, frais de personnel et de gestion). La différence entre le coût réel et le prix du repas est prise en charge par la Ville. En effet, le choix de la bonne santé des enfants par le biais de l'alimentation ne doit pas affecter le budget des familles. Le surcoût du bio et des circuits courts dans les restaurants nantais est absorbé par la municipalité.

L'école numérique au rang de priorité

La Ville a fait du développement du numérique dans le parcours éducatif des élèves nantais l'un des axes forts de son Projet Éducatif de Territoire « Bien grandir à Nantes ». En permettant à tous les élèves d'utiliser les outils numériques, elle entend ainsi lutter contre la fracture numérique.

Le développement des usages numériques dans les écoles nantaises passe par :

- des dotations en matériels : le plan de déploiement d'un vidéo projecteur interactif (VPI) par cycle se poursuit. 92 écoles en disposaient à la rentrée 2018. Fin du déploiement prévue en 2019 ;
- le déploiement du haut débit : à la rentrée 2018, les 113 écoles sont raccordées ;
- un soutien à la mise en place d'approches éducatives innovantes et créatives avec la communauté éducative (blog, vidéos, applications en ligne, espace numérique de travail...).

Un parcours d'éducation artistique et culturelle pour tous les enfants et dans toutes les écoles publiques nantaises

Cette initiative doit permettre aux enfants (durant toute leur scolarité) de bénéficier de rencontres privilégiées avec les artistes, d'enrichir leurs connaissances et de pratiquer une activité culturelle choisie par l'école et répondant à son projet pédagogique. Depuis la rentrée dernière, la Ville a mis en place un guichet numérique améliorant la visibilité et l'accessibilité des écoles à l'offre culturelle, avec un répertoire des propositions culturelles, une plate-forme de candidature des écoles et un annuaire des acteurs culturels. En 2018, 98 offres culturelles ont été proposées au bénéfice de 752 classes.

Chiffres clés

- 113 écoles maternelles, élémentaires ou primaires publiques.
- 19 800 enfants (+ 300 par rapport à la rentrée 2017).
- 55 classes supplémentaires ouvertes à la rentrée (dont 45 sont liées à la mesure du ministère de dédoubler les classes de CP en REP et REP+ et CE1 en REP+).
- 750 agents municipaux dans les écoles (agents d'entretien et de restauration, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, concierges) et 80 agents dans les services administratifs.
- 2018 : près de 100M€ (fonctionnement, investissement y compris l'entretien durable du patrimoine piloté par le BATI).

L'accueil périscolaire à Nantes en quelques chiffres :

- 1 670 élèves en moyenne fréquentent l'accueil du matin chaque jour ;
- 13 838 enfants à l'accueil du midi ;
- 5 934 à l'accueil du soir à partir de 16h30.
- 780 animateurs répartis de la manière suivante :
 - 212 animateurs le matin ;
 - 640 animateurs avec 162 Atsem et 1 enseignant le midi ;
 - 586 animateurs avec 20 enseignants le soir.

Culture

Réalisation de l'événement artistique participatif «Carrément Biscuits»

Née de l'envie collective de la Ville et de nombreux acteurs culturels d'expérimenter à grande échelle une nouvelle manière de fabriquer les projets artistiques et culturels avec les habitant.es, *Carrément Biscuits* a été le fruit de plusieurs mois de travail mené entre les équipes artistiques, les professionnels de la culture, le milieu associatif et les Nantais.es dans leur diversité. À de très rares exceptions près, l'ensemble des institutions nantaises ont accepté d'être partenaires de cette aventure, ce qui est en soi une réussite.

Du 25 au 27 mai derniers, 25 événements culturels et artistiques dans 30 lieux ont ainsi été proposés aux 17 000 participants, spectateurs, devenus acteurs parfois, de cette grande fête artistique et culturelle nantaise. Parmi les projets imaginés, des expos collectives, des spectacles interactifs, des concerts participatifs, des déambulations, un flash-mob, des bals, des performances, un mapping, des ateliers...

Plus de la moitié d'entre eux ont été conçus avec et par des Nantais de tous horizons, via des temps de préparation collective, ateliers, répétitions en amont ; la partie restante des projets invitant le public à participer et à s'impliquer sur place, le jour-même. Par ailleurs, le Kiosque Nantais a été missionné pour effectuer une tournée de médiation pour sensibiliser les habitants aux différentes propositions grâce à des outils ludiques et interactifs qui leur a permis de toucher plus de 1 000 personnes, sur plus de 40 actions de terrain, avant le jour J, et près de 1 700 personnes le jour même.

Ouverture de 21 nouveaux ateliers d'artistes

21 nouveaux ateliers en capacité d'accueillir simultanément 37 artistes ou binômes d'artistes ont vu le jour en 2018. En portant à 28 le nombre d'ateliers mis à disposition des artistes, la Ville de Nantes a souhaité développer les ateliers d'artistes pour répondre aux besoins des artistes et à la vivacité de la création nantaise, conformément à l'engagement pris pendant la campagne des municipales.

Deux nouveaux sites ont été mis à disposition des artistes :

- « Îlot des Îles », situé au rez-de chaussée d'un immeuble neuf d'habitation de Nantes Métropole Habitat (NMH) au 36 et 42 mail des Chantiers, dans le « Quartier de la création », accueille 9 ateliers privés et 1 atelier multifonction mutualisé.
- « Félix Thomas », au 1er étage d'un bâtiment ancien situé au 39, rue Félix Thomas, accueille 10 ateliers privés, 1 atelier multifonction mutualisé et 1 espace de production. Le projet immobilier hébergera aussi une dizaine de salariés dans les bureaux mis à disposition des 6 associations du Collectif « Bonus » retenu par l'appel à projets d'octobre 2017... D'autres associations, avec des activités complémentaires aux compétences déjà existantes, viendront aussi s'y installer.

Ces nouveaux ateliers représentent un investissement de 1,086 M€ (Îlot des îles : coût d'acquisition de 960 K€ TTC + travaux d'aménagement de 51 K€ TTC, Félix Thomas : travaux d'aménagement de 75 K€ TTC).

Cet accroissement du nombre d'ateliers s'accompagne également d'une politique de résidences d'artistes sous diverses formes, avec notamment des résidences de création et d'expérimentation, de production et d'autres encore dédiées à des projets liés à l'art dans l'espace public.

L'extension des horaires d'ouverture de la Bibliothèque municipale

En conformité avec les orientations de la politique culturelle et en tenant compte des attentes et propositions formulées en 2016 au sein de l'atelier citoyen « Quelles bibliothèques pour demain ? », une réflexion a été menée pour renforcer et améliorer le dispositif afin de s'adapter au mieux aux rythmes de vie des Nantais(es), en s'ouvrant à de nouveaux usages et de nouveaux publics.

Une concertation avec les agents sur l'évolution des horaires d'ouverture des bibliothèques et médiathèques municipales en semaine, comme sur la question de l'ouverture dominicale, s'est déroulée tout au long de l'année 2017 et a abouti à la mise en œuvre de nouveaux horaires à compter de juillet 2018.

Les 4 médiathèques Lisa Bresner, Luce Courville, Jacques Demy et Floresca Guépin sont notamment désormais ouvertes le premier dimanche de chaque mois de 14 h à 18 h, du mois de septembre au mois d'avril (soit 8 dimanches par an) afin de desservir avec une égale qualité les différents quartiers et de créer un rendez-vous culturel régulier et facilement identifiable, en faisant coïncider l'ouverture des médiathèques avec le dimanche de gratuité dans les musées.

Au total l'ensemble des extensions d'horaires de la Bibliothèque municipale se traduit par une augmentation des plages d'ouverture à hauteur de 483 heures par an.

Un programme exceptionnel pour commémorer les 170 ans de l'abolition de l'esclavage

Le 10 mai 2018, journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, fut le point d'orgue d'une année exceptionnelle commémorant les 170 ans de l'abolition définitive de l'esclavage dans les colonies françaises, les 120 ans de la création de la Ligue des droits de l'Homme et les 70 ans de la déclaration universelle des droits de l'homme. Dans ce cadre, un programme culturel co-construit avec les associations à l'occasion d'un appel à projets, intégré dans la « Saison des droits humains », a ainsi proposé près de 39 événements du 13 avril au 29 juin 2018, avec la participation de 28 partenaires en associant particulièrement 13 acteurs dont les projets se sont organisés par et pour la jeunesse. L'écrivain Patrick Chamoiseau, prix Goncourt, et le chanteur Abd Al Malik furent les invités d'honneur de la Ville de Nantes. Une soirée exceptionnelle le 11 mai 2018, « les fils de la foudre », a notamment permis à un groupe de jeunes des Dervallières, mené par la Cie des Borborygmes, de côtoyer l'auteur « Frères Migrants » et discuter du parcours atypique du chanteur de rap.

Cet ensemble d'actions, fruit d'une histoire scientifique et politique de plus de 20 ans, confère aujourd'hui à Nantes d'être reconnue exemplaire sur le traitement de ces questions comme l'a rappelé un article du 31 octobre 2018 du New York Times.

« En mouvement pour la danse à Nantes »

Dans la perspective du mandat 2014-2020, la Ville a mené une réflexion collective avec l'ensemble de la communauté chorégraphique sur le devenir et le développement de la danse à Nantes. Ce diagnostic partagé a permis de dresser un panorama du paysage chorégraphique nantais, d'en recenser les besoins et les multiples potentialités afin de nourrir une politique renouvelée en faveur de la danse, secteur en pleine évolution. Dans la suite de cette démarche intitulée aujourd'hui « En mouvement pour la danse à Nantes », de nombreux chantiers ont été engagés, parmi lesquels un accompagnement consolidé des parcours artistiques et professionnels : dispositif de soutien à l'émergence chorégraphique, aides à la création et à la compagnie, journée professionnelle (L.A. danse en Fabrique), développement des actions de sensibilisation (danse à l'école notamment) ou encore soutien à l'émergence d'un nouveau festival intitulé « TRAJECTOIRES ».

Organisée du 20 au 28 janvier 2018, cette première édition, coordonnée par le Centre Chorégraphique National de Nantes et proposée par sept partenaires (CCNN, le Lieu unique, le Théâtre ONYX, le TU-Nantes, Le Grand T, Stereolux, Musique et Danse en Loire-Atlantique) a été un véritable succès. Pendant 8 jours, le festival s'est déployé dans 14 lieux partenaires et a permis de rassembler 14 941 spectateurs, soit un taux de fréquentation de 82 %. Les expositions et performances ont, quant à elles, été traversées par 5 675 visiteurs. Soutenu pour sa première édition par la Ville de Nantes (40 000 €), la Région des Pays de la Loire et le Conseil départemental de Loire-Atlantique, le festival aura pu proposer 29 propositions artistiques (dont 5 créations) et 60 représentations sur 8 jours de festival.

Le lancement des Ateliers nantais de la médiation culturelle : Rencontre #1 renouveler les approches, partager les pratiques, fédérer les acteurs

Comment permettre à tous les Nantais.ses de participer à la vie culturelle ?

Le partage d'expériences, le besoin d'expérimenter et d'enrichir sa pratique, la volonté de mieux se connaître, telles étaient les principales attentes formulées lors des précédentes rencontres de la Ville avec les acteurs culturels.

En s'appuyant sur la diversité et la richesse des actions de médiation culturelle portées par les acteurs, la 1ère Rencontre des Ateliers nantais de la médiation culturelle s'est tenue le 13 novembre 2018 à la Maison de quartier des Confluences. Elle avait pour objectif de partager les approches et les savoirs-faire des médiateurs culturels et de favoriser l'interconnaissance trans-disciplinaire. Elle a réuni près de 140 personnes, majoritairement des médiateurs culturels de tous domaines et des professionnels d'autres champs (social, développement territorial, éducatif, socioculturel). Animée par l'Observatoire des Politiques Culturelles de Grenoble et avec le soutien de la DRAC des Pays de la Loire, cette première rencontre s'est nourrie d'une réflexion partagée sur le sens, les enjeux et les évolutions de la médiation par l'intervention de la directrice de la scène nationale du Merlan à Marseille et d'une maître de conférence en sciences de l'information et de la communication. Les échanges se sont développés en ateliers autour des thématiques suivantes : la participation des habitants, le numérique, la jeunesse, les jumelages dans les quartiers et la gouvernance pour construire les projets. En effet, la médiation culturelle est souvent comprise et résumée comme la fonction de mettre en relation une œuvre, une production artistique ou scientifique et les publics. Or elle est bien plus que cela. Elle vise d'abord à construire le sens que les habitants, les citoyens, les usagers en retirent en se confrontant à l'acte artistique, au regard de leur vie quotidienne. C'est par le partage et l'échange que se concrétisent les modalités de la médiation culturelle.

D'autres ateliers seront organisés en 2019 : "Mieux prendre et comprendre sa place dans un projet culturel sur un territoire, en complémentarité avec les autres acteurs" pourrait être l'un des prochains thèmes.

3 des 5 grues historiques françaises protégées au titre des monuments historiques sont nantaises

En octobre 2018, la grue Titan jaune (1954) et la grue noire des anciens chantiers Dubigeon dans la Bas-Chantenay (1942/1953) ont été inscrites au titre des monuments historiques par la Préfecture des Pays de la Loire. Ces inscriptions viennent compléter le classement effectué en 2005 de la grue Titan grise (1966). Ces trois témoins de l'activité portuaire et de la construction navale nantaises, propriétés de la Ville de Nantes aux silhouettes si singulières, bénéficient désormais d'une reconnaissance nationale. Il s'agit d'un hommage fort rendu aux mémoires et traditions ouvrières nantaises. Nantes possède désormais 3 des 5 grues françaises (l'une à Nice, l'autre à Brest) protégées au titre des monuments historiques.

Si les 2 grues de l'île de Nantes font régulièrement l'objet de travaux d'entretien, la grue noire située à Chantenay est en revanche dans un état critique. Des études de diagnostic menées en 2018 ont révélé la nécessité d'intervention de restauration à court terme. La grue noire est totalement insérée dans le projet d'aménagement urbain avec le développement d'espaces publics dans ce secteur. La programmation de sa restauration est prévue à partir de 2020.

Une année riche pour la statuaire dans l'espace public

L'année 2018 fut particulièrement riche en nouvelles installations ou restaurations de statuaire à Nantes. « Éloge du pas de côté » et « Éloge de la transgression », deux œuvres de Philippe Ramette de 2018 installées dans le cadre du Voyage à Nantes, font désormais partie du paysage de la place du Bouffay et du cours Cambronne.

Les cerfs au repos (1900) de Georges Gardet ont retrouvé leur intégrité et un emplacement de choix, mis en scène au Jardin des Plantes. La restauration de cette sculpture monumentale est un très bel exemple de la complémentarité des nouvelles technologies et des savoir-faire traditionnels. Un relevé photogrammétrique a été en effet nécessaire pour créer un modèle numérique en 3 dimensions qui a permis la création des moules pour la fonte des pièces manquantes.

Enfin, à l'occasion du Centenaire de la Grande Guerre, les tables mémorielles ont été restaurées, tandis que la statue de la Délivrance, symbole de la victoire, a été réinstallée sur le square du maquis de Saffré formant aujourd'hui un ensemble commémoratif cohérent. Ce projet a été accompagné par la Fondation du Patrimoine.

Recréation du Mur de Royal

À l'origine «le mur tombé du ciel» était un élément de décor réalisé en 2011 pour le spectacle « El Xolo ». Il est l'œuvre de Jean-Luc Courcoult et de David Barteaux, illustrateur et artiste peintre. La Compagnie Royal de Luxe a proposé d'en faire don à la Ville, ce qui, de facto, en faisait une œuvre pérenne. Elle est devenue propriété de la Ville fin 2012.

Cette œuvre a subi diverses dégradations dont la cause première est à chercher dans la réalisation même du mur. Conçu pour être prêt pour le jour de spectacle, le cœur du mur en béton n'avait pas eu le temps de sécher. Malgré son aspect imposant (il pèse 60 tonnes et mesure 6 mètres au point le plus haut), « le mur tombé du ciel » était fragile aux intempéries (pluie et vent). Les infiltrations ont provoqué, au fil des ans, des réactions chimiques qui ont accéléré la dégradation de la fresque, la peinture en surface se décollant par morceaux. Avant les travaux engagés en septembre 2018, il ne restait plus que 20 % du dessin encore visible.

L'ancienne fresque représentait, sous forme de peinture naïve, 85 personnages historiques ou pittoresques et un certain nombre de monuments et d'événements de Nantes à travers les siècles. On peut donc parler d'une œuvre à la fois patrimoniale et contemporaine. Si dans l'esprit, la fresque murale actuelle est très proche de l'ancienne, 3 nouveaux personnages ont fait leur apparition et l'on doit ainsi parler de recréation. Les nouvelles figures représentent une femme madame Anna Orlando, patronne et créatrice de la fameuse « crêperie jaune » et de sa tout aussi célèbre recette de « pavé nantais », René Guy Cadou et le chauffeur du marquis Albert de Dion dénommé Zélé.

Le coût total des travaux est de 137 371,12 €. Dans le cadre du Fonds de dotation à vocation culturelle, l'opération a bénéficié d'une action de mécénat de la part de la société Kaufman et Broad qui a donné 40 K€ pour ce projet de recréation.

Des résultats encourageants pour la feuille de route égalité femmes-hommes dans la culture mais des efforts à poursuivre

Déclinée en objectifs prioritaires établis direction par direction, la feuille de route sur l'égalité femmes hommes dans la culture montre des avancées positives :

- évolution significative du nombre de dénominations de voies honorant des femmes (70 % des patronymes attribués en 2017) ;
 - actions pour mettre en valeur la rôle des femmes dans l'histoire à l'occasion des « 50 ans de mai 68 » ;
 - programme du Centenaire de la Grande Guerre et du projet de Maison des Hommes et Techniques sur « les femmes de la navale » ;
 - inclusion d'objectifs pour favoriser l'égalité femmes hommes dans 100 % des nouvelles conventions signées avec les institutions culturelles ;
 - atteinte de la parité dans l'accès à la résidence d'écrivains et dans l'attribution des nouveaux ateliers d'artistes ;
 - engagement du Musée d'arts à consacrer 3 des 5 premières installations d'art contemporain du patio et la moitié de ses acquisitions d'art contemporain à des femmes artistes ;
 - mise en place en mars 2018 d'un parcours commenté dédié aux femmes artistes dans les collections avec les tendances positives de la place qui leur est réservée dans les conférences du Muséum :
- dans le dispositif des « Créations partagées ;
 - à travers les chorégraphes associés au CCNN ;
 - parmi les lauréats du Prix des arts visuels ;
 - lors de la préparation de l'exposition du Musée Jules Verne "Héroïnes de la modernité, Voyages extraordinaires de femmes pas si ordinaires", sur la place des femmes dans l'œuvre de Jules Verne ;
 - via l'engagement d'une démarche de féminisation des dénominations des auditoriums et salles de cours du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR).

Cependant, les axes de progrès restent très importants. En effet, le bilan sexe-ratio des emplois de direction du secteur culturel nantais fait ressortir que 2/3 des postes de direction sont tenus par des hommes, 1/3 par des femmes, avec une disproportion plus forte encore abstraction faite des directions et établissements gérés en régie directe : on relève alors que près de 90 % des institutions sont dirigées par des hommes.

Par ailleurs, la part des artistes femmes programmées sur les scènes nantaises reste très faible (de l'ordre par exemple de 13 à 14 % à Stereolux, au Lieu Unique, au Pannonica) tout comme leur accès aux résidences (moins d'un quart), la proportion de l'enveloppe budgétaire allouée aux compagnies dirigées par des femmes est peu importante, enfin une vigilance à renforcer sur la sélection des œuvres et les artistes programmés lors de L'Heure musicale du jeudi. En tout dernier lieu, de nombreuses données sont à obtenir pour de nombreuses institutions et dispositifs culturels municipaux.

Une démarche active est à soutenir dans la relation avec les partenaires pour inciter à des évolutions significatives. À ce titre, une rencontre professionnelle a eu lieu le 23 novembre 2018, qui a réuni une

cinquantaine de grands acteurs culturels nantais, et pendant laquelle la feuille de route nantaise a été présentée, ainsi que le rapport du Haut Conseil à l'Égalité, intitulé « Inégalités entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture, Acte II : après 10 ans de constats, le temps de l'action ».

Le succès du Fonds de dotation

Nantes Métropole a engagé depuis 2015 une démarche stratégique pour le développement du mécénat culturel. Dans ce cadre, un fonds de dotation métropolitain à vocation culturelle a été créé en mars 2017 afin d'associer entreprises et citoyens à une démarche partagée et durable, aux côtés de la collectivité, en faveur de projets patrimoniaux d'intérêt général.

Le Fonds à vocation culturelle pour Nantes et Nantes Métropole termine aujourd'hui sa deuxième année de fonctionnement. En 2017, dès la première année, dix entreprises mécènes ont apporté au Fonds de dotation la somme de 387 153 €. Plusieurs d'entre elles se sont engagées pour trois ans. En 2018, année de transition, le montant collecté s'élève à 234 453 €. Les engagements pour 2019 représentent 434 453 €, ce qui porte le total des dons collectés depuis la création du fonds à 1 086 059 €, provenant de treize entreprises mécènes.

La majorité des entreprises rencontrées manifestent un fort intérêt pour la démarche et les objectifs poursuivis : le principe du partenariat public/privé que représente le fonds de dotation, les valeurs portées par le patrimoine qui incarne éminemment l'intérêt général, au service du territoire, de sa cohésion et de son attractivité et donne du sens à leur engagement.

La programmation du Fonds de dotation s'est enrichie et comprend 13 projets patrimoniaux pour la période 2019-2021. Cette programmation permet de représenter et soutenir les différentes facettes du patrimoine. Depuis son lancement, le Fonds aura ainsi permis de soutenir 17 projets.

La pérennisation et le développement du Fonds de dotation passe enfin par la création d'un poste de responsable en charge tant de l'animation de la structure que de la levée de fonds, poste qui est opérationnel depuis janvier 2019. La mise en place d'une direction autonome permettra au Fonds de dotation d'asseoir son rôle d'acteur culturel, de se doter d'une véritable stratégie de communication tout en développant l'animation du cercle des mécènes.

Chiffres clés

- 384 structures ou associations ont été subventionnées par la Ville en 2018 :
 - 195 associations dans le secteur du développement culturel pour soutenir leur projet et 151 associations au budget primitif ;
 - 38 associations dans le secteur du patrimoine.
- 4 ateliers de co-construction de Nantes Patrimonia ouverts aux citoyens.
- 5 commissions du conseil scientifique du Conseil Nantais du Patrimoine.
- 7 millions de pages consultées sur le site Internet des Archives de Nantes.
- 88 000 visiteurs pour les 34^e Journées européennes du Patrimoine en septembre 2018.
- 494 élèves de collèges et lycées ont participé au projet pédagogique « Nous sommes en mai 68, je t'écris de Nantes... » piloté par les Archives de Nantes en collaboration avec le Centre d'Histoire du Travail.
- 3 expositions « hors les murs » des Archives de Nantes à l'occasion de « Mai 68 à Nantes », les « 50 otages » et le « Centenaire de la Grande guerre ».
- 3 200 participants au programme culturel organisé autour du 10 mai, Journée nationale de mémoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.
- Plus de 2 000 éléments de patrimoine nantais identifiés, de nouvelles réglementations patrimoniales intégrées dans le cadre de la préparation du PLUm (adopté en 2019) et 121 édifices protégés au titre des monuments historiques.
- 200 000 spectateurs pour les 8 soirées de spectacles lumières réalisés par Lucia sur les façades de la Cathédrale et du Muséum de Nantes, du 20 au 28 décembre 2018.
- Le Conservatoire assure l'enseignement spécialisé de 1 890 élèves et son action dans les écoles élémentaires de la Ville de Nantes bénéficie à environ 1 800 enfants.
- 48 000 usagers sont inscrits dans le réseau de lecture publique de la ville et 1 592 428 prêts de documents ont été effectués en 2018 (Médiathèque Jacques Demy fermée entre septembre et décembre 2018).
- Ont été accueillis en 2018 dans les équipements culturels métropolitains situés sur le territoire de la ville de Nantes :
 - 25 564 visiteurs au Musée Jules Verne (musée fermé pour travaux de septembre à décembre) ;
 - 52 427 spectateurs au Planétarium, soit une fréquentation en hausse de 11 % par rapport 2017 et 10 000 visiteurs de plus en deux ans ;
 - 144 500 visiteurs au Muséum d'Histoire Naturelle, soit une progression de 22 % par rapport à 2017 ;

- 326 296 visiteurs au Musée d'arts, à la 3ème place des musées d'art en région en termes de fréquentation, après le Louvre Lens et le Musée des Beaux-arts de Lyon ;
- 333 995 visiteurs au Musée d'histoire (Château des ducs de Bretagne) hors programmation artistique et animations, une année record avec une fréquentation en hausse de 24 % par rapport à 2017 ;
- 214 269 visiteurs au Mémorial de l'abolition de l'esclavage.

Citoyenneté, vie sociale et territoires

Œuvrant en faveur de l'ensemble du territoire et de tous les Nantais, les interventions du département Citoyenneté, Vie sociale et Territoires visent à soutenir les activités de proximité des habitants ainsi que leur implication dans la cité et dans leur environnement proche.

Le dialogue citoyen dans les quartiers Nantais

En 2018, l'offre de participation s'est révélée, une nouvelle fois, foisonnante et diversifiée dans les 11 quartiers Nantais avec près de 80 démarches recensées. Au total, ce sont 246 séances d'ateliers conduites avec les habitants, 64 réunions ou temps publics d'information. Ce sont aussi des rendez-vous donnés directement aux habitants sur les espaces publics pour échanger sur des projets urbains, sociaux, sur la vie du quartier.

Dans chaque quartier et de toute échelle, sont travaillés différents projets : de l'étude de renouvellement urbain à l'amélioration du cadre de vie, de la création d'un équipement au mode d'animation de la vie sociale et citoyenne ; des grands projets structurants de la politique de la Ville (projets globaux Grand Bellevue, Bottière Pin-Sec, Nantes Nord et Dervallières) aux petits aménagements de proximité : places de quartier, squares, rues...

Les projets menés sont autant d'opportunités de mobilisation des Nantais. Du dialogue au faire ensemble en passant par la co-construction, l'intensité de la participation est variable selon les démarches. Les modalités ne cessent de se réinventer au fil des ans : pieds d'immeubles, rendez-vous de rues, de tours, cafés, stand sur un marché, visites sur site, diagnostics en marchant (GUSP) et balades urbaines, ateliers citoyens avec des modes d'animation variés (design, théâtre forum, carto-partie), implication des enfants, fabrication collective. Pour aller au plus près des habitants, les équipes innovent et l'espace public est de plus en plus investi.

Les rencontres de quartiers

En 2018, le dialogue citoyen dans les quartiers Nantais a été rythmé par les deux saisons de Rencontres de Quartiers. Organisées chaque année en deux éditions, elles sont ouvertes à tous les habitants invités à contribuer au projet de la Ville en s'investissant dans la vie de quartier. Les rencontres de quartier prennent la forme d'assemblées générales de quartier au printemps et à l'automne. Elles visent à :

- débattre entre habitants sur les enjeux, les projets, les priorités du quartier ;
- proposer des idées ;
- initier des projets collectifs ;
- lancer des initiatives et échanger avec les élus de quartier et les directions sur l'action de la Ville.

Les éditions du printemps et de l'automne 2018 ont mobilisé au total 1 702 habitants sur les 11 quartiers (600 au printemps et 1 102 à l'automne) avec une présence forte de nouveaux participants. Ces derniers représentaient 41 % de la fréquentation au printemps et 37 % à l'automne.

Malgré une offre thématique riche et variée autour de la culture, la jeunesse, le vieillissement, les évolutions urbaines, les espaces publics, la propreté, la vie de quartier ou les commerces de proximité, le public s'est moins mobilisé pour les rencontres de quartier du printemps. Onze débats thématiques ont eu lieu, certains ont été animés selon des modalités particulières (ateliers, formes théâtrales). Du fait de leur volume, les temps d'actualité ont été réduits. Durant ces temps d'échange, les participants ont majoritairement exprimé des préoccupations autour de la proximité/quotidienneté et des aménagements urbains (déplacements, circulation, abribus, propreté).

Les Rencontres de l'automne se sont déroulées sur un calendrier resserré d'un mois. Quatre nouveaux lieux ont été investis : le conservatoire (Île de Nantes), Cosmopolis (Centre-ville), le nouveau Studio Théâtre (Hauts-pavés St Félix) et la médiathèque Lisa Bresner (Bellevue / Chantenay / Sainte Anne). Deux débats thématiques ont été organisés autour de la culture et sur le partage des espaces publics pour une ville apaisée (Nantes Sud et Hauts Pavés Saint Félix). Cette deuxième édition de l'année a laissé une grande place à l'expression des habitants, aux actualités du quartier et à la valorisation des initiatives et projets citoyens. Les événements du mois de juillet touchant les quartiers prioritaires ont fait l'objet d'échanges entre les élus et les habitants dans les séquences d'actualité.

Mise en œuvre de « l'appel à projets sur les 15 lieux Nantais à réinventer »

Suite au souhait exprimé par les habitants de se réapproprier le patrimoine nantais, un appel à créativité a été initié en 2016. Il vise à valoriser le patrimoine bâti et foncier de la Ville en proposant aux citoyens, associations et acteurs de l'économie sociale et solidaire d'y promouvoir de nouveaux usages.

Cet appel à projet a été construit en 5 phases, à savoir « inspiration », « appel à candidature », « instruction », « mobilisation », « votation citoyenne » et « mise en œuvre des projets ». Il est piloté par le Département Citoyenneté, Vie Sociale et Territoires (DCVST), auquel contribue le Pôle Dialogue Citoyen Évaluation et Prospective (PDCEP) pour la partie participative de la démarche et la Direction Générale à l'Information et la Relation au Citoyen (DGIRC) pour la partie communication.

Après l'année 2017 qui a donné lieu aux deux temps « inspiration » et « appel à candidature », l'année 2018 fut consacrée à la phase « instruction », « mobilisation », « votation citoyenne » et au lancement de la mise en œuvre des projets.

Ainsi, en 2018, après avoir reçu 81 projets orientés autour de la nature en ville, la transition énergétique, la culture, le loisir ou les solidarités, les directions gestionnaires en ont retenu 41, sur 14 lieux distincts. Puis, au terme d'une campagne de communication, la votation citoyenne a réuni 7 015 Nantaises et Nantais du 09 au 23 juin 2018.

Depuis, les directions thématiques (SEVE et DVAJ notamment) ont engagé des travaux de mise aux normes des différents lieux conjointement avec les porteurs de projets. La plupart des lieux sera inaugurée en 2019.

Mise en œuvre et déploiement de la politique publique « Nantes Ville la Nuit »

En initiant une politique publique « Ville la nuit », la collectivité a souhaité interroger ce temps particulier sous le prisme de différentes préoccupations : sécurité, espace public, éclairage, déplacements, développement économique, culture, cohésion sociale et solidarités.

Cette politique a pour ambition de trouver les équilibres entre la ville qui dort, la ville qui se divertit, celle qui travaille mais aussi la ville « invisible », celle des publics vulnérables. Pour mener à bien son action, la mission « Ville la nuit » s'est appuyée sur le dialogue citoyen et la co-construction.

Ainsi, après avoir mené un atelier sur les mobilités et lancé le Conseil de la nuit en 2016, initié une démarche sur la propreté et sur l'égalité femmes-hommes la nuit sur l'espace public en 2017, l'année 2018 aura permis de mettre en œuvre les actions suivantes :

1/ Un atelier « vulnérabilités liées à la nuit ». Conjointement avec la Direction de l'inclusion et la Direction de la santé, il s'agissait de conduire un diagnostic auprès des publics en situation de prostitution et des personnes sans-abri. L'objectif est de trouver des solutions en matière d'orientation, d'hébergement, de restauration, de santé, de sécurité et de cohabitation entre les différents occupants nocturnes des espaces publics. Cet atelier a été co-construit avec des acteurs volontaires et présents sur le terrain tels que Médecins du Monde, Paloma, la Maraude des Restos du cœur et la Halte de nuit.

2/ Un atelier Luciole mené avec la Direction des Déplacements et le PDCEP. Il s'agissait de conduire une démarche participative permettant d'imaginer une nouvelle Luciole (déplacements par navette) desservant plus largement le territoire de la Métropole.

3/ Un appel à projets visant au développement d'une offre partenariale et alternative de nuit et à l'émergence d'un levier pour l'animation de la communauté d'acteurs du Conseil de la nuit. L'ambition est de contribuer à la création d'une culture commune de la nuit.

Parallèlement, des rencontres avec les acteurs de la nuit ont été organisées :

- association des usagers de la nuit « Equinox » ;
- associations de riverains (« les rues de Graslin », « Collectif Feydeau », le collectif « Culture Barbars ») ;
- associations œuvrant dans le domaine de la santé, de la solidarité ou de la culture.

Le bureau des projets, année 3

Les 11 bureaux des projets, opérationnels depuis mars 2016, s'inscrivent dans la politique du dialogue citoyen. Ils accompagnent l'engagement des habitants dans la vie locale en soutenant leurs initiatives collectives et leur capacité à agir ensemble pour mener des actions citoyennes sur le territoire nantais. Ces projets contribuent à l'animation de l'espace public, à la transition écologique et au développement des solidarités entre habitants.

Au sein de chaque quartier, ils sont animés par un comité formé de citoyens volontaires et d'élus de quartier. Ce « comité d'animation » reçoit les porteurs de projet, les accompagne et décide par consensus du soutien ou non de la Ville et de la nature de cette aide (financière, technique, logistique). Les initiatives citoyennes sont soutenues à hauteur de 5 000 € maximum (régie d'avance pour les actions inférieures à 1

000 € et subvention pour l'émergence et l'amorçage de projets plus complexes, dans la limite de 5 000 €). En 2018, les bureaux des projets ont bénéficié d'un budget de 200 000 €.

Après deux ans d'expérimentation des bureaux des projets, un point d'étape a été réalisé en juin 2018 à l'occasion du deuxième anniversaire. Ce temps fort a marqué le lancement de la rédaction de leur feuille de route 2019-2020. Cette première démarche d'évaluation et de mise en perspective collective des bureaux des projets s'est poursuivie à l'automne par une contribution collective de l'ensemble des onze comités d'animation. Les échanges en vue de construire la feuille de route 2019-2020 se sont structurés autour de trois axes de réflexion : la consolidation de la visibilité des projets soutenus par les bureaux des projets, le renforcement du rôle des comités d'animation et l'amplification des initiatives citoyennes soutenant la transition énergétique et écologique.

Quelques chiffres :

- 62 réunions des comités d'animation se sont tenues en 2018 dans les 11 quartiers nantais ;
- 61 projets ont été retenus par les bureaux des projets ;
- la Ville de Nantes leur a apporté un soutien financier à hauteur de 104 042 €.

Les projets soutenus, d'une grande diversité, sont le fruit d'une démarche collective, menée par et pour les habitants. Quelques exemples :

- la revue Roméo et Huguette dont le contenu éditorial est réalisé exclusivement par des seniors résidant dans le quartier Malakoff-Saint Donatien ;
- des « nudges » Mail Picasso pour inciter à réduire les incivilités liées au dépôt d'ordures sur l'espace public dans le quartier Malakoff-Saint Donatien ;
- une cabane dans le jardin du passage Sainte-Croix pour renforcer la fréquentation par les familles en proposant des aménagements et animations au centre-ville ;
- le Café associatif Contrie-Durantière lieu partagé et participatif à Dervallières Zola.

Le dialogue citoyen, c'est aussi

- Le Bus du dialogue citoyen, espace d'animation du dialogue existant depuis janvier 2016, a effectué plus de 120 sorties en 2018. C'est un lieu mobile de médiation de proximité, de mobilisation et d'écoute des habitants et de concertation. Il a par exemple donné rendez-vous à plusieurs reprises aux habitants des Dervallières durant l'été (place incendiée...), ou encore aux habitants de Saint-Jacques Pirmil pour présenter les offres d'activités et d'animation de Nantes-Sud. Il est aussi venu en renfort de la campagne d'information sur l'évolution de la politique de stationnement à Malakoff dans un lien direct aux habitants ou en accompagnement du dispositif « Nantes Terrain de Jeu ».
- Nantes&Co.fr, reconnu sur les réseaux sociaux comme l'espace de dialogue citoyen nantais et de diffusion sur la vie des quartiers. Sa fréquentation a encore légèrement progressé en 2018 par rapport à 2017 : en décembre 2018, les comptes de réseaux sociaux liés à Nantes&Co comptaient respectivement 1 860 abonnés sur Twitter et 3 426 "likes" sur Facebook. 121 000 visiteurs uniques ont été enregistrés en 2018 (+4%) pour 288 640 pages vues par mois (+7,8%).
- Les conseils citoyens : après Nantes Nord, Bottière-Pin Sec et Malakoff, deux nouveaux conseils citoyens sont mis en place dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Bellevue et des

Dervallières. En fin d'année, des actions de mobilisation des habitants se sont déroulées sur les espaces publics du Breil avec des jeunes en service civique volontaire (écoute des besoins et présentation du dispositif). Le « printemps du projet global », temps fort d'information et d'animation du projet urbain et social du quartier de Nantes Nord, a connu sa deuxième édition. Il s'est également installé sur Bottière-Pin Sec.

Exemple d'actions portées en 2018 sur les quartiers nantais par les équipes de quartiers :

■ Quartier Nantes Nord :

- À Nantes Nord, où le quotidien est parfois difficile, l'équipe de quartier mène un accompagnement spécifique. Au sein de chaque micro-quartier prioritaire (Boissière, Petite Sensive, Bout des Landes, Bout des Pavés Chêne des Anglais), se décline une démarche collective pour analyser les besoins des habitants et à l'action des professionnels (avec un agent de développement référent). Les acteurs locaux sont accompagnés pour améliorer le cadre de vie, l'animation des espaces publics ou la vie des halls d'immeubles.
- Depuis 2016, s'élabore un grand projet de transformation du quartier. Co-construit, il vise à améliorer le cadre de vie des habitants, le développement économique, l'emploi dans le quartier et a fait l'objet d'une convention avec l'agence nationale du renouvellement urbain. L'équipe de quartier est garante de la participation citoyenne et anime le volet cohésion sociale du projet. Elle coordonne les actions des services publics et les forces vives du quartier sur les champs de la santé, de l'animation de quartier, de la jeunesse, de la tranquillité publique, des personnes âgées...
- Plus de 3500 personnes (habitants, enfants, professionnels, entreprises, associations) ont participé depuis bientôt 3 ans à des temps de dialogue citoyen, des animations variées (plantations, déambulation, repas festifs...), des temps d'information (réunions publiques, expositions itinérantes, temps spécifiques), autour du projet global de Nantes Nord. Ce dernier s'inscrit dans le cadre du dispositif européen Urbinat. Il s'agit de mettre en avant la participation des habitants et de favoriser l'appropriation des espaces verts comme lieux de respiration.

■ Quartier Nantes Erdre :

- Au printemps, une rencontre a permis la création d'un réseau d'acteurs culturels de proximité pour favoriser les échanges et le partage d'informations.
- À l'automne, une autre rencontre a permis de donner à voir des informations de proximité avec un kiosque interactif et une mise en lumière des grands projets urbains et sociaux du quartier.
- En 2018, les 10 membres du comité d'animation se sont réunis à 8 reprises, notamment, pour faire connaître le Bureau des Projets sur le quartier.
- A l'issue de la votation citoyenne des 15 lieux à réinventer, le projet « Le Fort » se construit sur l'espace vert rue du Fort pour accueillir un jardin partagé au printemps 2019 (avec composteur multi-fonctions). Les services des espaces verts (SEVE) collaborent avec les porteurs de projet autour des premiers aménagements du site.

- Le futur équipement de la Halvêque, qui sera livré en 2021, a fait l'objet d'une réunion publique pour présenter le programme du lieu défini en co-construction, lequel fait suite à la tenue d'ateliers successifs.
- La démarche de concertation engagée autour des aménagements des 3 espaces sablés du Port Boyer, avec la Direction des Sports et le SEVE, a mobilisé les habitants comme les enfants et les adolescents accueillis par l'Accoord.

Prévention et solidarités

Le département prévention et solidarités : une action transversale

Le projet de département prévention et solidarités (DPS) s'est construit en plusieurs étapes. Après la réorganisation mise en œuvre à partir du 1^{er} mars 2017, l'année 2018 marque la stabilisation du projet entrepris depuis plusieurs années et la tenue de plusieurs temps forts.

Le département porte les politiques de solidarité et de promotion de la santé des Nantais avec le souci constant de les adapter aux besoins et d'accompagner les Nantais, y compris les plus fragiles, pour qu'ils soient acteurs de leurs parcours de vie. Les actions mises en œuvre ont en commun de :

- viser l'amélioration de l'état de santé de la population et du bien-être des Nantais ;
- favoriser une meilleure inclusion sociale ;
- venir en soutien des conditions socio-économiques de vie ;
- viser le maintien et la préservation de l'autonomie des personnes âgées.

Dans ce cadre, le DPS se compose de 3 directions thématiques (Direction santé publique, Direction inclusion sociale, Direction Parcours de vie des aînés) et 2 directions transversales (la direction appui et coordination et le pôle développement territorial prévention et solidarités) rattachées à la Ville de Nantes. L'année 2018 a été marquée par deux faits marquants transversaux :

- **l'accueil des personnes migrantes** : en début d'année 2018, la Ville a été confrontée à une hausse des arrivées de personnes migrantes sur son territoire. En lien avec les acteurs associatifs et les collectifs nantais, différentes réponses ont été apportées par la municipalité par le biais du CCAS de Nantes pour la mise en œuvre de conditions d'accueil dignes ;

En plus des 124 places existantes au Centre nantais d'hébergement des réfugiés, des sites d'accueil d'urgence se sont organisés. A noter, durant l'été 2018, 600 paniers alimentaires ont été distribués quotidiennement ;

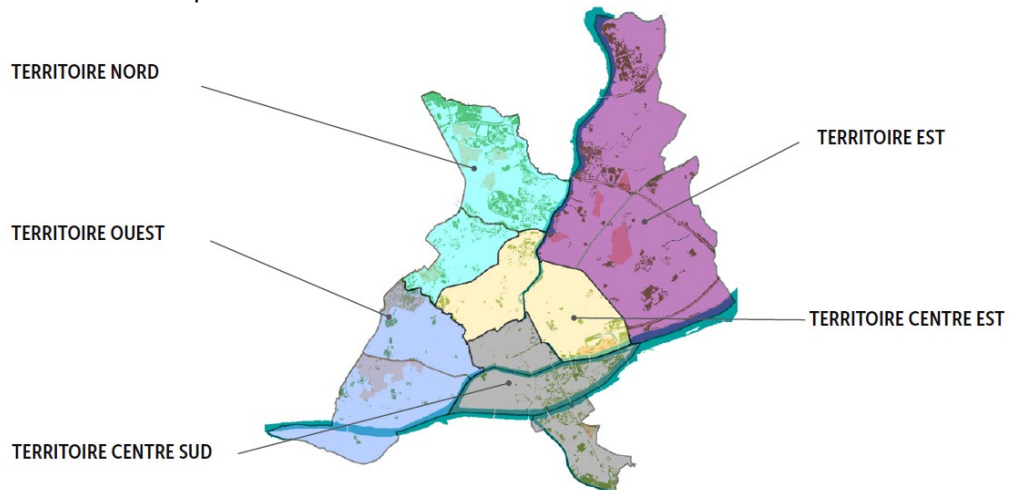
Le 20 septembre, le plan communal de sauvegarde a été activé sur décision de Johanna Rolland. 698 personnes migrantes quittaient le square Daviais, dont 668 prises en charge par la Ville de Nantes au sein de 5 gymnases. Plus de 300 agents municipaux se sont mobilisés dans chaque gymnase par roulement sur des demi-journées du lundi au dimanche ;

De manière concomitante, des solutions d'hébergement plus durables ont été recherchées pour accueillir les migrants. A compter d'octobre, les personnes ont pu être relogées vers d'autres sites (Saint-Brévin, Saint-Herblain, Nantes Sud...) avec l'aide d'associations, en attendant que l'État trouve des solutions de plus long terme.

- l'organisation du **congrès national** de l'UNCCAS (Union Nationale des CCAS) : lundi 15 et mardi 16 octobre 2018, 977 participants venus de toute la France s'étaient donnés rendez-vous à Nantes pour le congrès de l'UNCCAS, ouvert en présence du premier ministre Edouard Philippe et d'Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Une participation record ! Plus de 40 agents du département se sont mobilisés pour préparer l'événement, accueillir les congressistes et animer le stand du CCAS.

Pôle développement territorial prévention solidarités

Contribuer à réduire les inégalités sociales, territoriales et de santé est la vocation première du pôle. Par une action de proximité en adéquation avec les besoins, les enjeux locaux (référence aux schémas de développement de quartier), et dans une approche transversale des trois politiques publiques du DPS (santé publique, personnes âgées, action sociale et insertion), le pôle agit avec l'ensemble des acteurs locaux des champs concernés.



L'activité du pôle privilégie un ancrage territorial avec une action de proximité et « d'aller vers » pour la mise en œuvre des politiques publiques prévention et solidarités. Il s'agit d'une démarche co-construite où la mobilisation des partenaires et des habitants s'oriente sur le développement du « pouvoir d'agir ».

Les 4 orientations majeures sont les suivantes :

■ **Promotion de la santé**

En lien avec le contrat local de santé (CLSa), des réseaux d'acteurs locaux existent dans les 5 territoires du pôle. Par l'interconnaissance et la dynamique territoriale que ces réseaux développent avec les acteurs locaux, des actions sont programmées et mises en œuvre :

- 210 activités réalisées pour 1650 participants sur la thématique générale « santé bien-être », avec des ateliers cuisine, de socio-esthétique, « Feldenkrais », des balades santé, des activités physiques seniors, le groupe « mots à maux », un accompagnement vers le centre d'examen de santé... ;
- 4^e journée « Bien vivre sa santé », quartier Île de Nantes, avec 300 participants et un public de plus en plus diversifié. En amont, était projeté le film « Sugarland » pour 250 participants au cinéma Bonne Garde sur la prévention des risques et des conduites addictives ;
- 4 focus santé menés sous forme de rencontres dans les quartiers pour sensibiliser sur les thèmes de l'addiction, la nutrition, le diabète, l'art-thérapie (une moyenne de 40 à 50 participants pour chacun) ;
- poursuite de la contribution quant aux projets des maisons de santé pluriprofessionnelles (Bellevue et Nantes Nord) en lien avec le quartier et travail sur le non-recours, l'accès aux droits santé ;
- « La santé et nous », une démarche de santé participative désormais bien installée avec des habitants de Malakoff et la mise en œuvre d'actions ciblées : marche méditative, contribution au focus sur le diabète.

■ **Lutte contre l'isolement**

Dans ce domaine et notamment pour les personnes présentant le plus de fragilité(s), 400 activités pour 7 500 participants ont été organisées (« Au bal des Dervallières », tables d'hôtes, repas partagés, un café psycho au Breil en lien avec l'association « recherche et rencontres », une balade rêveuse avec l'orchestre national des Pays de la Loire)...

Des lieux ressources répartis sur le territoire nantais permettent également d'organiser des temps de rencontre et/ou d'atelier : le Colibri à l'Est, la pause Cigarière au Centre Est, l'Escale au Nord, « Décafé'idées » organisé à la maison de quartier Madeleine Champs de Mars et l'ouverture en novembre dernier de la « Boîte à mains » à l'Ouest (avec deux associations partenaires : « l'Escale de la Butte » et « les Cousettes »).

Enfin, d'autres actions majeures ont été menées en 2018, tel qu'un nouvel arbre à livres au Clos Toreau, la navette solidaire (territoire Ouest), une formation médiation culturelle (territoire Nord), le café mobile (territoire Nord avec 220 participants) ainsi que l'accompagnement de l'association Interlude (territoire Est) et de son restaurant solidaire.

■ Accès aux droits et aux services

Les actions visant à favoriser l'accès aux droits et aux services se multiplient : 5 750 participants aux Points d'Information Nantes Solidaire -PINS- (+ 1 280 bénéficiaires par rapport à 2017). Il s'agit d'un outil pour apporter une réponse de premier niveau et orienter le public autant que nécessaire sur des lieux diversifiés pour couvrir le territoire nantais et aller au plus près des habitants (tenue des PINS dans une agence postale, un espace public ou bien un collège lors d'une rencontre parents-professeurs...).

D'autres actions sont menées comme les points conseil budget, les permanences d'écrivains publics, des ateliers de médiation numérique, les infos Bar'île pour le Centre Sud...

Autres actions majeures en 2018 :

- le 6 avril, à l'initiative du groupe de coordination numérique, rencontre portant sur : « le numérique : une chance pour l'inclusion sociale ou un accélérateur de l'exclusion ? » ;
- mise en place d'un troisième écrivain public à Bellevue, après ceux des Dervallières et de Malakoff toujours actifs ;
- en complément de l'activité de l'éco-appartement, qui donne lieu à plus de 120 séances collectives pour plus de 1000 participations, de plus en plus d'ateliers sur la précarité énergétique sont délocalisés dans les territoires ou à l'occasion d'un événement. En 2018, ce sont ainsi 19 ateliers organisés pour plus de 200 participations (« Complètement Nantes », « Escale » à Nantes Nord...).

■ Accompagnement au parcours de vie des aînés

Si les personnes âgées de plus de 60 ans sont fortement concernées par les actions en faveur de la lutte contre l'isolement, l'accès aux droits et services et la promotion de la santé, il existe aussi des actions territoriales ciblées pour les aînés et/ou leurs proches.

Le pôle intègre des dynamiques et un ancrage de quartier sur des questions propres au vieillissement des Nantais en lien avec la direction parcours de vie des aînés. Il participe aussi à des initiatives comme : « Ensembl.fr », la recherche-action sur la mobilité des seniors, « à vélo sans âge ».

Autres actions majeures :

- l'expérimentation du Projet Aînés Malakoff (PAM) se poursuit à destination des publics seniors très isolés avec l'organisation d'animations variées telles que des repas partagés, des ateliers de création ou de prévention ;

- fin 2018, un diagnostic « Bien vieillir aux Dervallières » a été initié dans le prolongement du projet « Renoir » et l'ouverture de l'EHPAD, la mise en œuvre de services complémentaires (40 logements sociaux dont 10 logements bleus à destination des seniors et 3 logements en colocation) ;

- repas festifs deux fois par an (Noël et Printemps) avec une moyenne de 80 participants par repas et par salle.

Au total, ce sont 1 250 activités réalisées par le pôle en partie avec l'appui des acteurs associatifs de la santé et du social (16 800 participants) dans une logique partenariale.

Solidarités - Inclusion sociale

Pôle Relation Usagers & Accès aux Droits (PRUAD) : une diversification des accompagnements au profit des nantais

Plusieurs nouvelles offres de service ont été lancées en 2018 pour s'adapter aux besoins des nantais. Elles s'adressent à un public large, y compris salarié.

- **Une assurance habitation de qualité à prix négocié** : en février 2018, sur le modèle de la complémentaire santé, les villes de Nantes, Saint-Herblain et Rezé ont conclu un partenariat avec les assureurs Groupama et MAE. 306 ménages et d'autres acteurs comme les bailleurs ont été orientés par le CCAS vers ces partenaires. Grâce à cette offre, 46 ménages ont également bénéficié d'un conseil budgétaire par un conseiller solidaire.
- **La micro-épargne accompagnée** : lancée en janvier, c'est une innovation issue du partenariat avec le Crédit Municipal de Nantes afin d'aider les personnes à se constituer une épargne de précaution ou de projet. Au bout du parcours d'épargne, un abondement est versé par le CCAS à hauteur de 25 % des sommes épargnées (plafond : 250 €). 12 livrets ont été ouverts en 2018 essentiellement pour financer l'équipement du logement et des vacances.
- **Le conseil aux personnes endeuillées** : depuis fin 2017, les conseillers solidaires ont informé, orienté et soutenu 25 ménages ayant fait face au décès d'un proche afin de mobiliser les aides financières possibles pour financer les frais d'obsèques. Des échanges avec le CHU, notamment la cellule mobile soins palliatifs, permettent d'orienter les personnes vers le service des cimetières pour étudier une prise en charge des frais par la Ville (24 prises en charge dont 3 sur orientation du CCAS en 2018).

La domiciliation

Suite aux évolutions législatives définies par la loi ALUR en mars 2014, le nombre de personnes domiciliées a dépassé le seuil des 3 000 en décembre 2015 pour atteindre les 4 986 domiciliations actives au 31 décembre 2018.

Face à l'augmentation du nombre d'accueil au CCAS qui en résulte, le Conseil d'Administration a pris la décision d'externaliser la réception, conservation et mise à disposition du courrier des personnes domiciliées au CCAS de Nantes via le lancement d'un marché pour lequel le groupe La Poste a été retenu.

Ainsi, la mise en place d'un guichet dédié aux personnes domiciliées depuis novembre 2017 permet :

- de garantir la fiabilité du traitement du courrier de la personne ;
- d'assurer sa délivrance du lundi au vendredi ;
- de mettre à disposition le courrier reçu le jour même ;

- d'orienter les personnes vers le CCAS pour un soutien à la lecture/compréhension du courrier et aux démarches, notamment numériques.

Suite à cette orientation, le CCAS informe et conseille les personnes domiciliées sur leurs droits, la signature du règlement de la domiciliation, la remise de l'attestation de domiciliation, la délivrance des prestations d'urgence sociale (bains douches, laverie, restaurant social selon les droits). Ces personnes sont également orientées, en fonction des besoins, sur le guichet de l'information sur le guichet La Poste et/ou sur l'espace numérique pour le soutien aux démarches.

Les premiers éléments de bilan sont satisfaisants tant du point de vue des personnes accueillies que des professionnels concernés.

Pour l'année 2018, quelques chiffres :

- **Les personnes domiciliées :**
 - la moyenne d'âge : 34 ans ;
 - les deux tiers des personnes domiciliées sont des hommes ;
 - 74 % des personnes domiciliées sont isolées et 8 % sont des couples sans enfants ;
 - les couples avec enfants représentent 12 % des personnes domiciliées et les familles monoparentales 4 % ;
 - 24 % des personnes domiciliées sont de nationalité française ; 16 % viennent de l'Union Européenne.
- **L'accueil au CCAS :**
 - 5 701 créations d'élection de domicile ;
 - 4 986 domiciliations actives au 31/12/18 ;
 - 8 007 réponses aux demandes d'informations (renseignements, copie d'attestation, nouvelles demandes et renouvellements) ;
 - 38 % de taux de renouvellement.
- **L'accueil au guichet La Poste :**
 - 169 744 courriers reçus ;
 - 97 676 passages.

Le soutien aux démarches numériques

Du fait de la place grandissante du numérique dans la vie quotidienne, l'utilisation d'internet devient incontournable voire obligatoire.

Cette dématérialisation des démarches administratives et sociales se retrouve dans les domaines suivants : accès au soin, accès au logement social, accès à l'emploi, aux prestations, aux services bancaires, à la mobilité, à l'exercice de sa citoyenneté... Cela implique des aptitudes et une adaptation des usagers de ces

services, laquelle n'est pas acquise. En effet, 13 % des français disent éprouver des difficultés avec les outils numériques, chiffre qui atteint les 40 % pour les personnes en précarité sociale.

Afin de soutenir l'inclusion numérique des Nantais, le CCAS a participé ou initié plusieurs projets :

- la labellisation de l'espace numérique comme point facilitateur CAF ;
- la poursuite des ateliers de la Fondation Orange Solidarité ;
- la mise en place d'ateliers par des étudiants en bac professionnel banque en partenariat avec l'APIB pour favoriser l'inclusion bancaire ;
- la mise en place d'un parcours d'interconnaissance et de formation pour nos professionnels en lien avec nos partenaires institutionnels (CAF, CPAM, Pôle Emploi...) ;
- le développement d'un projet d'acquisition de tablettes numériques et l'accompagnement de son usage en s'appuyant sur la médiation numérique et la micro-épargne accompagnée ;
- la participation aux réseaux et aux événements : Numérique en Commun, GRAIN, Nantes digital Week ;
- la promotion de l'espace numérique auprès des usagers et des personnes domiciliées au CCAS pour l'aide et le soutien dans les démarches.

Au cours de l'année 2018, 9 276 passages ont été répertoriés sur l'espace numérique du CCAS.

Les logements solidaires

L'accès au logement est un axe prioritaire pour sécuriser et redynamiser les parcours de vie des Nantais en situation de précarité.

Ayant pour finalité l'entrée en logement autonome, le dispositif des logements solidaires prend appui sur le contingent communal au travers de 30 logements répartis sur l'ensemble des résidences Adoma.

Les agents de la mission stabilisation logement accompagnent des personnes seules ou en couple (travailleurs pauvres, en formation professionnelle, retraités...) et agissent sur les facteurs faisant obstacle à l'accession et la stabilisation dans un logement social, en partenariat avec les équipes d'Adoma et le service logement de la ville de Nantes.

Depuis mai 2015 :

- 45 personnes ont intégré un logement Adoma dans le cadre du dispositif des logements solidaires ;
- 23 d'entre elles sont sorties du dispositif dont 75 % pour accéder à un logement social ;
- 22 personnes occupent actuellement un logement à Adoma dans le cadre du dispositif.

Un accueil en Langue des Signes au CCAS

Depuis juin 2017, le CCAS propose un accueil en Langue des Signes Française afin de renforcer l'accès au service public des sourds et malentendants.

En 2018, 29 ménages ont été accompagnés (25 accompagnements vers des partenaires CAF, CPAM, CARSAT). Cela représente 183 rendez-vous dont des visites à domicile, des rendez-vous avec le service logement de la Ville de Nantes, des échanges grâce à l'outil numérique.

Une initiation à la Langue des Signes est proposée aux agents volontaires à raison d'1/2h hebdomadaire pour 4 à 5 groupes.

Carte Blanche : un doublement des détenteurs de la carte

Carte Blanche est un outil de la ville pour favoriser l'accès au sport, aux loisirs et à la culture des publics en situation de fragilité sociale. Elle existe depuis septembre 2012 permettant ainsi à ses détenteurs de bénéficier de tarifs réduits voire de gratuité sur l'ensemble de la programmation de plus de 50 opérateurs culturels et sportifs nantais.

Pour compléter l'offre d'accès essentiellement tournée vers l'événementiel (sauf pour l'ESBANM et l'École nantaise de natation), Carte Blanche a évolué en permettant à son public l'accès à la pratique amateur sportive et artistique.

C'est ainsi qu'en juillet 2017, l'APSC (Aide à la Pratique Sportive et Culturelle) s'est mise en place. Cette aide d'un montant maximum de 150 € avec un reste à charge au ménage de 25 € bénéficie à chaque détenteur de Carte Blanche s'inscrivant à l'année dans une activité artistique ou sportive auprès d'une association loi 1901.

Carte Blanche en quelques chiffres :

- doublement du nombre de détenteurs de Carte Blanche entre juillet 2017 et novembre 2018 pour atteindre 13 108 cartes représentant 7 135 ménages au 31/12/18 ;
- 1 230 ménages bénéficiaires de l'APSC en 2018 pour 3 007 aides d'un montant moyen de 119 € ;
- 50 % des aides bénéficient à des enfants de moins de 14 ans ;
- 40 % des aides bénéficient à des familles monoparentales ;
- 80 % des aides destinées à des activités sportives, 20 % des aides pour des activités artistiques.

Carte Blanche c'est aussi un réseau de médiation de plus de 200 acteurs pour accompagner des publics rencontrant des freins multiples à l'accès au sport, loisirs culture.

Pôle Logement Hébergement et Urgence Sociale

Le PLHUS pilote les projets suivants :

- 5Ponts

Les travaux de construction, portés par CDC-Habitat, ont été lancés en novembre 2018, pour une livraison de l'équipement fin 2020. L'association « La Sauge » a été sélectionnée par le partenariat 5Ponts en avril 2018 pour porter et gérer le projet de ferme urbaine, qui se déploiera dès 2019.

- Restaurant Pierre Landais

L'année 2018 a été marquée par la démolition du restaurant et l'installation en février dans les locaux provisoires au 45 boulevard de la Prairie aux Ducs.

L'événement «Pas Sages à l'Art» a favorisé cette transition sous la forme d'une invitation artistique festive et collective : accueil des Nantais avec une exposition tout au long du mois de mars, avant les travaux de démolition.

Le CNHR

Des travaux d'extension menés de 2016 à 2018, amènent aujourd'hui le CPH-CNHR à accueillir et accompagner 124 personnes bénéficiant de la protection internationale. Ces travaux ont apporté de réelles améliorations sur les conditions d'accueil du public et de travail des équipes.

En lien avec cette extension, soulignons une porte ouverte le 25 septembre bénéfique pour les familles et les professionnels (échanges et collaborations opportunes).

L'équipe du CNHR participe également au renouvellement de son projet d'établissement depuis 2018.

L'urgence sociale

En miroir de l'action Solidair'été, il a été décidé avec les partenaires associatifs l'ouverture d'un accueil de jour les dimanches et jours fériés pendant la période hivernale, du 23 décembre au 24 février inclus.

Solidair'hiver est né. C'est accueil convivial avec proposition de collations et boissons chaudes pour des personnes majeures en situation de vulnérabilité à la salle de la Cigarière de 11h à 15h.

Les bénévoles du réseau de l'urgence sociale se mobilisent chaque dimanche pour animer cet accueil (la Croix rouge française, Brin de Causette, l'Écoute de la rue, la Claire fontaine, le Carillon, Réso Chapo et le collectif nantais du Refus de la misère) jusqu'à 70 personnes.

Une belle action de solidarité !

Chiffres clés

- 9 086 ménages nantais ont bénéficié d'au moins une aide financière, tous dispositifs confondus (+ 3,4 % par rapport à 2017). 136 ont bénéficié d'un microcrédit, 1 020 ménages d'une ASPE (soutien personnalisé).
- 9 postes informatiques connectés à internet et disposant des outils bureautiques courants sont désormais disponibles dans l'espace numérique situé au niveau 4 du CCAS. 9 276 passages y ont été comptabilisés.
- Domiciliation : 5 701 personnes ont bénéficié d'une élection de domicile au CCAS en 2017, dont 3 185 premières demandes et 2 516 renouvellements. Au 31 décembre 2018, 4 986 personnes sont domiciliées au CCAS.
- 49 070 passages en flux total (accueil général, guichets, régie).
- le restaurant social Pierre-Landais a vu ses prestations alimentaires augmenter de 6,2% en 2018 : 34 683 prestations alimentaires délivrées : 25 206 plateaux-déjeuner ; 7 784 sacs composés de deux sandwiches ; 1 693 paniers repas distribués la veille des jours de fermeture ; 880 passagers (+ 16%) avec un âge moyen de 39 ans (dont 15,5 % de femmes).
- En 2018, la Ville a versé 666 993 € de subventions aux associations :
 - dans le domaine de l'insertion par le logement : 71 700 € ;
 - dans le domaine de l'insertion sociale : 279 593 € ;

- dans le domaine de l'urgence sociale : 274 700 € ;
- dans le domaine des actions d'insertion : 41 000 €.

Solidarités - Parcours de vie des aînés

Le pôle coordination, autonomie, domicile

Le pôle coordination, autonomie, domicile fédère l'ensemble des services ayant pour objet le soutien à domicile des personnes âgées. Il est composé du CLIC de Nantes, du service Prestations, de la Maison des Aidants et de la MAIA Nantaise. Deux chargés de mission interviennent en sus pour mener les actions visant à lutter contre l'isolement et la démarche engagée auprès du réseau « Ville Amie des Aînés ».

Un nouveau guide « bien vieillir à Nantes »

Une nouvelle version du guide « bien vieillir à Nantes » a vu le jour à l'automne 2018 et a été diffusée à plus de 800 partenaires du CLIC. Il met en avant l'offre proposée à destination des seniors nantais, qu'il s'agisse de l'ORPAN, du maintien à domicile, de la santé...

Nouvel appel à partenariat concernant le répit à domicile

La prestation de répit à domicile auprès des aidants familiaux existe depuis 2009 et fonctionne par appel à partenariat depuis le 1er juillet 2016 avec trois objectifs :

- permettre aux nantais de plus de 55 ans d'avoir accès à une offre de répit à domicile ;
- identifier et sélectionner des structures d'aide à domicile prestataires (intervention de professionnels compétents) ;
- maîtriser le coût pour les bénéficiaires (aide financière du CCAS).

Un second appel à partenariat a été lancé en 2018. Ce sont 10 prestataires (AAFP/CSF, ADAR, ADHAP Services, ADT 44, AD Seniors, Confort Services, ANAF, ONELA, OUIHELP, et Titis Services) conventionnés qui interviennent pour soulager les aidants en s'occupant de leurs proches dépendants. La contribution du CCAS progresse : une aide entre 50 % et 92 % (en fonction des ressources) du prix d'intervention pour le public et gratuité des 5 premières heures pour faciliter la mise en place de l'intervention.

Le nouveau service de répit dédié aux aidants et à leurs proches aidés : la « Halte-répit » proposé par la Maison des Aidants

Ce service s'inscrit dans la continuité de l'accueil proposé lors des visites et activités au sein de la Maison des Aidants (MDA). Il sera dorénavant possible d'accueillir le proche-aidé durant quelques heures, pour que l'aidant puisse profiter de ce temps libre à sa guise. Accompagné par l'équipe, la personne accueillie pourra bénéficier d'activités adaptées, stimulantes et/ou relaxantes, et pourra (re)créer un lien social avec les autres participants. Pendant ce temps, l'aidant pourra se rendre à des rendez-vous ou à des activités sereinement.

Autre événement pour la Maison des Aidants sur l'année 2018, l'élaboration d'un projet de service a permis d'investir l'équipe entière dans la définition d'objectifs pour les cinq années à venir. Les grandes orientations de ce projet de service sont :

- le développement d'une démarche « d'aller vers » les usagers (visites à domicile)
- une délocalisation de certaines actions sur les communes de la métropole nantaise ;

- une attention aux besoins et contraintes des aidants actifs, avec une réflexion sur les aménagements possibles ;
- le développement d'une activité de veille sur les situations les plus fragiles.

Ces orientations se déclineront jusqu'en 2023.

La MAIA (Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champs de l'autonomie)

Fort de son intervention sur les situations les plus complexes de maintien à domicile de nos aînés, la MAIA Nantaise a initié un projet de carte « A DOM » permettant de faciliter le parcours de l'accompagné. Cela doit permettre aux professionnels d'identifier l'ensemble des partenaires intervenant auprès du senior.

Le réseau social Ensembl'

C'est un nouveau dispositif d'entraide et de solidarité en faveur des personnes âgées qui se développe à Nantes et Saint-Herblain. Le réseau social « Ensembl' » apporte une réponse supplémentaire à la problématique de lutte contre l'isolement des personnes âgées.

« Ensembl' » est un site internet mais aussi une application pour smartphone. L'objectif est de favoriser l'échange et l'entraide entre voisins pour renforcer le lien social et les solidarités. Il s'agit plus globalement d'un projet à vocation citoyenne qui offre un réseau de proximité gratuit pour les habitants. Ce réseau social qui mobilise les ressources de voisinage s'est déjà déployé dans plusieurs villes en France.

Il permet de mettre en lien des bénévoles prêts à aider une personne âgée sans contrepartie financière et des personnes âgées qui souhaitent trouver de l'aide pour des besoins ponctuels. Par exemple : cours informatiques, petits travaux, visite de courtoisie, aide aux courses, aide administrative, sortie culturelle...

Le CCAS participe à la gestion des besoins des personnes âgées en situation d'isolement, en mettant en relation les bénévoles nantais et les seniors sollicitant une aide. Grâce à une interface appelée "Solidar-it", les professionnels du CCAS peuvent ainsi coordonner le réseau de convivialité.

La démarche « Ville Amie des Aînés » et la contribution au lancement du Grand Débat Longévité à l'échelle métropolitaine

Fin 2017, la ville de Nantes est entrée dans la démarche « Ville Amie des Aînés » proposée par l'Organisation mondiale de la Santé. L'entrée dans cette démarche a marqué le point de départ d'une dynamique portée au sein de la direction du parcours de vie des aînés. Aujourd'hui, grâce aux contributions des Nantais, un diagnostic global est en cours.

Les 31 mai et 5 juin 2018, des temps participatifs ont permis aux Nantais de s'associer pleinement à la démarche. "Vivre à Nantes quand on est à la retraite aujourd'hui ou demain : venez partager vos idées" : tel était le mot d'ordre ! Que ce soit à la Carrière Miséry ou à la Manufacture des Tabacs, une grande place a été laissée à la libre expression.

Des ateliers thématiques étaient animés par plusieurs professionnels du département prévention et solidarités et la chargée de mission sports-culture-loisirs, de l'ORPAN.

Au printemps 2019, dans le cadre du Grand débat longévité, d'autres temps participatifs sont prévus pour dégager de nouvelles pistes.

Développement de projets spécifiques sur les territoires

En 2018, le restaurant Malville s'est trouvé être le seul restaurant inter-générationnel non-associé à une résidence. Cette dernière a en effet dû fermer en raison de l'application de la Loi Adaptation de la société au Vieillessement. Dans ce contexte, deux réflexions ont été engagées autour de ce restaurant : d'une part, une démarche participative pour les citoyens autour d'un temps fort « le RIG rêvé » le 26 janvier, d'autre part, une démarche qualité qui s'est déclinée en groupes de travail (usagers, agents, partenaires). Ces démarches apportent des éléments en vue de décliner le projet social de cette structure, lieu bien implanté et identifié sur le quartier.

Chiffres clés

- 1 626 colis de Noël ont été distribués en 2018 aux Nantais âgés de plus de 60 ans et à faibles revenus.
- 7 198 personnes âgées accompagnées par le CLIC, 2138 visites à domicile réalisées par les évaluatrices dont 620 « veilles » auprès des habitants de logements bleus.
- 491 bénéficiaires de la restauration auprès des 23 partenaires du dispositif O'Menu « près de chez soi » - 50 516 repas midis facturés.
- 145 100 repas ont été portés en 2018 au domicile de 728 bénéficiaires sur l'année (117 173 repas du midi et 27 927 repas soir).
- La Maison des aidants :
 - 1610 appels (-1,9 %) ; 658 visites (+ 7%) ;
 - 496 aidants accompagnés par la MDA (-0,4%), dont 280 nouvelles personnes (+ 4%) ;
 - 241 personnes ont participé aux activités collectives (+17%), ce qui représente 1499 participations (+1,9%) ;
 - 52 personnes aidées accueillies par l'assistante de soins en gériatrie (+11,5 %), dont 10 personnes à la Halte-répét, sur 38 accueils.
- En 2018, la Ville verse différentes subventions aux associations :
 - dans le domaine des personnes âgées sur le budget du CCAS : 55 742 € ;
 - sur le budget de la Ville à l'ORPAN : 896 300 €.

Le pôle établissements médico-sociaux

Le pôle des établissements médico-sociaux est composé de six EHPAD, deux accueils de jour (depuis septembre 2018), cinq résidences autonomie et une unité de production et qualité des repas, répartis sur le territoire nantais.

Le pôle intervient en faveur des personnes âgées et lutte contre l'isolement. Il vise à garantir à tous les Nantais âgés, notamment les plus modestes, un égal accès à des établissements d'hébergement de qualité, tant en matière de soins que de services.

Signature du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)

Le CPOM a été signé pour les 13 établissements médico-sociaux du CCAS et les autorités de tarification (Agence régionale de santé et Conseil Départemental) le 31 mai 2018 pour une durée de 5 ans. Ce contrat constitue un outil d'amélioration continue de la qualité sur la base des recommandations édictées par la Haute Autorité de Santé et conformément aux principes de la Charte des droits et libertés de la personne accueillie (Code de l'action sociale).

Il doit nous permettre de mieux répondre aux enjeux d'accompagnement des usagers en introduisant une approche sur le parcours de la personne et une logique de partenariats renforcés.

Adoption du règlement local d'application du temps de travail au sein des EHPAD et des Résidences Autonomie

Les établissements et services de la Direction Parcours de vie des Aînés sont pour la plupart ouverts 24h/24h et 365 jours par an. Une organisation particulière a été mise en œuvre selon le référentiel des règles de gestion du temps de travail applicables à la Ville de Nantes.

Les EHPAD

La mise en œuvre des orientations des projets d'établissements se poursuit notamment avec les plans d'amélioration continue de la qualité.

A noter : les EHPAD sont concernés par deux études de faisabilité pour la réhabilitation sur deux sites : la Haute-Mitrie et la Madeleine en concertation avec Nantes Métropole habitat.

L'établissement Renoir a fait l'objet d'une inauguration officielle en présence de nombreux partenaires.

Les résidences autonomie

■ L'ouverture de la résidence autonomie Pirmil et le transfert des résidents de Malville et Clos Toreau :

La résidence autonomie de Pirmil a ouvert ses portes le 10 septembre 2018 après un an et demi de travaux et une large concertation. Pirmil, c'est en quelques chiffres : 80 logements occupés par 35 résidents du Clos Toreau et 22 résidents de Malville, le reste étant occupé par de nouveaux arrivants ; 52 repas servis le midi en moyenne dans le restaurant intergénérationnel ; 10 repas nomades distribués en moyenne le soir pour les résidents en ayant fait la demande

■ La démarche qualité au niveau des Restaurants Inter Générationnels (RIG) :

Mise en place d'un groupe projet transversal et d'un comité de pilotage afin d'accompagner la mise en œuvre de la démarche d'amélioration continue de la qualité au sein de chaque RIG. Les services proposés aux usagers sont évalués sur la base d'un référentiel. Huit thématiques ont été définies, lesquelles intègrent les spécificités propres aux RIG. Il s'agit de prendre en compte autant l'offre de restauration que les problématiques de convivialité et de lutte contre l'isolement. Déclinée en 16 objectifs opérationnels, cette démarche a permis d'aboutir à l'élaboration d'axes d'amélioration transversaux ou spécifiques en fonction de la réalité du terrain. L'ensemble des actions a été pris compte dans les projets d'établissement existants. A noter : une forte implication des usagers dans cette élaboration.

■ Le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) :

Suite à un séminaire, les résidences autonomie ont lancé la démarche du projet d'accompagnement personnalisé. Elle s'inscrit dans le cadre de la loi de décembre 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement (actualisation de la « loi 2002-2 »). Centré sur les souhaits et priorités des résidents, le PAP est un outil s'appliquant aussi bien aux besoins du quotidien qu'aux besoins en soin (kinésithérapie, orthophonie...). Chaque agent est activement impliqué dans cette démarche d'aide visant à mieux accueillir les résidents avec des temps dédiés et personnalisés.

Chiffres clés

- Taux d'occupation en 2018 :
 - 82,80 % pour les résidences autonomie (297 places au 31 décembre 2018) ;
 - 98,75 % pour les EHPAD (481 places).
- 87 ans: âge moyen des résidents en EHPAD, dont le niveau moyen de dépendance (GMP: 627) a augmenté de 1,62% en 2018.
- 116 personnes âgées souffrant de démence du type Alzheimer ou apparentées accueillies en 2018 dans les accueils de jour proposés sur la Ville, avec un taux d'occupation (réservation) de 80,87%.
- 87 626 repas (hors prestations spéciales) préparés en 2018 par l'Unité de Production et de Qualité des Repas de la Ville (UPQR).
- 42 403 repas consommés dans les restaurants intergénérationnels en 2018, hors repas exceptionnels et prestations spécifiques.

Santé publique

Visant à améliorer les conditions de santé et la qualité de vie des Nantais, la politique mise en œuvre par la Ville contribue à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Elle s'inspire de la feuille de route de l'OMS Europe « Santé 2020 » et de la loi de modernisation de notre système de santé de janvier 2016, qui préconisent la lutte contre les inégalités sociales de santé, l'importance de la prévention et la prise en compte de la santé dans toutes les politiques publiques.

Les enjeux de 2018

Dans un contexte de réorganisation de la direction Santé Publique, l'année 2018 a été marquée par 5 enjeux majeurs :

- adapter l'offre de santé scolaire à la croissance démographique ;
- réécriture du Contrat Local de Santé (CLSa) avec de nouveaux signataires pour une signature en 2019 ;
- mettre en œuvre le regroupement Bains-Douches - restaurant social Pierre Landais, avec la définition d'un projet d'établissement renouvelé ;
- piloter la programmation et l'implantation des 2 projets de Maisons de Santé Pluri-Professionnelles (MSPP) sur les quartiers Nantes nord et Bellevue. Relogement des professionnels du Breil suite aux incendies de l'été 2018 ;
- collaboration sur la gestion sanitaire dans les gymnases du Plan Communal de Sauvegarde déclenché suite à l'évacuation du Square Daviais avec la prise en charge de près de 670 migrants.

Cela se traduit par les actions déclinées ci-dessous.

Faire changer les comportements

La Ville déploie un vaste plan de communication auprès de tous les publics, dans tous les quartiers nantais, avec un double objectif de promotion et d'éducation pour la santé :

- relais des campagnes nationales de prévention et de promotion de la santé : semaine des fruits et légumes frais, « Moi(s) sans tabac », semaine d'information sur la santé mentale... ;
- organisation d'actions de sensibilisation, de prévention ou d'éducation : « Focus Santé » (conférences à la faculté de Médecine et rencontres dans les quartiers), campagnes « radon », santé environnementale, campagne prévention de l'hyper-alcoolisation auprès des jeunes, éducation à la santé et développement des compétences psycho-sociales dans les écoles primaires... ;
- soutien à des opérations et des événements autour de la santé : collectes de dons du sang, séances de vaccination, accueil de colloques nationaux...

Cette communication en santé publique vise, d'une part, à valoriser l'autonomie et la responsabilité des personnes dans leurs capacités de bien-être et d'adaptation, d'autre part, à informer sur les risques et les déterminants de santé pour faire évoluer les comportements sur le long terme.

Développer l'offre en santé scolaire

- L'offre de service en santé scolaire doit prendre en compte :
 - l'augmentation continue des effectifs dans les écoles publiques et privées de la ville : +3,7% pour l'année 2017/2018 et +16,8 % depuis 10 ans. À la rentrée 2017-2018, 20 215 élèves étaient inscrits à Nantes, de la grande section de maternelle au CM2, dont 17,5 % dans les écoles prioritaires ;
 - la hausse des sollicitations de la part des établissements scolaires quant aux problématiques d'apprentissage et/ou de troubles du comportement des enfants et un contexte grandissant de précarisation de certaines familles, avec des incidences sur la scolarisation de leurs enfants, qui nécessitent un accompagnement médico-social renforcé ;
 - le parcours éducatif de santé défini par la loi au niveau national et réaffirmé par la loi du 26 janvier 2016 (modernisation de notre système de santé), qui induit pour la Ville de Nantes de construire à l'échelle des écoles nantaises sur le long terme des parcours de santé coordonnés avec l'Éducation Nationale et l'ensemble des partenaires.
- Pour répondre à ces enjeux, le service de santé scolaire a étoffé ses ressources humaines. Il réaffirme ainsi le maintien d'un service public en santé scolaire volontariste et ambitieux, dépassant le cadre réglementaire et avec une réelle plus-value pour les enfants avec :
 - un accès universel au dépistage par les bilans systématiques de santé en GS et infirmier en CE2 ;
 - une action accentuée en direction de certains enfants et de leurs familles, au regard des indicateurs de santé observés et la mise en œuvre du parcours éducatif de santé pour tous les élèves et l'intégration d'un axe prévention et promotion de la santé des enfants dans le CLSa 2^{ème} génération (2018-2022) ;
 - le développement d'actions partenariales d'éducation pour la santé et l'association des professionnels de santé comme acteurs du projet éducatif de territoire (PEDT) dans ses déclinaisons territoriales.

Préparer le regroupement des bains-douches et du restaurant social Pierre-Landais

Avec une fréquentation 7 jours sur 7 de 145 personnes par jour en moyenne toute l'année, les bains-douches offrent des soins d'hygiène indispensables à une population en grande difficulté sociale. Des actions de prévention reposant sur un travail d'information, de sensibilisation, de vaccination et de dépistage sont mises en place, ainsi que des temps d'information sur l'accès aux droits. A noter : une activité de consultation médicale bénévole et en faveur de l'hygiène soutenue de mai à septembre 2018 avec la problématique du square Daviais.

Le projet de regroupement des bains-douches et du restaurant social Pierre Landais, dans un pôle d'accueil, de restauration, de prévention et d'hygiène, se poursuit avec les professionnels et les usagers, afin de préparer l'ouverture du nouvel équipement au 1^{er} semestre 2020.

L'évaluation du Contrat Local de Santé et sa refonte

La Ville de Nantes, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, la Préfecture de Loire-Atlantique et Nantes Métropole se sont engagées dans une démarche commune, en signant en 2012 un Contrat Local de Santé (CLSa) dont le périmètre géographique est celui du territoire de la Ville de Nantes. Le contrat local de santé est l'outil des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour agir au plus près des populations en matière de santé publique. L'évaluation du CLSa a été réalisée depuis

mars 2017 dans une dimension à la fois prospective et participative. Elle a donné lieu à une refonte de la gouvernance du CLSa2, laquelle réunit un cercle de partenaires élargi avec l'association du CHU, la CPAM, l'Éducation nationale, le CCAS, le conseil départemental, l'URML, associations... L'approbation du futur CLSA est programmée au second semestre 2019.

Un conseil local en santé mentale actif

Le conseil local en santé mentale (CLSM) réunit de nombreux acteurs du territoire (professionnels du sanitaire, du social, usagers, familles, associations, bailleurs sociaux) autour de plusieurs objectifs :

- faciliter l'accès aux soins et l'intégration dans la cité des personnes en souffrance psychique (de la souffrance psycho-sociale à la maladie mentale) ;
- faire évoluer l'image de la santé mentale auprès du grand public ;
- développer la formation et l'information en santé mentale auprès des professionnels ;
- mise en œuvre de l'outil de e-santé StopBlues.

Cinq groupes de travail du CLSM (logement, formation, santé mentale et adolescents, inclusion sociale, éthique-ERESC) se sont réunis 25 fois, mobilisant presque environ 200 professionnels. A noter : construction d'un outil de communication et la rédaction d'une charte pour le groupe ERESC (espace de réflexion éthique autour de situations complexes) ; un séminaire organisé par le groupe formation a réuni 160 membres du CLSM autour de la réhabilitation psychosociale.

De même dans le cadre du CLSM, on doit souligner :

- les rencontres entre bailleurs et services de psychiatrie (104 situations individuelles abordées) afin de favoriser le maintien dans le logement ;
- le traitement de nombreux signalements pour troubles du comportement et/ou de voisinage par la Santé Publique (33 courriers, 500 courriels, 4 réunions spécifiques...) ;
- formation par le Psycom sur le « changement de regard sur la santé mentale, outil et méthode » de 15 acteurs du groupe SISM (Semaine d'Information sur la Santé Mentale) ;
- présentation de 10 dossiers à la commission logement et santé mentale (accès de 4 personnes à un logement en 2018) ;

Enfin, des actions sont déclinées sur les territoires prioritaires avec un soutien aux professionnels sur Nantes Nord (groupe ressource), Malakoff (groupe Mots à maux), la Bottière (groupe « autrement dit » des Apsyades). Des actions sont aussi menées avec le groupe d'habitants de Malakoff pour préparer un focus santé sur la Bipolarité en 2019.

La santé des jeunes : réduire les risques

- Dans le cadre du plan Alcool :

L'ensemble des actions du Plan Alcool ont été reconduites : l'action des veilleurs de soirée (VDS) sur le site du Hangar à Bananes et du centre-ville (maraudes et espaces de prévention), la campagne « Marre des soirées PLS », les postes de secours au Hangar à Bananes, le pack formation... ;

La Direction de la Santé Publique a finalisé l'édition d'un guide destiné aux étudiants dans l'organisation de leurs soirées. Ce guide « éclairer de soirées » a été : co-écrit par un groupe réunissant des associations

en lien avec la jeunesse, le service santé de l'Université, trois bureaux des étudiants et illustré par des étudiants de l'École en Communication Visuelle. Un séminaire sur la fête a été acté pour 2019.

■ Dans le cadre de « Ville la nuit » :

La Santé Publique participe au conseil de la nuit et au plan d'actions « ville la nuit ». Ainsi, elle a co-piloté avec la Direction de l'Inclusion Sociale « le diagnostic auprès des publics vulnérables la nuit ». Suite au mandat citoyen de 2017, la direction a accompagné certaines personnes en situation de prostitution pour l'écriture d'un avis citoyen. Dans le cadre du conseil de la nuit, une réponse de la Ville sera apportée au 1^{er} semestre 2019 pour améliorer les situations.

Les Maisons de Santé Pluri-Professionnelles et l'accès aux droits et aux soins

■ Les MSPP nantaises ont pour objectif d'améliorer l'accès à la prévention et aux soins des populations. Ce sont des lieux structurants sur le plan social dans le cadre des projets de rénovation urbaine. Depuis 2014, la Ville de Nantes s'est engagée dans une démarche active d'accompagnement à la création de deux maisons de santé sur les quartiers Bellevue et Nantes Nord. Aussi, en 2018, la Ville a poursuivi l'accompagnement des projets avec :

- la finalisation de l'étude de programmation sur Nantes Nord et le suivi dans la mise en œuvre des préconisations issues de l'atelier citoyen de la Maison de santé ; le soutien à l'installation de deux orthophonistes sur ce quartier ;
- un appui à Loire Océan Développement et au cabinet d'architectes DLW dans la réalisation du projet architectural de la Maison de santé de Bellevue ; soutien aux habitants sur Bellevue dans la réalisation d'un guide santé à l'échelle du quartier ;
- l'organisation d'un temps d'information pour les professionnels et les associations des quartiers Bellevue et Nantes Nord sur le non-recours aux droits santé ;
- participation aux journées nationales des Pôles et Maisons de santé et au Groupe santé du Contrat de Ville ; organisation d'une formation pour les professionnels de santé des deux MSPP sur la lutte contre le non recours aux droits ;

■ Dans le cadre du Contrat Local de Santé de la Ville de Nantes (CLSa), la Direction de la Santé Publique anime la coordination du dispositif « Santé Précarité » qui réunit les principaux partenaires institutionnels et associatifs de l'urgence sociale et de la santé (SIAO, Médecins du Monde, Saint Benoit Labre, Les Eaux Vives...). Sept problématiques de santé publique sont plus particulièrement traitées dans ce cadre : notamment, le parcours de soins des publics en grande précarité (usagers des centres d'hébergement d'urgence et des maisons relais), la prise en charge médicale des migrants arrivants sur Nantes (notamment les migrants mineurs), ou le soutien aux projets innovants tels les développements de l'interprétariat et de la médiation sanitaire.

À noter, dans le cadre de la coordination santé précarité, un diagnostic sur l'accès aux soins des migrants à Nantes été réalisé (25 professionnels interrogés). Les préconisations seront instruites et mises en œuvre en 2019.

Une attention portée à la santé urbaine

La Santé Publique œuvre pour que les enjeux de santé soient intégrés à la programmation des aménagements urbains avec :

- une participation à la journée « Imaginez la ville de demain sous un climat plus chaud », à la carrière Miséry (événement « Complètement Nantes ») ;
- l'organisation de la conférence « La santé : un nouvel enjeu d'aménagement urbain », le 5 juin au même endroit ;
- la collaboration avec la Mission Intégration des services publics pour la prise en compte opérationnelle de la santé environnementale, en particuliers dans le cadre de la ZAC Sud-Ouest, et l'écriture d'un référentiel ;
- la participation régulière au groupe de travail sur PRSE3 « Cadre de vie, urbanisme et santé » ;
- la poursuite du suivi des recommandations issues de l'évaluation d'impact en santé (EIS) portant sur l'intégration de la MSPP de Bellevue ;
- le démarrage d'une nouvelle EIS en lien avec la SAMOA sur l'Île de Nantes pour nourrir le dossier H2020 « ville favorable à la santé ».

Par ailleurs, dans le cadre de la santé environnementale en particulier, relevons :

- la diffusion auprès des médecins, infirmiers et pharmacies de 3 supports d'information sur les tiques, le moustique-tigre et les punaises de lit. Ils sont le fruit de la collaboration avec le secteur Hygiène et le Muséum d'histoire naturelle ;
- l'accueil d'un doctorant-stagiaire de Sciences Po Rennes pour la préparation de la recherche-action sur les liens entre précarité énergétique et santé (dispositif CIFRE avec une thèse 2019) ;
- de nombreuses participations à des colloques/séminaires/conférences sur les campagnes radon de la Ville, aux évaluations d'impact en santé (EIS) et aux plans locaux d'actions en santé environnementale (PLASE) ;
- l'événement « Les 10 jours de la santé environnementale » en octobre : forum, visites du pollinarium sentinelle, visites d'une station de mesure de la pollution atmosphérique, animation « vélo mixeur » à l'Université.

La nutrition : « manger, bouger »

Ville active du Programme national nutrition santé (PNNS), Nantes veille à la cohérence des messages et des actions mises en œuvre, y compris avec ses partenaires associatifs. Elle a renouvelé son engagement pour 5 ans en signant la nouvelle charte des Villes actives du PNNS en décembre 2018. Avec l'objectif de partager une stratégie globale d'intervention en nutrition, la Direction de la Santé Publique :

- anime une feuille de route pour renforcer la lisibilité des orientations communes et du programme d'actions de promotion de la santé sur l'alimentation et l'activité physique ;
- participe à la gouvernance de la Structure Régionale d'Appui et d'Expertise (SRAE) en Nutrition : cadre commun de valeurs et de modes d'intervention finalisé avec les associations ressources en nutrition dans le cadre d'un groupe de travail co-animé.

Au niveau opérationnel, la Santé Publique pilote, accompagne et soutient la mise en place de projets nutrition à l'échelle de la Ville ou des territoires :

- en lien avec le Projet Alimentaire de Territoire (PAT) et le plan de transition énergétique : conduite d'un diagnostic « accès aux fruits et légumes » sur le quartier Nantes Nord et participation à l'écriture de la feuille de route du PAT ;

- comme chaque année, à l'occasion de la fête des fruits et légumes frais, un programme d'actions a permis à petits et grands de partager des moments de plaisir et convivialité avec un temps fort le 20 juin au Quai des Plantes pour les enfants ;
- tout au long de l'année : accompagnement à la mise en place des projets soutenus dans le cadre du CLSa en coordination avec le Pôle développement territorial prévention et solidarités (PDTPS), notamment dans le cadre des réseaux locaux de santé ;
- en tant que service ressource pour différentes directions municipales avec la poursuite d'animations de « speed cooking » sur l'alimentation des jeunes à Malakoff (« Nantes&CO 16/25 ») et l'élaboration de boucles d'activité physique (Urbinat) et du projet global Nantes Nord.

Des dynamiques à l'échelle des territoires : les réseaux locaux de santé

En lien avec l'Atelier Santé Ville, cinq Réseaux Locaux de Santé (RLS) existants (Nantes Nord ; Dervallières ; Bellevue ; Malakoff et Bottière) se réunissent deux fois par an. La dynamique de ces acteurs locaux permet la mise en œuvre d'actions ciblées comme des ateliers cuisine ou de bien-être, des activités physiques « seniors »...

Ces RLS sont aussi impliqués dans :

- la 4^e journée « Bien vivre sa santé », quartier Île de Nantes et une journée de sensibilisation au diabète, « Grand Bellevue », en décembre dernier pour une centaine de participants ;
- un focus santé à Malakoff sur les maladies cardio-vasculaires et un autre aux Dervallières sur les addictions (juillet 2018) ; « La santé et nous », projet initié et mis en œuvre d'une démarche de santé participative avec des habitants de Malakoff.
- la participation aux temps forts nationaux comme la Semaine d'Information en Santé Mentale, la Fête des Fruits et Légumes Frais, le Moi(s) sans tabac, par le relais des informations et des inscriptions ;
- un partenariat avec le CHU pour la réalisation de trois actions d'information sur la santé des femmes avec les associations des quartiers Bellevue et Nantes Nord, dans la perspective de l'ouverture des Maisons de santé. A cet égard, les RLS contribuent aux projets des MSPP au niveau de Bellevue et Nantes Nord.

La santé des Nantais observée

Cette démarche est animée par la Ville de Nantes depuis 2009. En 2018, signalons :

- la mise à jour du rapport de l'ORS des pays de la Loire sur la santé et le recours aux soins des Nantais ;
- la mise en œuvre d'une collaboration avec la plateforme AAPRISS pour mieux cerner les inégalités de santé à l'échelle de la Métropole ;
- la mise en œuvre d'une collaboration avec le registre des cancers de Loire Atlantique/Vendée ;
- l'organisation du séminaire interne « Prendre en compte la santé dans les projets d'aménagement » le 9 octobre, avec la mission Politique de la Ville, l'équipe de quartier Nantes Nord, la communication interne et le développement urbain : restitution des résultats de la démarche d'observation de la santé des Nantais auprès des urbanistes de la Métropole pour lutter contre les inégalités observées.

Chiffres clés 2018

Santé scolaire

- Prévention :
 - 2311 bilans médicaux obligatoires réalisés pour les élèves de GS (maternelle), soit 66,73 % de l'effectif total ;
 - 2 682 bilans infirmiers effectués pour les élèves de CE2, soit 83,26 % de l'effectif total ;
 - 431 examens d'enfants (bilan de santé non obligatoire), à la demande des enseignants et après accord des parents.
- Intégration :
 - 980 élèves en projet d'accueil individualisé (PAI) (61 % asthme, 32% allergies) ;
 - 368 élèves suivis par la Maison départementale des personnes handicapées et accompagnés par la santé scolaire (146 avec préconisation d'accueil en établissement spécialisé).
- Éducation pour la santé :
 - 7521 élèves bénéficiaires d'une action d'éducation pour la santé, dont 56 % en école prioritaires. (thématiques les plus abordées sont dans l'ordre : l'éducation affective et sexuelle, l'hygiène bucco-dentaire, le sommeil et rythmes de vie, la nutrition, les compétences psychosociales, l'hygiène corporelle, les premiers secours, le harcèlement).
- Protection de l'enfance :
 - 62 informations préoccupantes formulées et 1 signalement effectué en 2018 ;
 - 992 familles ont bénéficié d'un accompagnement sur le volet éducatif.
- Accompagnement social et médical :
 - 2 280 équipes éducatives sont intervenues notamment pour : troubles du langage et/ou des apprentissages (35%), troubles psychiques et/ou du comportement (24 %), problèmes divers de santé ou de handicap (15 %) ;
 - 219 familles ont bénéficié d'un accompagnement dans leurs démarches d'accès au soin.

Santé des populations

- 40 296 entrées aux bains-douches (+ 40 % par rapport à 2016) dont 88 % d'entrées gratuites.
- Distribution de bons sociaux : France Terre d'Asile (63 %), Logis St Jean (8%), la maison d'accueil de jour ANEF FERRER (19 %), le CCAS (10 %).
- 45 personnes examinées par AIDES (test VIH pour 30) ; 142 vues en consultation par le CFPD dont 78 orientées au centre de vaccinations polyvalentes et 48 au centre de lutte anti-tuberculeuse.
- 6 « points information Nantes solidaire » avec conseil de 65 personnes.
- 20 temps d'écoute café avec les Apsyades pour 125 participations, ainsi que 8 entretiens individuels.
- 11 interventions Santé avec « Safe Migrants Nantes » (médecins bénévoles) pour 450 personnes consultées.
- 44 associations en lien avec la Santé subventionnées par la Ville pour 50 actions, dont 21 associations dans le cadre du CLSa pour 26 actions.

- 37 actions de santé mises en place en 2018 pour 5 000 personnes.
- 1 200 participants aux 6 conférences Focus (faculté de médecine) : Maladies Inflammatoires du côlon et des intestins (300), autisme et TED (450), sclérose en plaque (150), ostéoporose (150), qualité de l'air intérieur (50), asthme de l'enfant (100).
- 75 défibrillateurs cardiaques sont gérés directement par la Ville et 124 agents ont été formés en 2017 aux gestes qui sauvent : « Alerter-Masser-Définir ».
- Moi(s) sans tabac, seconde édition de cette opération nationale du 1^{er} au 30 novembre 2018 :
 - 4000 cendriers de poche distribués par les veilleurs de soirées lors des soirées festives ; 2000 flyers et 200 kits d'aide à l'arrêt du tabac diffusés ;
 - relais des messages nationaux sur les intranets et 8 ateliers de découverte des techniques de relaxation pour les agents (octobre/novembre) ; 120 panneaux d'affichage pour la campagne nationale de sensibilisation/formation, au contact de public précaires ; en matière d'addictologie, 69 personnes approchées lors des 2 temps forts sur l'espace public (Square de la Baleine et Lycée Nelson Mandela) et 15 personnes formées à la RPIB (Repérage précoce et intervention brève).
- **Santé mentale :**
 - 1078 participants à l'un des 16 événements organisés par la Ville lors de la semaine nationale d'information sur la santé mentale, sur le thème « Santé mentale et travail » ;
 - le séminaire de novembre 2018 a réuni 160 participants ;
 - 4 personnes logées dans le cadre de la convention de partenariat pour favoriser l'accès au logement dans le parc locatif social de personnes présentant des troubles psychiques ;
 - 42 admissions en soins psychiatriques sous contrainte.
- **Réduction des risques :**
 - 60 jeunes ont bénéficié du pack formation (6 sessions) ;
 - 15 postes de secours combinés au Hangar à Bananes (1953 personnes approchées) ;
 - diffusion de 500 guides « éclaireurs de soirées » pour accompagner les étudiants organisateurs de soirées ;
 - 39 personnes en situation de prostitution ont pris part à la démarche du diagnostic auprès des publics vulnérables la nuit.
- **Campagnes radon :**

Pour la 10^{ème} campagne en 2017-2018 :

 - 47 mesures effectuées dans des logements individuels sur le micro-quartier Route de Vannes (quartier Breil-Barberie). Un risque (taux > 300 Bq/m³) a été décelé dans 13 % des cas ; 2 nouvelles écoles publiques mesurées en 2017-2018. Reconduction pour celles identifiées avec un taux supérieur à 300 Bq/m³. Invitation de crèches et écoles privées à participer.
 - près de 2 400 logements individuels concernés par la 11^{ème} campagne 2018-2019. Elle couvre les micro-quartiers Beauséjour, Gaudinière, Barberie, Perverie, Schuman et Rond-Point de Rennes. Le nombre de mesures a triplé ;

- Fête des fruits et légumes frais : 12 jours, 20 actions pour environ 600 petits et grands. Découverte ou redécouverte des produits grâce à la mobilisation des associations locales et divers acteurs concernés.

Égalité, intégration, citoyenneté

La Mission égalité, mutualisée entre la Ville de Nantes et Nantes Métropole, œuvre pour l'égalité et contre les discriminations tant dans la dimension interne de la thématique, au sein des effectifs, que dans ses aspects externes, c'est-à-dire, dans la relation à l'utilisateur et dans les politiques publiques.

Améliorer l'accueil et l'habitat des gens du voyage

En réponse à l'évolution des modes de vie des gens du voyage vers un ancrage territorial, la Mission égalité gère et entretient quatre terrains familiaux locatifs de la Ville, situés secteur Prairie de Mauves, chemin de la Clarière et chemin du Moulin des Marais (30 ménages représentant plus de 100 personnes) et secteur de Boisbonne (1 ménage de 6 personnes). En 2018, l'amélioration des conditions de vie des usagers s'est poursuivie avec le réaménagement global de l'espace et le démarrage de travaux sur le terrain situé au 7 chemin Moulin des Marais (construction de sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite).

Cela s'accompagne d'une évolution des modalités de gestion dans les domaines suivants :

- Les actions de gestion locative et de médiation menées par les prestataires partenaires font l'objet d'un suivi régulier et précis avec une préoccupation de cohérence des interventions ;
- En 2018, l'opération d'habitat adapté Boisbonnière s'est poursuivie. Composée de 6 logements, elle permettra de reloger les ménages en situation d'ancrage territorial sur le site de Boisbonne, identifiés dans le cadre d'un diagnostic réalisé en 2012, avec une livraison programmée au 1^{er} semestre 2019.

Expérimentation d'un prototype habité

À l'issue du concours de micro-architecture « Mini Maousse 6 » initié par la Cité de l'architecture et du patrimoine sur le thème de l'habitat temporaire, la Ville a proposé de mettre à disposition le terrain d'insertion du 58 quai Wilson pour expérimenter le prototype lauréat nommé « Woodstock ». Ce projet d'habitat expérimental et innovant répond aux exigences du développement durable. Il contribue à valoriser la filière bois locale et apporte une réponse nouvelle aux besoins de logement de publics en situation de précarité. En 2018, ce prototype a fait l'objet de propositions d'équipement et d'aménagement adaptées du logement dans l'optique de son déploiement éventuel. À noter, le principe constructif innovant de brique bois « porteuse » a été amélioré et validé par des essais.

Accueil et intégration des Migrants d'Europe de l'est

Depuis 2007, la Ville de Nantes et Nantes Métropole multiplient les actions en direction des populations non sédentaires en provenance de l'Est européen, en collaboration avec l'État, le Conseil départemental et les associations concernées. Pour favoriser leur intégration, en lien avec ses partenaires associatifs, la Ville assure :

- La gestion du terrain d'insertion situé 58 quai Wilson : organisation et gestion de l'hébergement temporaire de 10 familles dans des mobil-homes, dont 1 dans le prototype « Woodstock » ; accompagnement social des familles ; organisation d'activités extrascolaires ; animation sociale et citoyenne du terrain d'insertion ;

- La gestion de logements en location directe ou sous-location via une commission inter-bailleurs, pour favoriser l'accès au logement de droit commun des familles ;
- L'accompagnement à l'insertion professionnelle des personnes les plus proches de l'intégration.

Depuis 2017, la Ville s'est associée aux communes de Nantes Métropole pour lancer une démarche intercommunale de résorption des campements illicites, au moyen d'une MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale).

Migration intégration diversités

Cette politique publique est très impactée par la progression des flux migratoires liés au contexte de crise internationale. Cela oblige à traiter en priorité l'urgence sociale de cette migration dans le cadre du plan d'actions 2014-2020.

- Pour **améliorer l'accueil des populations étrangères** :
 - le parc social de logements a été mobilisé afin de capter des appartements destinés à des réfugiés ;
 - le « Guide d'accueil des étrangers », diffusé à 18 000 exemplaires depuis 2013, a fait l'objet d'une évaluation et une nouvelle édition est en préparation pour une publication en 2019.
- Pour **faciliter l'accès aux droits** :
 - le dispositif d'interprétariat par téléphone a été déployé ;
 - l'offre de formation à l'accès aux droits des étrangers a été renforcée.
- Pour **inscrire les populations dans des parcours d'intégration** :
 - une démarche de coordination linguistique nantaise a été lancée, en collaboration avec l'État et le réseau des associations et acteurs socio-culturels ;
 - trois actions innovantes à visée professionnelle ont été impulsées et un dossier a été déposé au fonds européen asile migration intégration (FAMI) ;
 - un projet de permanences d'évaluation linguistique dans les quartiers et de professionnalisation des acteurs a été élaboré.
- Pour **favoriser l'accès à la citoyenneté et la participation des étrangers** :
 - le comité d'animation du Conseil nantais des citoyens étrangers a été mobilisé sur l'accès à l'emploi et le projet de l'encyclopédie des migrants, qui a rejoint le fonds d'archives municipales.
- Pour **permettre l'inscription des enjeux de la politique Migration, intégration, diversités à tous les niveaux** :
 - des actions de sensibilisation, de communication et de formation se sont poursuivies ;
 - l'offre de services à destination des agents de la Ville (exposition, sensibilisation, hotline) a été enrichie.

Égalité et lutte contre les discriminations

Cette politique publique s'inscrit de façon transversale et intégrée dans l'ensemble des domaines d'activité de la Ville.

- Pour **favoriser l'accès aux droits des publics confrontés aux discriminations** :
 - en février 2018, le numéro de téléphone ALLONANTES Discriminations (02 40 41 95 96) a été mis en place, dans l'objectif de mieux prendre en compte les publics confrontés à une discrimination ;
 - en 2018, le réseau d'acteurs concerné pour favoriser l'accès au droit applicable s'est régulièrement réuni pour mieux traiter les actes vécus par les publics et lutter contre le non-recours dans l'accès au droit.
- Pour **assurer la promotion de l'égalité et offre de services en matière de lutte contre les discriminations** :
 - la Ville de Nantes a confié à l'association Tissé Métisse la charge de coordonner et d'animer un centre de documentation, situé dans la Maison des Hommes et des Techniques ;
 - l'exposition « Nous – Faire société commune » a été acquise ;
 - en juin 2018, l'escalier rue Beaurepaire a été mis aux couleurs de l'arc en ciel comme symbole des luttes contre les discriminations homophobes et transphobes. Sa place sur l'espace public témoigne de l'engagement de la collectivité sur l'égalité et la non-discrimination.
- Pour **développer les réseaux et l'éducation** :
 - dans le cadre d'Eurocities, le projet d'échanges GroW entre les villes de Dresde et Nantes a permis de prendre en compte les situations développées sur chaque site et d'esquisser un plan d'actions pour la ville de Dresde dans le domaine de l'égalité, la diversité et la non-discrimination ;
 - dans le cadre des Semaines d'éducation contre le racisme et la lutte contre les discriminations, la Ville de Nantes a financé une étude sur les 10 ans de cet événement.
- Pour **appuyer les démarches internes conduites par la direction des ressources humaines** :
 - dans le cadre du label diversité, la Ville maintient une action volontariste en faveur de l'égalité de traitement et de la non-discrimination. Nouveau cycle de formation en 2018.

Agir pour l'égalité femmes-hommes

La politique publique « agir pour l'égalité femmes-hommes à Nantes » se poursuit par la mise en œuvre de projets dans le cadre du plan d'actions et intégrant l'ensemble des dimensions de l'égalité :

- Pour **agir pour l'égalité femmes-hommes dans les représentations** :
 - la démarche « Noms de rues, place aux femmes » : la féminisation des noms de rues et d'équipements, sans pour autant être systématique, s'est poursuivie avec 73 % des noms attribués à des femmes en 2018 (70 % en 2017) ;

- l'événement proposé par le territoire autour du 8 mars, journée internationale des droits des femmes a été valorisé ;
 - un nouveau rendez-vous dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes a été lancé : le 22 novembre 2018, la Ville de Nantes a proposé un temps d'expositions et d'échanges afin de sensibiliser aux violences faites aux femmes. Un happening sur l'espace public a également été organisé avec la réalisation d'une vidéo de sensibilisation diffusée sur les réseaux sociaux et le site de la Ville de Nantes. Il s'agissait de rappeler la réalité des violences faites aux femmes dans l'espace public et la nécessité de se mobiliser ensemble pour y mettre fin. Vidéo visionnée plus de 3 000 fois.
- **Pour agir pour l'égalité femmes-hommes dans les choix de vie :**
- un groupe de suivi de la démarche entrepreneuriat féminin a été créé afin de suivre sa mise en œuvre, d'enrichir les actions et de mesurer leurs résultats et impacts ;
 - la plateforme RSE de la métropole nantaise a développé un dispositif « NégoTraining » piloté par Audencia destiné à accompagner les femmes à la négociation salariale. Des ateliers ont été organisés à l'Hôtel de Ville de Nantes autour du 8 mars 2018.
- **Pour agir pour l'égalité femmes-hommes dans les droits :**
- la création d'un Centre de consultation pour les femmes et enfants victimes de violences, avec l'objectif d'une ouverture au second semestre 2019. Cela fait suite à un travail impliquant les directions de la Ville et de la Métropole en étroite concertation avec les acteurs du territoire. Lieu innovant et unique en France, le Centre a vocation à accompagner les femmes et leurs enfants victimes de toutes formes de violences avec une approche globale et pluridisciplinaire : questions de santé, d'ordre social, juridique médico-psychologique avec une offre d'activités pour favoriser la confiance en soi et la reconstruction.
- **Pour agir pour l'égalité femmes-hommes dans les espaces publics :**
- un livret de la démarche « Agir pour l'égalité femmes-hommes, la nuit, sur l'espace public » a été publié et présenté aux acteurs.

Enfin, un rapport annuel a été édité en 2018. Prévu par la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, il expose la situation en matière d'égalité au sein de la collectivité et valorise les actions et les projets engagés dans le but de garantir cette égalité (présentation au conseil municipal en octobre 2018).

Chiffres clés

- 165 350 € de subventions attribués en 2018 à des associations dans le champ de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'action publique en faveur des LGBT (Lesbiennes, gays, bi et trans).
- 22 noms de femmes attribués aux voies publiques et privées (sur 30).
- formation de 1 100 femmes à la négociation salariale (une femme formée sur 2 a négocié son salaire après la formation).

Accessibilité Universelle

La politique publique accessibilité universelle est mutualisée entre la Ville de Nantes et Nantes Métropole. La Mission égalité pilote un plan d'actions accessibilité universelle 2014-2020 qui compte 46 actions dans différents domaines et implique l'ensemble des directions des deux collectivités.

Les actions pour favoriser la mobilité

- Pour **garantir la continuité piétonne avec des trottoirs sans obstacles** : A Nantes, 300 km d'itinéraires à aménager en priorité sont répartis sur les 11 quartiers : 39 % sont déjà accessibles aux personnes en fauteuil et 54 % aux personnes aveugles et malvoyantes. En 2018, ce sont plus de 740 000 € qui ont été dépensés à cet effet.
- Pour **proposer des transports en commun et à la demande accessibles à toutes et tous** :
 - fin 2018, avec 100 % des véhicules de la TAN, 82 % des arrêts de bus et 100 % des arrêts de tram accessibles, le réseau nantais de transport en commun est parmi les plus égalitaires de France ;
 - en 2016/2017, le service à la demande Proxitan a été évalué de manière concertée. Cela a donné lieu des préconisations prises en compte par le délégataire dans le cadre de la nouvelle délégation de service public 2019-2026 ;
 - le projet de la Gare de Nantes et de ses abords continue de faire l'objet d'une attention particulière. Aussi, la concertation avec les membres du Conseil nantais de l'accessibilité universelle (CNAU) est-elle régulière.
- Pour **accueillir les usagers dans des locaux adaptés** :
 - fin 2018, 103 Établissements recevant du public (ERP) ont été rendus accessibles, portant à 19 % le taux d'accessibilité du patrimoine bâti de la Ville de Nantes ; 6,4 M€ ont été investis à cet effet ;
 - un guide pour une signalétique universelle a par ailleurs été réalisé en partenariat avec les usagers et les associations, de même qu'un catalogue de pictogrammes. Cette bonne pratique a été récompensée par le Trophée de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) dans la catégorie Ville citoyenne et service public (décembre 2018).

Construire une société inclusive permettant l'autonomie et le plein exercice de la citoyenneté

- Pour **faciliter le parcours éducatif des enfants en situation de handicap** : en 2018, une expérimentation a été lancée sur Nantes Nord pour améliorer l'accueil périscolaire des enfants.
- Pour **construire la ville facile pour toutes et tous** : la collectivité a associé le CNAU à la conception du futur portail numérique avant sa livraison début 2019. L'idée a été de tester et d'adapter l'ergonomie tout comme le langage utilisé, en particulier dans les rubriques « services ».
- Pour **rendre la culture accessible à tous** : suite à un travail sur l'optimisation de l'accessibilité de l'agenda culturel sur Nantes.fr par les acteurs du CNAU, le portail amélioré a été mis en ligne en 2018.

- Pour **promouvoir l'accès au sport** : le plan handisport et sport adapté 2015-2020 intègre la mise en accessibilité des gymnases et des pratiques sportives libres.

Chiffres clés

- 20 associations œuvrant dans le domaine du handicap ont reçu 57 500 € de subventions de la Ville en 2018.
- 14 manifestations en lien avec le handicap ont été soutenues par la Ville en 2018, parmi lesquelles la Fête du sourire organisée par l'APF, la biennale T'Cap ou encore le Téléthon.
- Les parcours de difficultés pour fauteuils roulants, élaborés par Nantes Métropole et réalisés par l'atelier municipal, ont fait l'objet de 13 prêts en 2018 représentant 48 jours de mise à disposition, pour des actions de sensibilisation du grand public ou de professionnels à la question des déplacements des personnes à mobilité réduite. Les « kits de vieillissement » ont quant à eux été prêtés 12 fois en 2018 représentant 56 jours de mise à disposition. L'exposition « fauteuil roulant en état de siège » a été empruntée 6 fois pour 64 jours de prêt.

Coopération et solidarité internationales

Agir ensemble pour le développement

La démarche de coopération internationale de Nantes avec ses partenaires du Sud privilégie les relations directes avec les autorités locales. L'objectif est double : d'une part, leur permettre de développer leurs capacités et autonomie, d'autre part, favoriser le développement durable de ces territoires.

- Agadir (Maroc) :
 - l'organisation par l'association Raid Emploi/Motiv'action d'une action d'orientation professionnelle à destination de 16 jeunes sans formation avec le soutien de la ville d'Agadir.
- Rufisque (Sénégal) :
 - le soutien, via les associations Essentiel, Arria et Flam Afrika, pour des projets dans les domaines de la santé globale, de la promotion du sport, de la mobilité et l'éducation d'un public jeune.
- Dschang (Cameroun) :
 - définition d'un programme d'actions prévoyant notamment de : créer un fonds de soutien aux projets citoyens ainsi qu'une instance d'attribution de bourses ; élaborer une stratégie de développement touristique ; aménager des sites remarquables ; financer la formation de personnels municipaux.
- Haïti :
 - participation aux Journées Européennes de la Solidarité Locale à Nantes du 8 au 15 novembre et aux tables-rondes organisées concernant l'action des collectivités face aux changements climatiques.
- Recife (Brésil) :
 - sur le volet culturel, poursuite des échanges:
 - entre les quartiers Malakoff à Nantes et Carangueijo Tabaires à Recife avec le soutien à une bibliothèque dans ce quartier défavorisé de Recife avec l'association Nantes Lit Dans La Rue.
 - par le biais des ateliers musicaux dans l'objectif de sensibiliser à la culture brésilienne via l'association Macaiba.

Des relations étroites avec nos villes jumelles

Les relations nourries que Nantes entretient avec ses villes jumelles contribuent à une plus grande ouverture à l'Europe et à l'international, notamment chez les jeunes.

Jumelages européens

- Sarrebruck (Allemagne) : le programme « Jeune Ambassadeur » a été renouvelé pour la période de septembre 2018 à août 2019. Il repose sur un partenariat entre les villes de Nantes et Sarrebruck, l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj), l'Agence du service civique et le centre culturel franco-allemand (CCFA) de Nantes. Depuis le 1^{er} septembre 2018, la Sarrebruckoise Laura Zeller est accueillie à Nantes et la Nantaise Bettina Sorel à Sarrebruck. Toutes deux ont pour mission d'accompagner les projets de jeunes entre les deux villes et de soutenir les échanges culturels et citoyens. En 2018, les "jeunes ambassadeurs" ont mené différentes actions, parmi lesquelles :
 - l'organisation d'un voyage pour constituer un jury jeunes, de Nantes à Sarrebruck en janvier pour le festival de cinéma « Max Ophüls », et l'échange réciproque avec l'accueil de jeunes de Sarrebruck à Nantes lors du festival de cinéma « Univerciné allemand » en décembre ;
 - le projet photos « Zoom sur ton quotidien » en mars-avril : atelier photos, expos photos et accueil d'une délégation de Sarrebruckois à Nantes ;
 - « Ca va jazzer » en mai avec l'invitation d'un groupe de jazz de jeunes à Sarrebruck ;
 - la participation au festival jeunesse de Nantes SPOT : fabrication de badges avec lieux emblématiques de Nantes et Sarrebruck et d'un jeu « memory » sur les deux villes en lien avec une graphiste nantaise ;
 - l'accompagnement d'un groupe de cinq jeunes nantais à Sarrebruck en mai au festival de théâtre de rue « Perspectives » ;
 - la coordination de l'invitation d'un groupe de jeunes nantais à Sarrebruck au festival de musique Rockwiese ;
 - le projet Portbou « Exil, migration et asile » : accompagnement de jeunes nantais sur un projet de danse-théâtre européen, mené par Sarrebruck ;
 - la poursuite des échanges entre des lycées professionnels nantais et l'établissement « ZBB » de Sarrebruck.

Une délégation de la Ville de Nantes s'est rendue à Sarrebruck en juin pour rencontrer leurs homologues et célébrer les 40 ans du jumelage tripartite Nantes-Sarrebruck-Tbilissi. Plusieurs artistes nantais se sont produits à cette occasion.

Une délégation de Sarrebruck s'est rendue à Nantes en octobre dans le cadre de la thématique développement durable et commerce équitable, avec pour enjeu la mise en place d'échanges de bonnes pratiques.

Une délégation de l'association sportive de la métropole nantaise, équipe running, s'est déplacée à Sarrebruck pour courir le semi-marathon en octobre (25 coureurs), et accueillera ses homologues en avril 2019 lors du marathon de Nantes.

- Tbilissi (Géorgie) :
 - le soutien à l'enseignement du français dans les écoles géorgiennes Marie-Brosset et École 151 s'est poursuivi par le développement d'échanges avec les collèges et lycées nantais, coordonnés par l'association AGIRabcd avec l'appui de l'académie de Nantes ;

- la Ville de Nantes a apporté son soutien à l'association Nantes-Tbilissi dans l'organisation de la semaine de la Géorgie en octobre 2018 afin de commémorer le centenaire de la première République géorgienne. Cette semaine a été animée par des expositions, des conférences, des dégustations de vins géorgiens et un repas géorgien ;
 - deux jeunes de Tbilissi ont participé au Forum « Nantes Creative Generations » pour présenter leur projet européen « Walking Encyclopedia » à de jeunes Nantais et Européens ;
 - la Ville est intervenue lors d'un Forum international sur le développement économique à Tbilissi le 30 novembre pour présenter sa nouvelle politique publique « la ville la nuit ».
- Cardiff (Pays de Galles) :
- près de 200 élèves nantais issus de 3 établissements secondaires ont participé en 2018 à des échanges scolaires avec Cardiff et le Pays de Galles ;
 - Nantes a accueilli le chœur gallois Cardiff « Ardwyn Singers » pour un concert le 1^{er} juin à la Chapelle de l'Oratoire en partenariat avec le chœur nantais « Éclats de voix » ;
 - comme chaque année, un soutien a été apporté à l'association Échanges Linguistiques et Amitié Nantes Cardiff (ELANC) pour accueillir un groupe de 22 Gallois ;
 - des échanges croisés d'expositions entre les galeries MilleFeuilles et la galerie ArcadeCardiff se sont organisées :
 - du 23 juin au 27 juillet : « Sideways into the distance », exposition collective de quatre plasticiens originaires de Cardiff (Lara Davies, Pascal-Michel Dubois, Victoria J E Jones, Jason Rouse) à la Galerie RDV à Nantes ;
 - du 3 août au 1^{er} septembre : « Pleased to meet you », exposition d'artistes nantais (Jean-François Courtilat, Béatrice Dacher, Michel Gerson, Pauline Gompertz, Stéfan Tulépo) à la galerie ArcadeCardiff.
- Cluj-Napoca (Roumanie) :
- Nantes a reçu plusieurs visites de Jean-Jacques Garnier, Commissaire pour la saison France-Roumanie de novembre 2018 à juillet 2019, afin proposer une programmation croisée de manifestations culturelles avec la ville de Cluj-Napoca.

Jumelages internationaux

■ Seattle et Jacksonville (États-Unis) :

c'est une volonté d'associer les acteurs associatifs très actifs sur Nantes, notamment la Maison des États-Unis, laquelle rassemble plus de 600 membres. Cela s'est traduit par :

- une réflexion spécifique visant à valoriser la Maison des États-Unis dans ses différents projets, et l'accompagner dans ses évolutions ;
- le festival « Joie de Vivre » en mai 2018 (organisé par la Maison des États-Unis) avec une forte fréquentation ;
- l'exposition « Les 100 Pas du Jazz » au Lycée Mandela ;
- plusieurs missions économiques à Seattle (aéronautique, biotechnologies...) ;

- une session immersion linguistique en juin 2018 pilotée par la Maison des États-Unis, avec accueil de 40 Américains de Jacksonville (en majorité) et de Seattle ;
- l'évènement « Géocaching » en septembre à Nantes en lien étroit avec Seattle, ville à l'origine du concept ;
- le programme jeune ambassadeur Nantes-Jacksonville d'octobre à décembre 2018.

■ Niigata (Japon), Suncheon (Corée), Qingdao (Chine) :

Les liens entre Nantes et Niigata ou Suncheon, Qingdao, sont accompagnés dans leur dimension citoyenne, en veillant à favoriser des projets innovants et ouverts sur un large public. Cette dynamique s'appuie sur un vivier associatif très actif. La Ville accompagne de nombreux projets développés par les associations en intégrant leurs initiatives et en les valorisant dans sa stratégie internationale.

- **Japonismes 2018 / Nigata** : dans le cadre de cette année exceptionnelle France-Japon 2018, le Programme « Hérons de Manga » a obtenu la labellisation officielle et remporté un vif succès avec près de 30 000 visiteurs.

Plusieurs délégations de Niigata ont été accueillies à cette occasion (près de 40 représentants, et artistes japonais). De nombreuses associations japonaises, artistes nantais et japonais ont participé à l'organisation.

Réalisée dans le cadre du programme de rénovation de la Maison de l'Erdre, cette manifestation menée en lien étroit avec le Pôle des Arts Graphiques et SEVE, proposait une approche très appréciée par la jeunesse nantaise, à savoir les thématiques mangas et design graphique. Ont été valorisées les industries créatives à travers leurs acteurs nantais et japonais.

De nombreux autres évènements ont eu lieu :

- JapaNantes 2018 : week-end dédié à la jeunesse étudiante avec de nombreuses animations et la participation des associations de jeunes franco-japonaises ;
- Passion Japon 2018 en mai dans un format associant deux sites (Île de Versailles et espace Cosmopolis) et 2 associations pilotes par site ;
- Wazabi 2018 : toujours très appréciée par la jeunesse nantaise, la manifestation a ouvert son action au handicap et à la solidarité ;
- Souvenirs du Matin Calme (en lien avec Suncheon) à la Maison de l'Erdre du 6 au 18 avril 2018 avec près de 6 000 visiteurs ;
- Folie des Plantes en septembre 2018 ;
- Des échanges fructueux : stage pédagogique universitaire, échanges sportifs (Kendo), accompagnement d'associations sur des événements (Nantarena, Festival du Jeu Nantais).

Chiffres clés

- L'espace Cosmopolis a accueilli 17 expositions, 2 festivals de cinéma et 260 événements ponctuels. Malgré la fermeture de l'espace en janvier pour travaux, la fréquentation est en hausse par rapport à 2017 avec un total de plus de 53 000 visiteurs.
- 8 expositions sur les 17 accueillies étaient à l'initiative d'associations ou artistes n'ayant jamais organisé de projets à Cosmopolis.
- 20 lieux répartis dans 5 quartiers de la ville ont participé au temps fort consacré à la démocratie, lequel a impliqué une cinquantaine de partenaires (11 000 visiteurs). Consolidation de la dynamique territoriale et des liens avec le milieu scolaire.
- 6 projets ont été soutenus en 2017 par le Clap collectif Europe International, pour un montant total des bourses de 9 900 €.
- 16 bourses ont été attribuées en 2018 par le Clap Solidarité Internationale (concernant 9 pays) pour un montant total de 10 000 €.
- 15 projets soutenus dans le cadre de l'APDIS (appel à projets de développement international solidaire) pour un total de 82 900 €.
- 30 000 visiteurs pour le programme « Hérons de Manga » et plus de 15 000 visiteurs pour les autres actions accompagnées. Manifestations marquées par une forte présence des délégations des villes jumelles.

Espaces verts et environnement

En matière d'environnement, Nantes entend développer la place de la nature en ville, élément structurant du paysage mais aussi support de cohésion sociale, tout en encourageant la transition écologique sur son territoire. Objectif affiché : mettre « la ville dans un jardin ».

Pour une biodiversité préservée et valorisée

Depuis plusieurs années, la Ville de Nantes assure son développement urbain tout en protégeant et en enrichissant la biodiversité sur son territoire.

- **Nature en ville et patrimoine** : en 2018, la place de la nature en ville a été confortée par des projets urbains conduits par des équipes plurielles comportant des paysagistes. La promenade « plantée » de la gare à la Loire se concrétise : après le jardin Mercoeur, les travaux ont démarré sur Feydeau Commerce ; dans la continuité, les travaux avancent côté gare et reverdissent cette esplanade. A noter, les études vont également commencer pour les berges Loire. Il s'agit de mettre en œuvre les orientations d'aménagement et de programmation concernant la place du végétal dans le centre historique de la ville : mise en place d'une gamme variée d'arbres et de nouveaux massifs pour continuer la végétalisation le cœur de Nantes.
- **Quai des plantes** : dans l'attente de la mise en œuvre du projet d'aménagement (agente TER) sur le quai de la Fosse dans quelques années, il a été décidé d'aménager provisoirement le quai avec une pépinière de 1500 arbres. Ainsi, le quai dénommé pour l'occasion « Quai des Plantes » rappelle l'histoire nantaise des introductions végétales. 400 000 visiteurs sont venus découvrir le site depuis mai 2018.
- **Objectif « zéro pesticide »** désormais atteint. En privilégiant des méthodes alternatives et la végétalisation, le fait d'abandonner les pesticides a permis la réapparition progressive d'une flore urbaine adaptée. L'amélioration de la biodiversité nantaise se confirme.

Un conseil nantais de la nature en ville

Après avoir été la première ville de France à mettre en place un conseil local de la biodiversité, Nantes a transformé cette instance en Conseil Nantais de la Nature en Ville. Réunissant des techniciens, des experts naturalistes locaux et nationaux, des associations et des élus de la Ville, il a été réinstallé en mars 2016 et poursuit son action autour des objectifs suivants :

- conseiller les élus dans leurs choix stratégiques, en complémentarité avec les conseils des usagers de l'espace public et du réseau de la société civile verte ;
- développer une reconnaissance métier, tout en permettant l'acculturation de nouveaux acteurs de terrain (urbanistes-paysagistes, aménageurs, associations naturalistes...) ;
- informer et faire découvrir au grand public des études et des découvertes scientifiques récentes sur le thème de la nature.

Le Conseil Nantais de la Nature en Ville s'est réuni en séance plénière le 20 février et le 16 octobre 2018. Étaient à l'ordre du jour :

- « la présence de noctules communes dans les parcs de la ville de Nantes » ;
- « le comptage des oiseaux des jardins à Nantes : méthodologie, résultats... » ;
- « le Coefficient de nature en ville (coefficient Biotope), Ville différente » ;
- le Projet « Étoile Verte » de Nantes ;
- « les bienfaits de l'entretien des zones humides : retour de deux espèces protégées » ;
- « Nature et biodiversité en ville, le retour du sauvage... » ;
- « La carrière Miséry, 500 ans d'histoire nantaise géologique ».

Les Nantais ont la main verte

Depuis trente ans, Nantes encourage le déploiement de jardins collectifs (familiaux, partagés...), facteurs de cohésion sociale, notamment en augmentant l'offre au cœur des quartiers. La Ville compte aujourd'hui 56 sites de jardins collectifs, dont 26 sites de jardins familiaux (1140 parcelles) et 30 sites de jardins partagés (objectif de 1200 parcelles pour 2020). Grâce aux 39 associations qui les animent et les gèrent avec l'appui du service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), ils offrent aux habitants la possibilité de participer activement à la création du paysage, la conservation du patrimoine vert et la préservation de l'environnement.

En 2018, 11 nouveaux jardins partagés ont été mis à disposition : 10 nouvelles parcelles (sur le site des jardins familiaux Boulevard Allende) livrées début 2018 ; 10 parcelles sur le site des Chaupières avec une mise à disposition au printemps 2018.

L'opération « Ma rue en fleurs » confirme son succès d'année en année : 3 000 sachets de graines ont été distribués pour égayer les trottoirs de plus de 800 rues de Nantes. A noter l'extension du dispositif sur l'ensemble de la Métropole.

La démarche participative autour de la « nature en ville » s'est amplifiée avec l'appel à projet « Ma rue est un jardin » lancé fin 2016. En répondant à cet appel à projets, les participants peuvent agir concrètement pour introduire la végétation sur l'espace public à travers trois entrées possibles :

- une entrée collective : « nous avons un projet de rue jardinée ou de jardin collectif » ;
- une entrée individuelle : « je végétalise le pied de ma façade et je l'entretiens » ;
- une entrée via le SEVE : « je repère un site à embellir ».

Au total en 2018, 16 nouveaux projets déposés : 13 projets collectifs de rue jardinées ou jardins partagés (10 retenus), 29 projets façades pieds de murs individuels (15 retenus). En 2018, on compte 5 rues jardinées supplémentaires.

Renforcer l'éducation à l'environnement

À Nantes, l'offre d'éducation au développement durable en direction du jeune public est très diversifiée.

- Quatre sites proposent des animations aux enfants des écoles nantaises (427 classes accueillies en 2018) :

- la Maison de l'Erdre : 3 350 élèves ont été accueillis en 2018 ;
- la ferme de la Chantrerie : 2 875 élèves ;
- le parc du Grand-Blottereau : 1 225 élèves ;
- le Jardin des Plantes : 3 125 élèves.

Par ailleurs, 31 classes et 837 élèves ont participé à l'action « Tropiques à l'école » au sein de leur classe. A noter : un projet d'écriture de jardins (avec la collaboration de la Direction de l'Éducation soit 6 classes de 25 élèves) et une animation « aventure maritime Botaniques » (avec la participation de la DPARC soit 6 classes de 25 élèves) ont été menés.

Améliorer le cadre de vie

- D'ici 2020, plantations de 1 000 magnolias et 1 000 camélias pour un renouvellement du patrimoine arboré sur l'ensemble de la ville.
- Nantes Ouest : à l'issue d'une démarche de co-construction avant travaux, on doit noter le renouvellement du parc des Capucins avec mise en valeur des arbres remarquables et une nouvelle promenade ouverte au public en juin (après 4 mois de travaux) ; transformation de la place Canclaux en fin d'année avec des nouveaux espaces de partage (jeux enfants...).
- Nantes Nord : renouvellement du patrimoine arboré avec la plantation de : 460 jeunes arbres (secteur Bout des Landes et Petit Port) et 143 arbres sur l'Arboretum du cimetière-parc, le secteur Bout des Landes et le parvis Notre-Dame de Lourdes.

Chiffres clés

- 101 parcs, squares et jardins municipaux sont répartis sur le territoire de la ville.
- Nantes offre 39 m² d'espaces verts publics par habitant.
- Avec une fréquentation toujours en augmentation sensible et un nouveau record, 2 195 508 visiteurs ont été accueillis au Jardin des Plantes en 2018, avec les installations de Johann Le Guillerm dans le cadre du projet « Attraction » déployé sur différents sites nantais.
- 140 000 visiteurs ont été accueillis à la Maison de l'Erdre. Cet espace d'exposition dédié aux écosystèmes de la rivière a fait l'objet d'une rénovation initiée en fin d'année.
- 14 000 personnes ont suivi les offres de médiation du Jardin des Plantes, des serres du Grand-Blottereau et des grands parcs de Nantes (Beaujoire, Arboretum de Nantes, Procé, Île de Versailles, Gaudinière et Grand-Blottereau), que ce soit :
 - en accompagnement d'un guide ou jardinier botaniste :
 - 891 visiteurs accueillis dans le cadre des visites guidées à thème dans les grands parcs de Nantes ;
 - 557 visiteurs accueillis dans le cadre des visites de groupes touristiques (tour operators, voyagistes) en lien avec le Voyage à Nantes ;

- 2 327 Visiteurs dont 803 enfants accueillis dans le cadre des visites de groupes (associations, écoles, professionnels horticoles).
- ou sans accompagnement :
- 7 200 visiteurs accueillis en accès libre dans les serres du Jardin des Plantes et du Grand-Blottereau ;
 - 2 500 personnes dont 1 900 enfants accueillis lors des jeux de piste proposés au Jardin des Plantes ;
 - 755 visiteurs ayant téléchargé les visites audio-guidées GuidiGO.
- 40 000 visiteurs ont profité des animations proposées dans le cadre de la Folie des plantes 2018, sur le thème « trésors botaniques ». Ce thème s'est déployé en 2018 autour des collections végétales nantaises, en particulier lors du Congrès international du Camélia avec le baptême variété « Lady de Nantes » en présence de Johanna Rolland.
- 10.000 visiteurs attirés au parc de la Beaujoire avec une nouvelle édition du concours international de la rose parfumée sur le thème « Trésors de roses » avec de nombreuses actions participatives des associations et des écoles (« un quartier au parfum », un jardin parfumé, projet d'écriture, « Trésors de roses »).
- 50 000 arbres et arbustes plantés en 2018 à partir des productions de la pépinière (dont 1500 arbres) produits et préparés pour « quai des plantes » ; 610 000 plantes saisonnières et vivaces produites par le fleuriste municipal ; 1320 prestations de fleurissement par l'équipe des décors.

Développement urbain

Au sein du département du Développement Urbain, les deux directions territoriales d'aménagement (DTA) Nantes-ouest et Nantes-est agissent au quotidien pour :

- assurer une veille permanente sur le territoire nantais, identifier les secteurs mutables et anticiper les évolutions urbaines ;
- réaliser des études de faisabilité en transversalité avec les directions municipales et métropolitaines, en cohérence avec les politiques publiques et en prenant en compte les démarches participatives initiées par la ville de Nantes ;
- contribuer à la définition d'orientations d'aménagement et de programmation, à la révision du PLU nantais (Plan Local d'Urbanisme) et du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), ainsi qu'à l'élaboration du futur PLUm (Métropolitain) ;
- établir des préconisations urbaines, architecturales et paysagères préalables aux opérations immobilières sur des fonciers, qu'ils soient publics ou privés ;
- suivre les livraisons de logements ou d'équipements publics ou privés sur le territoire.

La démarche plans Patrimoine et paysage se poursuit

À la croisée du développement urbain, du patrimoine et de la nature en ville, les plans Paysage et Patrimoine sont le fruit d'un travail collectif entre usagers et experts sur le thème du paysage urbain, de la forme de la ville. Leur objectif est de définir une vision de l'évolution urbaine du secteur concerné prenant en compte les ressentis et les attachements des habitants quant à leur cadre de vie. Ce projet initié par la Ville fin 2015 fait intervenir des ateliers citoyens. Au niveau d'un quartier, ces derniers réunissent notamment les habitants, des associations, des collectifs, un paysagiste-conseil et des représentants des services de la Ville et de Nantes Métropole.

- Dervallières-Zola : la DTA et l'équipe de quartier pilotent la mise en œuvre opérationnelle de la démarche sur ce quartier. En 2018, dans le cadre du plan Paysage et Patrimoine, l'opérateur retenu pour l'opération immobilière prévue sur l'ex-station Total boulevard Romanet a intégré les objectifs de qualité paysagère définis. De même, en référence à ce plan, un groupe d'habitants a été associé à l'élaboration du cahier des charges et à la consultation architecturale. Cela a donné lieu au lancement d'une étude socio-urbaine sur le secteur Contrie, tandis qu'un dialogue perdure avec ces habitants pour imaginer la future place Zola.
- Hauts-Pavés / Saint-Félix : deux rendez-vous urbains ont été organisés par la Ville et la Métropole pour rendre compte de l'avancement du plan d'action. Suite à des échanges fructueux sur l'actualité urbaine du quartier, le projet d'un parc ouvert au public pour la reconversion du site Saint Augustin est entériné. De même, les options d'aménagement sur la place Saint Félix et une partie de la place Viarme, déterminées dans une démarche co-construite, se dessinent. À noter, un plan guide « trame paysagère et piétonnière » pour le quartier a été élaboré et présenté au public.

- Nantes-Sud / secteur Sèvre-Ripossière : la traduction du plan Paysage et Patrimoine de ce secteur a fait l'objet de réalisations comme la traversée de la route de Vertou devant l'EHPAD « les Hirondelles » ou bien le lancement de l'opération Persagotière avec une participation de l'atelier citoyen. Enfin, un site des bords de Sèvres fait partie des 15 lieux à réinventer.
- Breil-Barberie : le lancement de la restructuration du centre commercial des Collines du Cens est sans doute la réalisation la plus emblématique de la mise en œuvre du plan Paysage et Patrimoine pour ce quartier. A noter, la concrétisation d'une trame verte paysagère au niveau du parc de la Gaudinière.
- Île de Nantes : dans le cadre du traité de concession avec Nantes Métropole et du plan Paysage et Patrimoine, la SAMOA mène une démarche « ILOTOPIA » sur le faubourg historique de l'île : quartier « République Les Ponts ». C'est l'agence « What Time Is It » qui a coproduit des prototypes d'aménagements sur la rue de Biesse et Place de Wattigny, suite à sa rencontre avec les habitants du quartier. L'ensemble de ces propositions avec analyse des impacts et fonctionnalités vont enrichir le cahier des charges de la requalification des espaces publics de la maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère AJOA-OSTY. Il est significatif que la SAMOA ait choisi de présenter cette démarche au forum national des projets urbains.
- Doulon Bottière : de mars à décembre, la phase contributive du plan paysage et patrimoine autour du secteur de Toutes Aides a été conduite. L'Atelier Citoyen et le paysagiste ont élaboré le premier volume de l'Atlas Paysager Sensible. Ce document propose des objectifs de qualité paysagère notamment pour la reconversion du site de CREPS et des pistes d'action, comme par exemple la signalisation de boucles (circuits vélo) vers la Loire. Ces propositions sont en cours d'instruction.
- Malakoff Saint-Donatien : l'atelier citoyen a été lancé pour un recueil des contributions concernant les aménagements à prévoir au fil de l'Erdre (Saint-Donatien / Coudray). Il remettra ses analyses courant 2019.
- Centre-ville, Bellevue-Chantenay Saint-Anne, Nantes Nord et Nantes Erdre : la préparation des quatre derniers plans Paysage et Patrimoine de ce mandat a été réalisée avec la définition des secteurs et la consultation des prestataires pour un lancement des études au premier trimestre 2019. Tenant compte des précédents plans, une assistance à maîtrise d'ouvrage transversale intervient au niveau patrimonial.

La Ville de Nantes a répondu à l'appel à projet national des plans de Paysage lancé par le Ministère de la transition écologique et solidaire. Elle a été désignée lauréate de cet appel à projet.

L'accompagnement des Nantais vers l'accès au logement social

Le service logement accueille, informe et oriente les Nantais dans leur parcours résidentiel, plus particulièrement pour l'accès au logement social. Par ailleurs, avec les bailleurs sociaux et l'ensemble des partenaires du logement social, il concourt à la mise en œuvre de la stratégie métropolitaine du logement sur le territoire nantais notamment en matière de logement des ménages prioritaires et de peuplement.

- Ainsi, la Ville a contribué, avec les bailleurs sociaux, à satisfaire le besoin en logement social à Nantes de 3254 ménages en demande. Sur le contingent ville, ce sont 573 ménages (17,6 % des attributions) qui ont bénéficié d'une attribution de logement.
- 1534 attributions ont été réalisées en Quartier Prioritaire de la politique de la Ville - QPV - (47% des attributions à Nantes), dont 202 en contingent ville (13% des attributions en QPV).

Chiffres clés

- 26,53 % de logements sociaux à Nantes, comptabilisés au titre de la loi SRU sur la ville au 1^{er} janvier 2018 (26,14 % en 2017), soit 42 096 logements.
- 19 546 demandes de logement social étaient en attente au 31 décembre 2018 (en premier choix de localisation souhaitée).
- 61,5 % des demandes proviennent de primo-demandeurs et 37,5 % sont des demandes de mutation.
- Le délai moyen d'ancienneté de la demande est de 18,9 mois à Nantes.
- Près de 50% des demandes concernent une personne seule (augmentation des besoins en logements T2).
- 7,5 % des ménages ont demandé un logement adapté au fauteuil roulant.
- 706 ménages ont bénéficié de l'accompagnement par le service logement (hors ménages relogés pour démolition) avec une augmentation des entretiens individuels.
- 1382 demandes en attente d'attribution sur le contingent ville.
- 32% des demandes concernent des ménages monoparentaux.
- 78% des ménages ont des revenus imposables inférieurs à 60% des plafonds HLM.

Un accompagnement conséquent dans le cadre du dispositif ANRU

La prise en charge et l'accompagnement du relogement des ménages concernés par la démolition de leur logement dans le cadre du projet de renouvellement urbain financé par l'ANRU fait l'objet d'une attention particulière.

- Grand Bellevue, Nantes Nord, Bottière-Pin Sec et Dervallières sont les quatre secteurs nantais qui font partie du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). La contractualisation avec l'ANRU devrait intervenir en 2019.
- Dans le cadre de ces projets de renouvellement, la démolition de 692 logements est projetée à terme. Pour 100 logements, le relogement des ménages a été pris en charge en régie par la Ville de Nantes. Pour les autres, le soin d'assurer le relogement des ménages concernés a été confié à un prestataire extérieur.
- Le dispositif de relogement porté par la Ville de Nantes s'inscrit dans le cadre de référence qu'est la charte métropolitaine de relogement pour les bailleurs sociaux ainsi que tous les acteurs concernés. Elle a pour objectif de garantir l'égalité de traitement des ménages concernés. Une charte locale par quartier décline localement les principes métropolitains.

- En 2018, le dispositif a été enclenché sur le Grand Bellevue à raison de 68 logements, Rue du Gers - secteur impair et de 92 logements, secteur Moulin des Hiorts. Sur Bottière-Pin Sec, ce sont 85 logements secteur Becquerel Souillarderie qui ont été concernés.

Une activité forte en matière d'autorisations d'urbanisme

L'activité est toujours croissante du fait du dynamisme du territoire métropolitain et notamment de la Ville de Nantes. A signaler en effet :

- Le Programme Local de l'Habitat a pour objectif la création de 6 000 logements par an dont 3 000 logements sur le territoire de la Ville de Nantes. Cela entraîne un nombre croissant de demandes d'autorisations d'urbanisme à traiter et de chantiers à contrôler ;
- De même, pour les dossiers dont la complexité nécessite une durée d'instruction longue, une double instruction a été effectuée à compter de la fin de l'année 2018 dans l'attente de l'approbation du PLUm au conseil métropolitain du 5 avril 2019.

Chiffres clés

- 917 demandes de permis de construire déposées.
- 2 307 demandes de déclarations préalables.
- 169 faisabilités traitées.
- 9 658 certificats d'urbanisme délivrés.

L'adhésion de la Ville au service commun chargé de l'animation d'un réseau des instructeurs des Autorisations de Droit des Sols (ADS)

En approuvant cette convention particulière de mutualisation, la Ville de Nantes bénéficie du service commun d'animation de ce réseau chargé, d'une part, d'harmoniser les pratiques d'instruction dans le cadre du futur PLUm, d'autre part, de garantir une gestion cohérente des recours gracieux et contentieux relatifs aux ADS.

Dans le cadre de ce réseau, un groupement de commande s'est constitué en vue de la conclusion d'un marché relatif à des prestations de conseil en architecture. Cela consiste à assister les élus et les instructeurs ADS dans leur rôle d'analyse et de négociation des projets de construction. Cette contribution peut intervenir sur les questions de qualité architecturale, au regard de critères de qualité d'insertion urbaine, patrimoniale, paysagère ou environnementale.

Les actions en faveur du commerce nantais

En 2018, la mise en œuvre du plan d'actions en faveur de l'attractivité du centre-ville se poursuit avec des actions concrètes en matière de propreté, de sécurité, d'accessibilité, d'animation, de communication en partenariat avec Nantes Métropole, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes Saint-Nazaire, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique, Plein Centre, l'Unacod, le Voyage à Nantes, le Club Immobilier Nantes Atlantique, l'UMIH 44, le GNI Grand Ouest, l'Union Professionnelle des Commerçants des Marchés de Loire-Atlantique et le Comité des Banques de Loire-Atlantique.

A noter, une assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée pour faciliter et accélérer la mutation de sites ou immeubles stratégiques correspondant aux besoins des enseignes (emplacements commerciaux n°1, bâtiments emblématiques et surface de plus de 200 m²).

Chiffres clés

- 81 rues du centre-ville et 40 quartiers ont été illuminés pour les fêtes de fin d'année 2018.
- 316 000 € de subventions ont été versées aux associations de commerçants en 2018.
- 2 100 m² de surface de vente nouvelle sur le passage de la Châtelaine (enseigne COS et Superdry).
- 1 200 m² de surface de vente nouvelle en construction sur le square Fleuriot.
- 6 090 m² commercialisés sur le carré Feydeau (sur les 12 000 m² autorisés). La quasi-totalité du rez-de-chaussée et de l'étage sont commercialisés.

Sécurité et tranquillité publique

Tranquillité publique, gestion de l'espace public, prévention et gestion des risques : tels sont les champs d'intervention de la Ville dans le cadre de sa politique Sécurité et Tranquillité publique.

La Maison de la tranquillité publique

Conçue comme un lieu ressource, la Maison de la tranquillité publique (MTP) permet d'instaurer un dialogue plus étroit ainsi qu'une plus grande proximité avec les différents services de la Ville sur les questions de sécurité et de tranquillité publique, en répondant aux préoccupations des Nantais en matière de nuisances, d'incivilités, de voisinage, de réglementation ou encore de stationnement. Les demandes sont suivies et traitées individuellement par un interlocuteur unique qui peut également orienter vers les services adéquats (police nationale, médiateurs de quartier, conciliateurs de justice...).

La Maison de la tranquillité publique, c'est ainsi :

- un accueil téléphonique, Allo Tranquillité publique, au 02 40 41 99 99, accessible du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h ;
- un site internet, www.maisontranquillite.fr, pour trouver des réponses rapidement sur toutes les questions de réglementation, d'occupation du domaine public, de sécurité, de stationnement et de tranquillité publique ;
- un accueil physique auprès des services experts, sur le site de la Manufacture des tabacs (11 boulevard de Stalingrad), ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Réforme «Dépénalisation-Décentralisation» du stationnement payant sur voirie

Le nouveau dispositif du stationnement décentralisé a été mis en œuvre le 1^{er} janvier 2018. Dans ce contexte, un certain nombre de règles ont été maintenues :

- les tarifs des 2h en zone rouge (4,60 €) et 3h en zone jaune (4 €) : tarifs inchangés ;
- le tarif préférentiel dans l'hyper-centre entre 12h-14h (0,50€/heure en zone rouge) ;
- le tarif résident (180 € / forfait, 1 € / jour) et les 2 abonnements délivrés par foyer ;
- l'amplitude horaire du stationnement réglementé, de 9h à 19h, et le périmètre réglementé ;
- la gratuité les jours fériés, les dimanches et entre 12h-14h (zone jaune) ;
- les tarifs professionnels (artisans, santé et action sociale, aides à domicile) ;
- la gestion en Régie par la collectivité (activité de contrôle et contestation).

En revanche, les durées de stationnement autorisé ont été élargies à 10h dans l'hyper-centre, et 8h en périphérie.

Les montants des Forfaits de Post-Stationnement (FPS) (35 € et 25 €) ont connu une évolution à Nantes en comparaison avec l'amende pénale (17 €), l'objectif étant d'inciter l'utilisateur au paiement spontané et au stationnement de courte durée sur la voirie.

Chiffres clés

- 118 nuits de surveillance ont été assurées par la brigade de contrôle nocturne (BCN). 153 infractions ont été relevées, contre 60 en 2016 et 64 en 2015.
- 117 emplacements spécifiques pour les deux-roues motorisés ont été créés en 2018, portant à 858 le nombre total (741 en 2017).
- 11,1 M€ de recettes globales (horodateurs/abonnements) ont été générés par les horodateurs en 2018 (+ 7,7% par rapport à 2017).
- Volume des transactions (paiements aux horodateurs) dans les deux zones réglementaires en baisse de 4,5% en 2018.
- Diminution de la verbalisation pour le stationnement payant en 2018 (-23%) : difficulté de la comparaison des FPS aux amendes : nouveaux barèmes tarifaires, montants plus élevés des FPS appliqués, amplitude plus large de stationnement autorisé (10h en zone rouge, 8h en zone jaune).
- Verbalisation pour le stationnement gênant et très gênant dans l'espace public en hausse (+1,65%).
- 177 visites périodiques obligatoires effectuées en 2018 (153 par la commission communale de sécurité et 24 par la sous-commission départementale de sécurité). 9 avis défavorables en commission de sécurité dont un avis ayant conduit à la fermeture d'un ERP fin 2018. 3 avis défavorables formulés par la sous-commission départementale de sécurité.
- 33 visites d'autorisation d'ouvertures et de réception de travaux réalisées en 2018 par les commissions communale et départementale de sécurité.
- 574 demandes d'Autorisations de Travaux dans un ERP enregistrées en 2018, dont 145 dans le cadre d'un dossier de Permis de Construire. 40 % de celles-ci concernent une mise en accessibilité de l'établissement.
- Lors des 11 séances plénières de la Commission Communale de sécurité, 445 dossiers examinés dont 348 demandes d'autorisations de travaux dans un ERP donnant lieu à 4 avis défavorables.
- 8 392 personnes accueillies physiquement à la MTP soit 165 personnes accueillies chaque semaine ; 2 320 appels/mois en moyenne (soit 535/semaine) : 32 % traités par les téléconseillers, 54 % ont fait l'objet d'une demande d'intervention adressée à la police municipale (main-courante), 12 % ont fait l'objet d'un transfert vers les services compétents ; site Internet : 23 485 visites ; demandes expertes (GRC) : 2 468 sollicitations enregistrées (soit 206 en moyenne/mois).
- 1 340 patrouilles d'îlotage réalisées dont 309 dans les transports en commun.
- 1398 signalements reçus au secteur hygiène.

- 68 procédures de péril engagées dont 8 suivies d'arrêtés.
- 31 arrêtés d'insalubrité structurelle et 31 arrêtés d'insalubrité fonctionnelle.
- 63 plaintes liées au bruit traitées par le secteur hygiène.
- 172 arrêtés dérogatoires de travaux de nuits.
- 122 contrôles en hygiène alimentaire.
- 30 incendies et 50 chutes de matériaux nécessitant l'intervention d'une équipe de sécurité civile.
- Activation du Plan communal de sauvegarde pendant 6 semaines pour assurer l'hébergement d'urgence de 800 migrants évacués du square Daviais.
- 1 350 dossiers de manifestations dont 900 ayant nécessité la prise d'un arrêté.